

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS 6<sup>e</sup>, 21, RUE CASSETTE.

Téléph. SATE 32.84. — Cheques postaux : PARIS, N° 1900.

## SOMMAIRE

Liste des souscripteurs.....	132
Le Comité. — Nos morts : l'amiral Gervais. — Assemblée générale annuelle du 16 mars 1921. — Conférence du lieutenant-colonel Perrier sur une mission géodésique en Syrie.....	132
Une nouvelle offensive hellénique en Asie Mineure, par HENRI FROIDEVAUX.....	138
Les grandes routes de l'Asie centrale, par feu EDMOND HIPPEAU (Suite et fin).....	140
L'Inde d'hier et d'aujourd'hui, d'après sir Valentine Chirol, par PAUL MARTIN.....	143
L'aviation en Indochine.....	148
Variétés. — Un enlèvement dans l'Assam en 1874, par PAUL MARTIN.....	150
Indochine. — La population de Cholon. — La colonisation agricole en Cochinchine. — La motoculture en Cochinchine et au Tonkin. — Les stations climatiques de l'Indochine. — Un enseignement traditionnel à Hué.....	151
Levant. — L'organisation fondamentale de la Turquie. — La campagne des Grecs en Asie Mineure. — Un accord italo-turc. — Les affaires du Levant à la Chambre des députés. — Un service postal par avion entre Alep et Alexandrette. — Homs et Hama. — Une attaque de partisans en Syrie. — M. Winston Churchill et les musulmans de Palestine. — Les ambitions du roi du Hedjaz. — Les Anglais et la Mésopotamie.....	153
Extrême-Orient. — Chine: Les résultats de la mission Painlevé. — Les étudiants chinois à Lyon. — La reprise de la culture du pavot à opium. — Les Chinois aux îles Fidji.....	163
Japon. — L'opposition à la Chambre des Pairs. — La question des armements. — Le nouveau budget. — Introduction du système métrique. — Une crise charbonnière au Japon. — L'exploitation des mines de Pou-chan par les Japonais.....	167
Asie anglaise. — La visite du duc de Connaught. — Le nouveau vice-roi. — La nouvelle Constitution et le Parlement. — La question turque. — La situation politique. — La situation financière. — La situation économique.....	169
Afghanistan. — Une mission afghane en Europe. — Relations avec la Chine.....	173
Indes Néerlandaises.....	174
Bibliographie.....	175
GRAVURES	
Vues de Homs et de Hama.....	161, 162

## A NOS ADHÉRENTS

*A peu près en même temps que ce numéro, tous nos amis recevront une circulaire dans laquelle le Comité de l'Asie française leur demande de lui maintenir leur intérêt et leur appui, et de lui envoyer leur souscription pour l'année 1921. Ce n'est pas, en effet, à une heure comme celle que nous vivons, au moment où, l'Afrique une fois partagée tout entière, l'Asie devient plus que jamais, l'objet de toutes les convoitises, ce n'est pas alors que la France peut se désintéresser de cette partie du monde. N'y a-t-elle pas des intérêts considérables? et n'est-elle pas une grande puissance coloniale? Loin de ralentir son action, le Comité de l'Asie française doit au contraire l'intensifier, afin d'égaliser son effort à la grandeur de la tâche.*

*Voilà pourquoi il demande à ses amis de lui donner, en 1921 comme précédemment, un témoignage tangible de leur intérêt et de leur confiance. Ceux qui ne lui ont pas encore envoyé leur souscription tiendront à la lui adresser sans tarder; ceux qui l'ont versée verront sans doute dans l'appel du Comité une invitation à faire pour lui quelque propagande dans leur entourage et à lui amener de nouveaux adhérents. Plus nombreux nous serons, en effet, et plus grande sera notre force, comme aussi plus développées les ressources que nous pourrons consacrer à l'étude de ces problèmes asiatiques, dont le nombre et la complexité ne cessent de croître.*

\* \*

*Rappelons à nos adhérents que les souscriptions peuvent être versées au compte de chèques postaux Paris n° 1900, ou adressées au*

Trésorier du Comité, 21, rue Cassette, Paris-VI<sup>e</sup>, sous forme de mandats-poste, bons de poste, mandats-carte, chèques, etc.

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Gouvernement de la Cochinchine.....	120 »
G. Padoux, Pékin.....	100 »
Rauzy et Ville, Haïphong.....	50 »
Bibliothèque universitaire, Montpellier; Bibliothèque de la Chambre des députés; Service des Affaires musulmanes; Ministère des Colonies; Résidence générale, Tunis; Governo Somalia Italiana; Loder, à Londres, chacun 35 francs.....	210 »
Bibliothèque de l'Université, Alger.....	32 »
Duchatel, à Montmorency; * comte de Manneville, Paris; chacun 30 francs.....	60 »
Grouls, Paris; M. de Sambucy, Saint-Etienne-du-Grès; Jalabert, Paris; Cap. de corvette d'Ornano; lieutenant-colonel Bonneau; C. Lallemand, Paris; G. Outrey, Paris; colonel Brémond, Compiègne; G. Martineau, Alep; Bertin, Paris; chacun 25 francs.....	250 »
M. des Francs, La Gromillais; Dr Haza, Luglon; cap. Lemoigne, Paris; général de Grandprey, commandant Flottes, Menton; M. Pelleray, Paris; chacun 20 francs.....	120 »
Cercle des officiers, Perpignan.....	18 »
Résident supérieur en Annam.....	16 »
Dr Matignon, Paris; Résident supérieur, Pnom Penh.....	15 »
Total.....	991 »

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des souscripteurs nouveaux.

## LE COMITÉ

### NOS MORTS

#### L'AMIRAL GERVAIS

La mort de l'amiral Gervais éprouve cruellement notre Comité.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ce que fut l'amiral Gervais, quelle belle carrière fut la sienne et quels services éminents il rendit à la Marine française et à la France. Mais nous avons le devoir de dire quel intérêt il ne cessa de porter aux travaux de notre Comité : tant que la chose fut possible, il se rendit assidûment à nos séances, et, ces temps derniers encore, alors qu'il était éloigné de Paris, nous étions sûrs de recevoir de l'amiral Gervais, avant chacune de nos réunions, un mot d'excuse et de regret. Nous fûmes fort étonnés, à la veille de notre assemblée générale, de ne pas trouver dans le courrier la petite carte dont nous connaissions bien l'écriture fine et ferme à la fois... Quelques jours plus tard, nous recevions la douloureuse explication du silence de l'amiral Gervais.

Avec lui disparaît un homme qui faisait honneur à

la Marine et au pays. Le Comité de l'Asie française s'incline devant sa tombe et y dépose l'hommage de son fidèle souvenir et de ses plus profonds regrets.

## Assemblée générale annuelle

DU 16 MARS 1921

Etaient présents : MM. Emile Sénart, de l'Institut, L. de Contenson, Charles Georges Picot, le général Bailloud, Beau, Etienne Flandin, A. Gérard, Raymond Koechlin, Charles Lallemand, A. Madrolle, Mme Massieu, MM. Georges Outrey, René Pinon, Georges Poingnant, A. Salles, Maurice Spronck, Ternaux-Compans, Auguste Terrier, Henri Froidevaux.

S'étaient excusés : MM. le Président Poincaré, le marquis de Barthélemy, Paul Doumer et Trystram.

En ouvrant la séance, M. Emile Sénart, président, se félicite de voir que le Comité de l'Asie française reprend peu à peu son activité d'avant-guerre. Il adresse un dernier hommage aux membres du Comité décédés au cours de l'année écoulée, MM. le comte de Labry, Franklin, le Dr Harmand, puis il donne la parole au trésorier du Comité de l'Asie française, M. Charles Georges Picot, pour la lecture de son rapport sur la situation financière du Comité.

A la suite de cette lecture, et de quelques observations présentées par des membres soucieux de voir se développer l'action du Comité de l'Asie française, le Président souhaite la bienvenue à M. Charles-Eudes Bonin, ministre plénipotentiaire de France en Perse. Il le remercie de l'intérêt qu'il ne cesse de témoigner et de manifester au Comité des manières les plus variées, et il l'invite aussitôt à prendre la parole.

M. Bonin fait alors une causerie sur la Perse, dans laquelle il raconte les événements politiques principaux qui se sont passés dans cette partie de l'Asie antérieure au cours des dernières années, et en montre toute l'importance.

Après avoir dit à M. Bonin, au nom de l'assistance, combien sa causerie sur la Perse avait retenu l'attention de tous et combien elle nous avait mis à même de comprendre des événements que nous connaissons fort mal, M. Sénart propose à la ratification de l'assemblée, la nomination de cinq membres du Comité. Ce sont : MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Lenail, le baron de Mandat-Grancey, le général Pellé, Haut-Commissaire de la République française à Constantinople, Charles Prêtre.

La séance est levée à 6 heures et demie.

## Conférence du lieutenant-colonel PERRIER

SUR

### UNE MISSION GÉODÉSIQUE EN SYRIE

(Premiers travaux de la carte régulière du pays.)

Le jeudi, 17 mars, le Comité de l'Asie française a offert à ses adhérents de Paris, dans la salle de la Société d'Encouragement, une conférence que le général Gouraud, haut commissaire de la République française en Syrie, avait accepté de présider.

En l'absence du général, retenu par le maréchal Foch, M. Emile Sénart a ouvert la séance en expliquant au nombreux auditoire qui remplissait la salle de la Société d'Encouragement pour quel motif le Haut Commissaire de France en Syrie ne pouvait pas assister au début de la conférence du lieutenant-colonel Perrier; il a ensuite rappelé en quelques mots la carrière scientifique de l'orateur, qui est actuellement chef du Service géodésique au Service géographique de l'armée, puis il l'a invité à commencer sa conférence.

Déférant au désir du président du Comité de l'Asie française, le colonel Perrier a pris immédiatement la parole pour exposer à ses auditeurs quelle œuvre cartographique le Service géographique de l'armée se proposait de mener à bien dans la Syrie placée sous mandat français et pour montrer en quoi avaient consisté les premiers travaux de la carte régulière du pays accomplis sur le terrain.

Voici le texte de cette conférence qu'accompagnèrent plusieurs séries de nombreuses et fort belles projections.

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Vous serez certainement déçus si vous êtes venus ici chercher des aperçus nouveaux sur la géographie ou l'histoire de la Syrie, ses institutions, ses habitants, son avenir et les dernières nouvelles de la Conférence de Londres (1). Je ne prétends nullement parler de questions que je ne connais pas ou que je connais mal pour tomber dans un travers trop fréquent chez les voyageurs, celui de vouloir rapporter de quelques semaines de séjour dans un pays des impressions définitives et les faire partager aux autres. Le sujet dont j'ai à vous entretenir spécialement ici, les premiers travaux de la carte régulière de la Syrie, est beaucoup plus restreint, mais comme il serait singulièrement sévère s'il était traité seulement au point de vue technique, j'essaierai du moins de le rendre moins aride en vous faisant faire, grâce à la photographie, un rapide voyage à ma suite dans un pays que les événements ont placé depuis la guerre au premier plan de nos préoccupations.

## I

Je dois d'abord, car je ne puis éviter entièrement la question technique, vous demander quelques moments d'attention pour vous rappeler ce qu'il faut entendre par *carte régulière d'un grand pays*. L'expression *carte régulière* s'entend d'une carte levée sur le terrain même dans ses moindres détails, présentant, en un grand nombre de feuilles, une reproduction fidèle du sol (planimétrie et nivellement), en un mot une œuvre analogue à la carte de France au 80.000<sup>e</sup> bien connue sous le nom de « carte de l'Etat-Major ». Une pareille œuvre comporte trois séries d'opérations qui, pour une même région, ne peuvent être que successives : les deux premières sur le terrain (opérations géodésiques et topographiques), la troisième au bureau et à l'atelier (opérations cartographiques de dessin et impression). Je n'ai à vous parler que des opérations géodésiques. Ce sont les seules qui sont commencées en Syrie. En quoi consistent-elles ?

Lorsqu'on construit un édifice, il faut de toute nécessité en élever l'ossature, la charpente, avant d'en

(1) La conférence du lieutenant-colonel Perrier a été faite moins d'une semaine après la clôture de la Conférence de Londres.

diviser les étages en pièces et de meubler celles-ci. De même, pour lever la carte régulière d'une étendue de terrain tant soit peu considérable, il est impossible de lancer de prime abord des topographes qui opéreraient indépendamment, de proche en proche. Le raccord des divers travaux isolés serait impossible. Aussi couvre-t-on d'abord le pays d'un réseau de points, signaux naturels ou artificiels, dont on détermine avec la plus grande précision possible les positions relatives, de manière à pouvoir construire sur le papier, à une échelle déterminée, une figure absolument semblable à ce réseau. C'est l'œuvre du géodésien, et le réseau ainsi établi constitue ce qu'on appelle une *triangulation*. Dès lors, dans chacune des mailles de ce réseau, le topographe pourra travailler et dessiner son terrain sans que l'accumulation des erreurs fausse les résultats.

L'établissement d'une triangulation comporte à son tour deux séries d'opérations : les opérations géodésiques proprement dites et les opérations astronomiques.

Les opérations géodésiques comprennent :

1° La mesure directe sur le terrain de la longueur d'un côté au moins du réseau appelé *base* ;

2° La mesure des angles que font, en chaque station du réseau, les directions issues de cette station.

La mesure des angles fait connaître les positions relatives des différents sommets, la mesure d'une longueur permet de reproduire le réseau à une échelle donnée. En effet, connaissant, grâce aux mesures effectuées, la longueur de la base et les angles du premier triangle, on en déduit par des calculs trigonométriques les longueurs des deux autres côtés de ce triangle. Ensuite, connaissant ces longueurs et les angles des triangles adjacents, on en déduit de même les longueurs des autres côtés de ces derniers. Ainsi de suite de proche en proche. On possède finalement les valeurs mesurées de tous les angles du réseau et les longueurs de tous les côtés, longueur *mesurée* pour la *base*, longueurs *calculées* pour tous les autres côtés.

Bien entendu, à l'intérieur de ce réseau de haute précision, dit « de premier ordre », d'autres triangles plus petits et moins précis constituent un réseau « de deuxième ordre », qui enserme lui-même enfin un réseau « de troisième ordre. »

Les opérations astronomiques comprennent des mesures de latitude, longitude et azimut (ou orientation) pour fixer l'emplacement des stations du réseau sur le globe terrestre et orienter la triangulation.

L'exactitude requise par la science moderne pour ces mesures est extrême. Indiquons en nombres ronds les précisions maxima qu'il est possible d'atteindre. On peut mesurer les bases avec des erreurs d'un millionième, c'est-à-dire de 1 centimètre sur une base de 10 kilomètres. Nos instruments à microscopes permettent de lire le dixième de seconde centésimale d'arc, c'est-à-dire la dix-millième partie d'un angle droit et, en géodésie de premier ordre, on tient compte dans certains calculs du millième de seconde, c'est-à-dire de la milliardième partie de l'angle droit. L'observation des étoiles permet de fixer un point en latitude, c'est-à-dire dans le sens Nord-Sud, au dixième de seconde sexagésimale, soit 3 mètres près.

Enfin, dans le calcul des différences de longitudes précises, on tient compte du centième de seconde de temps, ce qui, dans les conditions les plus défavorables, à l'Équateur, correspond à un déplacement du point de 4<sup>m</sup>50 dans le sens Est-Ouest.

En réalité, tous les problèmes géodésiques présentent une complexité profonde, car, dans tout ce qui vient d'être dit, nous n'avons tenu compte ni de la forme de la Terre — qui n'est ni un plan, ni même un ellipsoïde, mais un sphéroïde irrégulier, — ni des différences d'altitude — ni de bien d'autres causes de complications ou d'erreurs. La géodésie — mot rébarbatif qui effraye les profanes — est ainsi en relations étroites, non seulement avec l'astronomie dite de position, mais avec la physique, la physique du globe, la géologie, la navigation, etc. : elle ne poursuit pas que des triangulations ayant en vue l'établissement de cartes; des procédés et méthodes analogues lui permettent de déterminer la forme et les dimensions de notre globe et de traiter des problèmes étroitement liés aux questions les plus délicates de mécanique céleste et d'astronomie générale.

N'allez pas croire pour cela que c'est une science exclusivement de bureau et vous figurer le géodésien comme sans cesse enfoncé dans ses calculs. Non, ce qui fait le charme de la géodésie, c'est l'obligation, avant d'exploiter les documents, de les recueillir sur le terrain, dans les régions et sous les climats les plus divers, au prix de mille difficultés; c'est la raison pour laquelle, en France du moins, l'attribution géodésique appartient à l'armée (Service géographique) ou à la marine (Service hydrographique). N'oublions pas, de plus, que la géodésie est d'origine française; que, dans cette science, notre pays a brillé d'un vif éclat et que l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont sur ce terrain des rivaux redoutables par lesquels nous nous laisserons distancer si nous n'y veillons.

Ces explications préliminaires permettront de mieux saisir la nature des opérations géodésiques exécutées en Syrie avant ou après notre récente occupation. Car nous ne sommes évidemment pas les premiers auxquels s'est posé le problème de la carte de Syrie.

## II

Mais jetons d'abord les yeux sur une carte pour nous rendre compte du théâtre de nos travaux.

En se déplaçant de l'Ouest à l'Est, le voyageur qui part du littoral, riant et cultivé, doit d'abord franchir par des cols de 1.500 mètres d'altitude la chaîne aride et rocailleuse du Liban, dont le point culminant, le Dahr-el-Kotib dépasse 3.000 mètres. Depuis longtemps, le Liban n'est plus couronné de ces cèdres si vantés par la Bible. A peu près seule, une forêt d'environ 400 de ces arbres, dont un petit nombre séculaires, fut assigné aux touristes dans les guides, s'élève comme un vestige respectable au Sud du Dahr-el-Kotib, non loin du chemin de Tripoli à Baalbek.

A l'Est du Liban, la Bekaa, l'ancienne Syrie creuse ou Coélsyrie, est un haut plateau de 900 mètres d'altitude, fertile et cultivé; il forme un sillon parcouru au Nord par le Nahr-el-Asi (l'ancien Orontes) qui tombe dans la Méditerranée après avoir arrosé Homs, Hama et Antioche, et au Sud par le Nahr-el-Litani

(l'ancien Leontes), qui se jette dans la mer, non loin de Sour (Tyr). Près de la ligne de partage des eaux entre ces deux fleuves, s'élève Baalbek (l'ancienne Héliopolis) avec ses magnifiques ruines.

Encore plus à l'Est, l'Anti-Liban, aussi infertile et rocailleux que le Liban, mais un peu moins élevé, se prolonge au Sud par le majestueux Hermon, le Djebel-ech-Cheikh (2.700 mètres) sur les pentes duquel naît le Jourdain, coulant vers le lac de Tibériade.

L'Anti-Liban sépare la Bekaa du désert de Syrie aux rares oasis : Tadmor (l'antique Palmyre) et le magnifique îlot de verdure de Damas, arrosé par le Barada.

Comme voies principales de communication :

A) Deux routes :

1° La route de Beyrouth à Damas, construite de 1859 à 1862 par une Compagnie française, qui a été absorbée en 1892 par la « Société ottomane du chemin de fer de Damas, Hama et prolongements »;

2° La route de Homs, Hama et Alep, qui s'embranchement sur la précédente à Chtora.

B) Deux lignes de chemin de fer, exploitées par la Compagnie précitée :

1° Une ligne à voie étroite unique (1<sup>m</sup>,05), ouverte en 1895, qui conduit de Beyrouth à Damas, en franchissant le Liban à 1.500 mètres d'altitude par une crémaillère et des rampes de 7 0/0, puis l'Anti-Liban par la profonde coupure qu'y trace le Barada dans la région de Zebdani;

2° Une ligne à voie normale unique, s'embranchant sur la précédente à Rayak et se dirigeant au Nord par Baalbek vers Homs, Hama, Alep et Alexandrette.

## III

Je n'entreprendrai pas d'énumérer les très nombreuses cartes de la partie de Syrie actuellement placée sous le mandat français, qui ont été publiées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, pour ne pas dire depuis les Croisades; l'excellente bibliographie française de la Syrie, par Paul Mas-on, ne contient pas moins d'une cinquantaine de numéros pour les cartes françaises seulement (1). Je ne dirai quelques mots que de la carte du Liban au 200.000<sup>e</sup> due à l'expédition française de 1860-1861 et de la carte de reconnaissance générale turque à la même échelle (2).

La première, en une seule feuille, établie d'après les reconnaissances de la brigade topographique du corps expéditionnaire français de Syrie en 1860-1861, rédigée au Dépôt de la Guerre par les capitaines d'état-major Gelis et Nau de Champlouis, a été publiée en 1862. Elle est d'une facture très claire. Le terrain est représenté d'une manière très expressive par des hachures bistres. Il y a peu de cotes d'altitude. Les noms ne sont pas déformés; ils sont écrits à peu près exactement comme ils se prononcent dans le pays. Pour établir le canevas de cette carte, il a été exécuté quelques triangulations expédiées, c'est-à-dire rapides, et on s'est appuyé en plus sur un certain nombre de déterminations astronomiques antérieures. Ni au Service géographique, ni à la Section historique du ministère de la Guerre, je n'ai trouvé trace de ces

(1) On sait que cette bibliographie a été dressée à l'occasion du Congrès français de la Syrie tenu à Marseille au début de l'année 1919, et publiée en annexe aux comptes rendus du Congrès.

(2) Ces deux cartes avaient été placées par le conférencier sous les yeux de ses auditeurs.

travaux. En revanche, les minutes originales des levés, au 100.000<sup>e</sup>, existent au Dépôt des cartes du ministère.

L'histoire de la carte turque ne manque pas de savoir. C'est une carte exécutée par des officiers turcs, employant des instruments et des méthodes français, sous la direction d'un ancien stagiaire au Service géographique de l'Armée française, le général Mehmed Chevki, actuellement directeur du Service géographique à Constantinople, de son vrai titre, président de la Section topographique au ministère de la Guerre ottoman.

Comme capitaine, le général Chevki avait fait un stage de cinq ans à la Section de géodésie du Service géographique, entre 1891 et 1895, accompagné de deux autres officiers; leur retour à Constantinople avait été suivi de l'envoi en mission la-bas du lieutenant colonel Defforges et du capitaine Barisien. Le lieutenant-colonel Defforges, mort il y a quelques années après avoir commandé le 10<sup>e</sup> Corps, était un géodésien éminent, une haute intelligence. Avec le grade de général dans l'armée ottomane, il acquit une influence remarquable auprès du sultan, créa un Service géodésique, fit entreprendre des travaux géodésiques de premier ordre en vue d'une carte régulière de l'Empire. Mais en 1895, par suite d'intrigues auxquelles la main de l'Allemagne n'était pas étrangère, l'état-major ottoman fit une telle obstruction que les travaux sur le terrain durent être abandonnés; la mission française quitta la Turquie en 1900, et le Service géodésique créé périclita.

Après la Révolution de 1908, le colonel Chevki réussit (en 1909) à reconstituer un Service géographique sous le nom de « Commission cartographique ». Il fit adopter pour l'Asie turque le principe d'une carte de reconnaissance au 200.000<sup>e</sup>, fondée sur une triangulation expédiée très judicieusement comprise. Dix ans après, sans que les travaux aient été interrompus un seul instant par les troubles intérieurs, ni par les guerres (celles des Balkans, de Tripolitaine, la guerre mondiale), des triangulations rapides appuyées sur sept bases couvraient 480.000 kilomètres carrés en Roumélie, Anatolie, Syrie, Palestine et aux environs de Médine; 365.000 kilomètres carrés avaient été levés. Sur 170 feuilles environ que comprendra la carte, 19 avaient été triangulées, levées et publiées avant la guerre, 34 (dont la Syrie) avaient été triangulées, levées et en grande partie publiées pendant la guerre, 29 avaient été triangulées depuis 1916 et étaient prêtes à être levées. On voit quelle activité les hostilités avaient imprimée à des travaux faits par des ennemis qui avaient été nos élèves.

Du moins, le général Chevki met-il encore un point d'honneur à proclamer que la Commission cartographique n'a jamais compris que des Turcs. En 1911, Von der Goltz, puis, en 1916, Bronsart von Schellendorf, ont essayé en vain d'y introduire un certain von Driest qui avait beaucoup voyagé en Asie Mineure pour le compte de la maison d'édition allemande Kiepert. Mais la tentative d'emprise allemande la plus caractérisée est celle de 1917 (qui s'est d'ailleurs fait sentir à la même époque sur la Pologne). Cette année-là, une convention fut signée à Budapest entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pour unifier tous les tra-

voux cartographiques des états centraux et, bien entendu, pour adopter les instruments et les méthodes de la Landesaufnahme, c'est-à-dire du Service géographique prussien : l'ellipsoïde de Bessel, le point central Potsdam, etc... Une mission de sept officiers allemands et austro-hongrois, sous le commandement du général von Bertrab, chef de la Landesaufnahme, vint à Constantinople pour imposer cet accord à la Turquie et, par un ordre impérial allemand, un officier allemand fut attaché à la Commission cartographique turque. Les Turcs, habitués à leurs instruments et à leurs méthodes, c'est-à-dire aux nôtres, ne cédèrent pas. Ne l'oublions pas. N'oublions pas aussi que, cependant, en 1917 et en 1918, des missions turques et le général Chevki lui-même sont allés à Berlin et à Vienne s'initier aux procédés allemands de reproduction et aux procédés autrichiens de stéréophotogrammétrie. Sachons faire l'effort nécessaire pour conserver en Turquie, sous le rapport géodésique, une influence incontestée qui date d'un quart de siècle.

La carte turque est une excellente carte de reconnaissance; planimétrie exacte, figuré du sol très travaillé sur le terrain même; elle a une valeur à peu près analogue à celle de la carte de reconnaissance à la même échelle que nous exécutons en ce moment au Maroc. Mais les noms sont inscrits en turc et, dès lors, elle est illisible pour nous. Il fallait la reproduire en traduisant ces noms en français. Peu de temps après l'armistice, le général Chevki a donné toute facilité pour cette reproduction, qui s'exécute au Service géographique de l'armée. Quant à la traduction des noms, malheureusement, elle a dû être naturellement centralisée et faite à Constantinople; les spécialistes savent qu'il n'est pas aisé de transcrire en français les noms géographiques turcs; de plus, pas mal d'entre eux étaient déjà estropiés, de sorte que, sur le terrain même, on constate encore de très nombreuses divergences entre les noms inscrits en français sur la carte et les noms tels que les prononcent les indigènes. Ces divergences disparaîtront peu à peu, car les autorités militaires les signalent et les corrections nécessaires sont exécutées.

Telle qu'elle est, la carte turque traduite, surtout quand elle sera, comme le Service géographique en a le projet, agrandie au 100.000<sup>e</sup> pour être rendue plus claire, a fourni et fournira encore pendant très longtemps des services signalés au Haut Commissariat et à l'armée du Levant, jusqu'à ce qu'une carte absolument régulière à plus grande échelle vienne la remplacer.

Remercions Chevki pacha et les Turcs de l'avoir levée et de nous l'avoir donnée. Au Maroc, où nous sommes depuis treize ans, la carte de reconnaissance analogue au 200.000<sup>e</sup> n'est pas terminée et nous venons seulement tout récemment, il y a quatre mois, de commencer la géodésie régulière, prélude d'une carte régulière, plus tard que nous ne l'avons fait en Syrie.

#### IV

Là, en effet, nous étions délivrés du souci d'établir rapidement une carte de reconnaissance. Aussi la question de la carte régulière s'est posée vers la fin de 1919, quand il a été à peu près avéré que la Syrie

resterait sous le mandat français, quand on a commencé à entrevoir le développement possible de ce pays, rendu à la sécurité et amené à la prospérité sous notre égide. Il est apparu qu'on aurait forcément à commencer le travail par la région la mieux soumise à notre influence, le Liban.

Pour se rendre compte des difficultés que présenteraient les opérations géodésiques de premier ordre, les premières à entreprendre, une mission de reconnaissance sous les ordres du capitaine Schmerber, du Bureau topographique de l'armée du Levant, a parcouru du 12 novembre 1919 au 3 mars 1920 la région comprise entre le Sannin, le Barouk et Beyrouth, en plein hiver, dans des conditions extrêmement dures (40 journées de très mauvais temps, pluie torrentielle, neige ou tempête).

A la suite des renseignements rapportés par la mission Schmerber, au printemps 1920, d'accord avec le général haut-commissaire, commandant en chef de l'armée du Levant, le colonel directeur du Service géographique a adopté le principe d'une carte régulière au 100.000<sup>e</sup> pour l'ensemble (avec les régions les plus intéressantes publiées au 50.000<sup>e</sup>), appuyée sur une triangulation régulière fournissant des points de 3<sup>e</sup> ordre, de densité et de précision suffisantes pour servir de points de départ aux levés cadastraux à très grande échelle. Ces cartes au 100.000<sup>e</sup> et 50.000<sup>e</sup>, en plusieurs couleurs, auront une facture analogue à celle des belles cartes modernes d'Algérie et de Tunisie aux mêmes échelles.

Il fallait passer à l'exécution définitive. Comme il était logique, les géodésiens ont été envoyés d'abord pour procéder aux déterminations astronomiques fondamentales et pour jeter sur le terrain leurs grands triangles de premier ordre. Il était moins logique de partir en août pour arriver là-bas pendant la saison la plus chaude, mais vous savez à quelle époque a été voté le budget de 1920. Bref, les travaux sur le terrain de la campagne 1920 ont duré du 24 août 1920 au 7 janvier 1921.

D'ailleurs, il n'y a pas à regretter que la mission géodésique n'ait pu se mettre en route plus tôt. On se rappelle qu'avant les événements de juillet 1920, l'Emir Faïçal nous interdisait insolemment de dépasser les limites de l'ancien territoire autonome (Sandjak) du Liban. Or, dans l'espace montagneux compris entre les crêtes du Liban et la Méditerranée, étant donné qu'à 20 kilomètres de la mer s'élèvent des cimes de 2.600 mètres comme le Sannin, il eût été impossible de trouver un alignement favorable à la mesure d'une base suffisamment longue. On n'aurait pu entreprendre encore aucun travail définitif. Arrivant au contraire au moment où l'écroulement de la puissance de l'Emir nous ouvrait la Bekaa, l'Anti-Liban et Damas, la mission pouvait établir une triangulation satisfaisant à toutes les conditions techniques exigées, faire choix d'une base dans la Bekaa et de stations appropriées sur les sommets du Liban et de l'Anti-Liban. Le 30 août, après 9 jours consacrés à s'organiser à Beyrouth, elle se concentrait à Rayak, comprenant 5 officiers, environ 80 hommes de troupe dont 12 gendarmes libanais, à peu près autant d'animaux de selle ou de bât et deux véhicules automobiles qui ont rendu les plus grands services pour les reconnais-

sances rapides, les transports de matériel et les ravitaillements.

Je n'entreprendrai pas de donner le détail des quatre mois d'opérations sur le terrain. Un premier détachement, dit de reconnaissance, conduit par le capitaine Schmerber, a procédé à la recherche des points favorables et à la construction des signaux, opération délicate, car de la manière dont est exécutée la reconnaissance dépendent la rapidité, la facilité et, dans une certaine mesure, la qualité des observations ultérieures. Dix stations de premier ordre ont été reconnues, dont cinq en haute montagne sur les points culminants du Liban et de l'Anti-Liban. A partir du début de novembre, la rigueur de la saison a rendu les opérations fort pénibles.

Un deuxième détachement, dit détachement d'observations, comprenant le commandant Figaret, le capitaine de Volontat et moi-même (jusqu'au milieu d'octobre seulement), a mesuré une base de 3 kilomètres et demi dans la Bekaa, base dont le terme nord est à Rayak même et le terme sud sur la route de Damas, près de Bar-Elias. Il a effectué les mesures d'angles aux deux termes, observé au terme sud la latitude et un azimut, c'est-à-dire l'orientation d'un côté de la triangulation issu de ce terme. De plus, il a déterminé la différence des longitudes (ou, ce qui revient au même, des heures) de Paris et de Ksara par réception de signaux radiotélégraphiques spéciaux envoyés par la Tour Eiffel, à la suite d'un accord entre le Service géographique, l'établissement central de radiotélégraphie militaire et l'Observatoire de Paris.

Enfin l'officier d'administration Prudhon, à la tête d'un troisième détachement, a conduit tout le long de la voie ferrée, depuis Rayak jusqu'à Beyrouth, un nivellement de précision par les méthodes perfectionnées du Service du Nivellement Général de la France. Il a établi à Beyrouth un médimarémètre, c'est-à-dire un appareil donnant le niveau moyen de la mer, dont les indications sont depuis lors relevées chaque jour. Il est, en effet, indispensable pour le calcul des triangles ramenés au niveau de la mer, de connaître très exactement l'altitude de la base. Le nivellement s'exécute deux fois, une fois dans chaque sens. Les deux différences de niveau entre Beyrouth et Rayak, obtenues par l'opération aller et par l'opération retour, diffèrent de 0<sup>mm</sup>,6.

Les mesures d'angles ont été gênées dans la Bekaa par les vibrations d'une atmosphère brûlante au milieu du jour et par le curieux phénomène du mirage. En raison des déviations subies par les rayons lumineux au contact du sol surchauffé, on aperçoit non seulement les objets directement, mais aussi leur image renversée, comme s'ils se reflétaient dans une nappe d'eau et ces objets prennent des formes fantastiques.

En revanche, pour les observations astronomiques, tous les soirs, sans exception jusqu'au mois de novembre, le ciel a été merveilleux, d'une extraordinaire limpidité.

Les populations n'ont suscité à nos travaux aucune difficulté, ou si peu qu'il n'est point la peine d'en parler. Je rappellerai toutefois qu'un jour une des mires d'alignement de la base ayant été l'objet d'une tenta-

tive de vol ou de destruction, je fis chercher par les gendarmes libanais les deux maires du village voisin (je dis *les deux*, car lorsque les villages renferment des chrétiens et des musulmans, il y a un maire appartenant à chaque religion). Je les admonestai sévèrement. L'un d'eux exprima son étonnement que les habitants aient commis ce méfait : « Nous avons en effet, dit-il, reçu beaucoup de recommandations de ce genre, car vous n'êtes pas les seuls à construire des signaux ; les Turcs et les Allemands, puis les Anglais en ont fait aussi ». Sans doute jugeait-il que c'était une douce manie des peuples trop civilisés et que d'autres après nous en éprouveraient les effets. Je n'ai pu m'empêcher de lui faire dire par l'interprète : « Personne ne viendra plus ; cette fois, c'est la bonne ».

## IV

Je dois rendre hommage ici à l'aide si efficace que nous ont apportée les Pères Jésuites de Ksara, particulièrement le R. P. Berloty, directeur de l'Observatoire, et le R. P. Combiér, son adjoint.

Nul n'ignore le rôle joué dans le Levant par les Ordres religieux français. Les Jésuites, notamment, possèdent en Syrie d'importants établissements. Ils ont créé en 1842, à Ghasir, village du Liban, et transféré à Beyrouth en 1876, une Université, dite *Université Saint-Joseph*, qui comprend des Facultés de médecine et pharmacie, théologie, langues orientales, des cours d'enseignement supérieur et secondaire, des écoles primaires et une imprimerie d'une importance particulière pour les ouvrages arabes. A Tanaïl et à Ksara, dans la Bekaa, ils possèdent de belles fermes avec d'importantes exploitations agricoles. La vigne réussit parfaitement au Liban ; le « vin d'or » des Pères est célèbre ; leur fine champagne, leur chartreuse et leur *ksarine* sont appréciés des connaisseurs. Mais, pour revenir à la science, il faut encore mentionner leur Observatoire astronomique, magnétique et météorologique de Ksara, qui fonctionnait normalement avant la guerre, à côté des celliers et des caves qui contenaient les précieuses récoltes. Or, sitôt après l'entrée de la Turquie dans la grande lutte, les Pères ont été expulsés et si, jusqu'en 1918, trop de dégâts n'ont pas été commis, la courte période de quelques jours qui s'est écoulée sur la fin des hostilités entre la retraite des Turco-Allemands et l'arrivée des Anglais, a été fatale à Ksara : la lie des populations voisines, livrée à elle-même, a vidé les caves — naturellement — et, ce qui est plus grave, pillé l'Observatoire, volé ou détérioré d'irréparable manière les instruments. A Tanaïl, l'incendie a été allumé pour cacher le pillage. Aujourd'hui Tanaïl se relève de ses ruines, la maison qu'y avait construite Djemal pacha et où il avait habité longtemps, a été démolie ; l'autel de la chapelle, dont il avait fait une table pour sa salle de bains, est rendu à sa destination primitive. Mais pour l'Observatoire, la reconstitution du matériel instrumental ne peut se faire que lentement et à grands frais.

Le R. P. Berloty et son adjoint le R. P. Combiér — celui-ci qui a fait vaillamment la guerre comme officier d'infanterie, — ont rendu à la mission, grâce à leurs connaissances scientifiques, les mêmes services

que lui auraient prêtés deux officiers géodésiens de plus. En consentant à s'employer à la mesure de la base, opération longue et pénible qui nécessite cinq officiers opérateurs, ils ont permis au détachement d'observation d'effectuer celle-ci sans le concours des deux autres détachements qui ont pu, dès lors, pendant ce temps, continuer leurs propres opérations. Chaque matin, pendant tout le mois d'octobre, on a vu arriver à 5 heures et demie sur le terrain de la mesure nos deux collaborateurs, venus de Tanaïl et levés depuis 3 heures pour pouvoir célébrer leur messe quotidienne obligatoire, avant de venir nous rejoindre. J'ajoute que le travail de la mesure se poursuivait sans interruption, sous un soleil de feu, jusque vers midi ou 13 heures, et qu'on regagnait seulement alors le camp pour le déjeuner.

## VII

Afin de faire donner à la campagne de 1920 des résultats appréciables, malgré l'époque tardive où elle avait été commencée, les opérations ont été prolongées jusqu'au début de janvier 1921 ; mais l'expérience des deux derniers mois, novembre et décembre, prouve que la saison favorable au géodésien dans le Liban ne s'étend pas au delà du mois d'octobre. Comme elle commence en mai, au moment où les hauts sommets cessent d'être couverts de neige, c'est à cette époque que seront repris les travaux de 1921, pour être poursuivis jusqu'en octobre. La reconnaissance du réseau de premier ordre sera poussée plus au Nord et plus au Sud, les observations seront continuées ; en même temps, la triangulation de détail sera entreprise dans la région de Beyrouth pour fournir le plus tôt possible des points de départ aux topographes.

Il ne faut pas s'imaginer que d'ici quelques mois le Service géographique sera en mesure de présenter une carte régulière au 100.000<sup>e</sup> de la Syrie ou des divers territoires de l'ancienne Asie turque placée à présent sous le mandat français. C'est une pensée que peuvent seulement avoir ceux qui n'ont jamais réfléchi à fond à la question. Pour réfuter cette utopie, il suffit de rappeler quelques nombres relatifs à notre carte au 80.000<sup>e</sup>. La géodésie de premier ordre a commencé en 1792 par la célèbre mesure de la Méridienne de Paris due à Delambre et Méchain ; elle a été terminée en 1845, cinquante-trois ans après. La géodésie de détail a été terminée en 1855, soixante-trois ans après. Les levés topographiques ont duré de 1818 à 1866, quarante-huit ans. Les premières feuilles ont paru en 1833, les dernières en 1880. L'œuvre complète a ainsi exigé quatre-vingt-huit années (1792-1880), pendant lesquelles toutes les forces, ou à peu près, du Dépôt de la Guerre lui ont été consacrées. Tout dépend évidemment du personnel employé et des crédits. Mais supposez des moyens analogues appliqués aux régions qui nous intéressent en Syrie, la superficie de celles-ci étant 2, 3 ou 4 fois moindre que celle de la France (nombre difficile encore à fixer) et concluez. L'œuvre durera quelque vingt ans à trente ans au moins.

Vous avez vu par la description du pays quelles en seront les difficultés. La montagne en Syrie sera dure aux géodésiens comme aux topographes, comme elle l'est partout ailleurs du reste. Ils y apprendront leur métier. Ce sera une excellente école pour reconstituer

un corps de techniciens durement éprouvé par la guerre.

A ce sujet, je tiens à signaler les officiers qui m'ont accompagné là-bas; le commandant Figaret, les capitaines Schmerber et de Volontat, l'officier d'administration Prudhon. Tous nouveaux venus à la géodésie, ils se sont consacrés à leur tâche avec le plus entier dévouement et une compétence qui s'est chaque jour mieux affirmée.

Nous avons d'ailleurs trouvé sur place un précieux collaborateur de plus dans le chef du Bureau topographique de l'armée du Levant, le capitaine Messire.

Enfin un devoir s'impose pour nous, signaler combien nous avons été soutenus par le sentiment que, dans la mesure de nos moyens, nous collaborions à l'œuvre immense entreprise là-bas par un chef sous les ordres duquel il est aisé de servir et rien ne paraît impossible.

### VIII

Je terminerai en sortant du domaine de la géodésie pour vous montrer la variété des aspects sous lesquels se présente la Syrie. Les photographies que vous venez de voir sont pour la plupart dues à la mission. J'en emprunterai à présent quelques autres aux séries du Haut Commissariat, et je vous signalerai en passant l'œuvre photographique considérable d'un amateur, beaucoup plus fort que nombre de professionnels, l'abbé Bretoq, qui a parcouru le pays en tous sens. Si vous voulez voir de magnifiques épreuves, allez en admirer l'exposition au Musée des Arts décoratifs.

Ce qui saisit, quand on parcourt la Syrie, c'est une ambiance de souvenirs historiques qui étreint. On peut sourire quand les indigènes montrent soit le tombeau de Noé (qui est un aqueduc), soit la colline où Abraham voulut sacrifier son fils; mais il n'en est pas moins vrai que cette terre est une de celles où est née l'histoire de l'humanité. Tous les peuples y ont laissé leurs traces: les Phéniciens, les Hébreux, les Grecs et les Macédoniens, les Romains, les Arabes, les Croisés, les Turcs, jusqu'aux soldats de Bonaparte et à ceux du Second Empire. Je n'ai plus douté de la position privilégiée qu'y détient la France, quand, entrant tout à fait à l'improviste dans le grand salon d'une famille syrienne, un dimanche, j'ai trouvé une douzaine de personnes s'exerçant à chanter en chœur *la Madelon*, même les deux *Madelon*, celle de la *Victoire* et l'autre. Et nous avons été bien forcés d'accompagner le refrain.

Au cours de cette conférence, le général Gouraud était arrivé au bureau. Il a félicité le colonel Perrier de la plénitude et de l'intérêt de son exposé, puis, il a demandé aux assistants de se faire auprès du public français les apôtres de la Syrie. Tardivement placée sous le mandat de la France, au lendemain d'une guerre aussi ruineuse que longue, la Syrie se trouve la victime d'une défaveur qu'il importe de combattre et qu'il est nécessaire de faire disparaître. Pour obtenir ce résultat, il faut montrer combien considérables sont les « possibilités » de la contrée, et de quelle utilité sera pour la France la mise en valeur de la Syrie. Voilà précisément ce que le général Gouraud a fait en quelques mots. Il a terminé en demandant à ses auditeurs de se constituer les défenseurs d'un nouveau projet de loi qui lui tenait à cœur à lui-même: la création d'une

médaille coloniale qui serait donnée à tous les soldats ayant pris part aux récentes campagnes de Syrie.

Commencée à 9 heures du soir, la séance a pris fin à 10 h. 3/4.

### UNE

## NOUVELLE OFFENSIVE HELLÉNIQUE EN ASIE MINEURE

Au moment où nous achevions la mise en page de notre dernier numéro, nous n'avions aucun doute sur les suites que devait avoir la mobilisation hellénique. Toutefois, par souci d'impartialité, et pour ne pas nous départir de notre rôle de scrupuleux observateur des faits, nous avons tenu à taire nos prévisions; qu'auraient pu ajouter nos faibles paroles, surtout à une heure aussi tardive, aux conseils de prudence que le ministre des Affaires étrangères de France, M. Aristide Briand, avait donnés à Londres aux membres de la délégation grecque avec qui les déplorables souvenirs des massacres du Zappeion ne lui interdisaient pas de converser? Mais ni les judicieuses réflexions du chef de la délégation française, ni les avertissements donnés aux Grecs comme aux Turcs, par M. Lloyd George, au nom du Conseil suprême, le 12 mars, en leur faisant connaître les ultimes décisions de la Conférence, ni les conclusions du rapport technique du maréchal Foch, ni même le souvenir de l'échec de leur dernière offensive, rien n'a pu empêcher les Grecs d'entrer en lutte contre les Nationalistes turcs. N'avaient-ils pas eu très facilement raison des velléités de résistance des patriotes turcs, en Thrace comme en Anatolie, au lendemain de la signature du traité de Sèvres? Pourquoi, dès lors, n'en serait-il pas de même maintenant encore? Et, sans tenir compte de l'état d'esprit qu'avaient nettement décelé les dernières élections grecques, sans tenir compte aussi des progrès indéniables réalisés depuis quelques mois par leurs adversaires, les Grecs se sont lancés en campagne.

De maladroits amis les y ont-ils poussés? D'aucuns l'ont prétendu. Ils ont accusé les Anglais, inconsolables au fond de la révision du traité de Sèvres, d'avoir engagé les Hellènes à marcher en avant et à fournir ainsi la preuve de la faiblesse de leurs adversaires; ils ont écrit qu'après avoir officiellement déclaré ne devoir fournir aucun secours pécuniaire ni autre aux belligérants, le cabinet de Saint-James avait, non pas encouragé directement le roi Constantin dans ses projets agressifs, mais laissé faire ses nationaux, et qu'ainsi le gouvernement d'Athènes s'était vu une fois de plus « patronné par Saint-Georges, qui lui avait prêté sa cavalerie »; ils ont reproché au Premier britannique d'avoir joué un double jeu. Sans accepter pour démontrées toutes ces imputations, nous devons en retenir quelques-



unes. Personne, en effet, n'a contesté que les Grecs habitant l'Égypte n'aient été appelés sous les drapeaux et acheminés sur leur destination sous la protection des autorités britanniques. Ces mêmes autorités britanniques d'Égypte auraient (dit-on) également favorisé l'envoi d'armes et de munitions en Grèce, et on aurait vu, au combat d'Eshi-Chehr, un colonel anglais qui suivait les opérations, prendre la tête d'une troupe hellénique dont le chef venait d'être tué, et se faire blesser à mort en la conduisant à l'attaque. Enfin la délégation d'Angora a protesté contre la livraison de munitions et de matériel de guerre faite à la Grèce par l'administration anglaise d'Égypte; elle a formellement rappelé aux Alliés que ceux-ci se sont engagés à rester neutres dans le conflit actuel. De son côté, dans une note toute récente, le gouvernement ottoman a protesté auprès des Puissances alliées contre les actes commis par les autorités militaires et navales de la Grèce sur les bords de la mer de Marmara, notamment contre les massacres accompagnés de tortures auxquels s'est livré, le 11 avril, l'équipage du croiseur grec *Avérof* sur la population musulmane de la ville d'Ismid. Il a insisté sur l'injustice que constitue à l'égard de l'un des belligérants la faculté accordée aux Grecs de débarquer sur les côtes de la Marmara et d'y bombarder des villages turcs, rappelant aux Alliés que, par suite de la proclamation de leur neutralité, ils auraient dû interdire aux Grecs toute opération dans cette zone des Détroits, où les trois principales puissances de l'Entente se sont réservé le droit exclusif d'agir militairement. Ainsi, en fait, les coloniaux anglais auraient fourni, une fois encore, des preuves de leur désinvolture à l'égard du gouvernement britannique, et de l'intransigeance de leur patriotisme.

Peut-être en est-il bien ainsi; mais convient-il d'aller chercher très loin une explication toute simple! En réalité, les Grecs sont entrés en campagne parce que la révision du traité de Sèvres, dont on leur avait communiqué les conditions le 12 mars, les menaçait dans une de leurs plus précieuses acquisitions nouvelles; si elle leur conservait la possession de la Thrace orientale et celle de la ville même de Smyrne, elle leur imposait, par contre, l'évacuation de la campagne smyrniote. Après avoir obtenu naguère, dans les conditions inespérées que l'on sait, d'occuper provisoirement ce territoire, puis se l'être vu définitivement attribuer par la paix de Sèvres, les Grecs n'ont pas pu se résoudre à l'abandonner, et le roi Constantin a compris que, dans l'avenir, ses sujets — à qui il a déjà été si néfaste — lui reprocheraient amèrement d'avoir délaissé ce que M. Venizelos avait su arracher aux Alliés. Tous, sujets et souverain, se sont dit qu'en présence d'une victoire grecque dont ils ne doutaient pas, les chefs de l'Entente ne maintiendraient pas leurs décisions non plus que les Nationalistes leurs revendications. Après avoir entrepris d'impressionner les dissidents en Thrace et en Asie Mineure, en soumettant les populations des pays

nouvellement occupés à un véritable régime de compression, les Hellènes ont donc joué d'audace et sont entrés en campagne dans les régions de Brousse et d'Ouchak, en manifestant l'intention d'aller jusqu'à Angora et de contraindre les Nationalistes turcs à leur demander merci (23 mars).

On sait ce qui s'est passé. Au début, comme en janvier dernier, les événements ont semblé justifier le calcul des Grecs: aucune résistance sérieuse; les adversaires des armées helléniques semblaient incapables de faire autre chose que de reculer. Bientôt, cependant, force était de constater quelque changement: l'avance était moins prompte et la lutte devenait plus dure; puis les communiqués grecs avouaient eux-mêmes que la résistance de l'ennemi devenait acharnée et la progression hellénique très lente; puis... c'était la défaite d'Eski-Chehr et ses conséquences, le recul des Grecs sur presque tout le front (dès le 8 avril), et l'évacuation du nœud de voies ferrées qu'est Afioum-Kara-Hissar et l'incendie de cette ville en avant d'Ouchak. Si, plus au Sud, sur les bords du Méandre, les Grecs se sont maintenus à Ichikli, au Nord-Est de Denizli, ils n'ont pas pu, par contre, conserver leurs anciennes positions dans la partie septentrionale de l'Anatolie en avant du Bosphore; là aussi, après la défaite d'Eski-Chehr, force leur a été de reculer, d'abandonner Ada-bazar incendiée, et de reculer jusqu'aux alentours d'Ismid, l'ancienne Nicomédie des Grecs, à qui l'intervention de l'organisation américaine de secours a pu éviter les horreurs d'un bombardement... Actuellement, Grecs et Turcs reprennent haleine; les premiers préparent, affirme-t-on une nouvelle offensive qu'ils déclancheraient surtout dans le secteur d'Ouchak vers la fin du présent mois d'avril. Mais l'état-major hellénique, qui doit être singulièrement mortifié de la manière dont il a célébré le centenaire de l'indépendance de la Grèce, n'a eu garde, sans doute, de crier sur les toits ses intentions.

Il lui est possible au contraire, à lui comme aux journaux d'Athènes, d'accuser la France d'être le véritable auteur de la défaite d'Eski-Chehr, et de prétendre que, sans les bonnes troupes ramenées par le commandement nationaliste du secteur de Cilicie, jamais les soldats de Moustapha-Kemal n'eussent pu contraindre les Grecs à reculer. Rappelons ici, après d'autres, que la voie ferrée Bozanti-Koniah est de très faible rendement et que les troupes turques du secteur de Cilicie auraient dû, pour pouvoir participer aux opérations contre l'armée grecque, se mettre en mouvement au début de mars, c'est-à-dire à un moment où, bien au contraire, on constatait un renforcement des nationalistes sur le même front de Cilicie. Ajoutons encore que l'ordre de bataille turc n'était nullement modifié de ce côté à la date du 23 mars, autrement dit au début de l'offensive hellénique; il ne l'a été, légèrement, qu'à la fin du mois. Quant à la 41<sup>e</sup> division turque ce n'est pas à la suite de l'accord franco-turc qu'elle a été ramenée à l'Ouest, comme le prétend l'état-major hellénique, car elle se trouvait dès

le mois de janvier dans le secteur où elle a victorieusement arrêté l'offensive ennemie. Ainsi, la France n'est nullement responsable de l'échec militaire des Grecs.

En réalité, si dure soit cette constatation, c'est à eux-mêmes que les gouvernants grecs doivent s'en prendre... à eux-mêmes et à d'imprudents conseillers. En laissant passer le délai de trente jours accordé par les alliés à la Grèce et à la Turquie pour présenter leur réponse aux propositions qui leur étaient faites, ou plutôt encore en y répondant par une offensive contre les Turcs, ils ont mis leur peuple dans un mauvais cas. Ils escomptaient des succès, et n'ont que subi des revers.

Après la conférence de Londres au point de vue diplomatique, la bataille d'Eski-Chehr a, au point de vue militaire, rendu inévitable la révision de la paix de Sèvres.

HENRI FROIDEVAUX.

## Les grandes routes de l'Asie centrale (1)

Les autres populations de l'Asie centrale ont été savamment décrites par Vambéry, qui les visita il y a plus d'un demi-siècle, à une époque où l'étranger ne pouvait, sans risquer sa vie, pénétrer dans les territoires, en proie au fanatisme le plus despotique, des Khans de Khiva et de Kokhand et de l'Emir de Bokhara.

Les Kirghiz du Turkestan sont presque exclusivement pasteurs et, comme les Turcomans, sont des cavaliers consommés. « Le Kirghiz, dit un de leurs proverbes, aime les arbres pour abriter sa tente, mais il n'aime pas, comme le Sarte ou l'Usbek, user sa vie à en élever lui-même. » C'est d'après l'ouvrage consciencieux du colonel Grodekof qu'on doit étudier leur origine, leurs mœurs, leur *adat* ou coutume, leur constitution sociale. Félix de Rocca, qui suivit en 1895 la mission russe au Darvaz et au Caratché-gine, résume cette belle étude en constatant des traits frappants qui rappellent les observations consignées par Rubruquis et par du Plan Carpin, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans les mémorables relations de leurs voyages à travers ces contrées à l'époque de Gengis Khan. Ils sont restés, notamment dans l'Alaï, bergers nomades et brigands des steppes, tandis que, chez leurs congénères qui ont pris contact avec les Russes, les mœurs et le caractère national se sont promptement transformés. « A Omsk, Akmolinsk, Semipalatinsk, Pérofsk, Kazanlinsk, Aoulié-Alta, dit-il, il y a des écoles, des journaux publiés en langue indigène, par lesquels nos idées s'infiltrèrent et font leur chemin.

(1) Suite et fin. Voir le numéro de l'Asie française de mars 1921, p. 103-108.

Beaucoup de Kirghiz qui ont reçu de l'instruction deviennent militaires, fonctionnaires, maîtres d'école, et servent avec distinction dans les rangs de l'armée et de l'administration russes. Fatalement, ce mouvement s'étendra un jour aux Kara-Kirghiz, ces derniers survivants des grandes migrations des peuples asiatiques (1). »

Au pied du Pamir, dans les vallées arides du Caratché-gine et du Darvaz, de Koulab, de Houlleuse et de Hissar, soumises à l'Emir de Bokhara, habitent les Tadjiks montagnards. Ils vivent dans une contrée presque inaccessible, où l'espace réservé à la culture, dans des vallées bien irriguées, est réduit à un faible territoire sur les rives du Pandje, du Sourkhab et du Yakhsou, affluents de l'Amou Daria. Il y existe des terrains assez riches en fer, que les indigènes exploitent par les procédés les plus sommaires pour échanger ces minerais (au Ferghana, au Kokhand et à Bokhara) contre des céréales, des étoffes et des poteries, par le système du troc, l'usage de la monnaie leur étant inconnu. Ces populations misérables sont régies par leur *adat* ou coutume; elles parlent un dialecte iranien et sont en butte, comme Chiites, à l'hostilité des Afghans, qui les ont asservies parfois, et contre lesquels la protection russe leur apporte la sécurité.

Chez les Sartes du Ferghana, dans le district de Namangan, les *Kazias* ou juges ont une compétence à deux degrés, la première instance étant celle du juge et la seconde celle de l'Assemblée des *Kazias* ou tribunal d'appel, qui se réunit une fois par mois. Chaque village ou *Kichlak* a son *Kazia* qui peut être assisté d'un greffier (*aglum*), souvent plus instruit que le juge. En cas de difficulté, le serment peut être déféré; il comporte différentes formules. Les arrangements amiables sont très fréquents.

Les Sartes sont mêlés aux Tadjiks, dans le Khanat de Samarkand, et ont un quartier spécial, appelé la « Ville Sarte », dans la capitale. Ils sont adonnés aux petits métiers ou réservés pour les corvées humiliantes. Les plus fortunés pratiquent l'usure; ils sont appelés par les Kirghiz les « chiens jaunes ».

Au Sud-Ouest du Pamir, habitent des populations mélangées: Ouzbecks et Tadjiks, au nombre de 150.000 à 200.000 individus, dans le Ouakan et le Badakchan. Les passes orientales font communiquer les bassins de la Kotcha, affluent de l'Amou-Daria et du Pandje, avec celui de l'Indus et de ses affluents, et avec le Tchitral. Les Galtchas, décrits par de Ujfalvy, sont d'origine iranienne, mais plus purs de race que les Tadjiks: on a retrouvé dans leurs fêtes du Feu ou du Soleil, dans leurs coutumes et dans leurs pratiques, des traditions qui remontent au Mazdéisme. Dans ces régions lointaines se voient encore des tours dont on attribue la construction aux Zardoutchi ou Adorateurs du Feu.

Dans les territoires du Turkestan septentrional,

(1) De l'Alaï à l'Amou Daria, p. 174, 195 et 276.

les Tadjiks et les Ouzbecks sont en grande majorité. Les premiers sont commerçants ou manieurs d'argent; leur physionomie est vive et intelligente, le type manifestement persan, la barbe épaisse, la taille élevée et la démarche élégante. Ce sont les hommes d'affaires de l'Asie centrale.

Les Ouzbecks, de race tartare, descendent des conquérants qui furent les anciens maîtres du pays; les émirs de Bokhara appartiennent à cette race et se prétendent issus de la famille de Gengis Khan. L'Ouzbeck, d'aspect lourd et épais en général, est pasteur ou agriculteur, et méprise au même degré le Tadjik et le Sarte, qu'il traite de mécréants et de païens.

La réforme du système fiscal par l'administration russe a soulagé ces peuples de l'oppression et des exactions qu'ils subissaient sous l'autorité absolue des Khans. L'impôt est établi à 3 roubles 50 kopeks par *kibitka* ou tente, et à 70 kopeks par tête pour les nomades, à 1 rouble par personne pour les sédentaires, à titre de taxe agraire (*Khepatch*). La perception est confiée aux chefs indigènes, mais contrôlée par l'administration russe (1). Dans son beau livre sur le *Turkestan russe*, M. Woeikof reconnaît que les nomades paient très peu d'impôt pour le foncier, le principal est de 10 0/0, mais la perception est très inférieure au taux légal.

Au cours de son trajet aventureux à travers l'Asie centrale, Vambéry a recueilli quelques données intéressantes; il cite notamment des chiffres extraits d'un ouvrage de Khanikof, publié en 1843, d'où il résulte que 5.000 à 6.000 chameaux étaient employés annuellement aux importations du Turkestan en Russie, lesquelles s'élevaient au total de 12 à 15 millions de francs. Les exportations corrélatives, ajoute-t-il, qui montaient en 1828 à 23.600 livres (590.000 francs), s'élevaient élevées en 1840 à 67.675 livres 16 sh. (1.641.895 fr.). Dans la période décennale de 1840 à 1850, les exportations montèrent à 1.014.237 livres (23.355.925 fr.) et les importations à 1.343.741 livres (33.643.525 fr.). Enfin les rapports officiels publiés en 1862 à Londres montraient les progrès du commerce, à cette date, pour Khiva et Bokhara. La somme de ce mouvement commercial a été de 2.289.420 livres, soit 57.235.500 fr., ce qui égale à peu près les calculs faits précédemment pour toute l'Asie centrale.

\* \* \*

La construction du Transcaspien a créé une situation toute nouvelle pour les facilités des transports: c'est après de longues études que le tracé des voies de pénétration et de communication entre l'Europe et l'Extrême-Orient a été arrêté, aussi bien en partant de la Russie qu'au départ de la Méditerranée et de la mer Noire. En 1874, MM. Cotard et de Lesseps proposaient de construire une ligne transversale d'Orembourg à Merw et à Caboul, raccordée avec le réseau anglo-

indien. Vers cette date, furent mis à l'étude le tracé d'une voie transsibérienne d'Orembourg à un port du Pacifique, et celui d'une voie annexe transmongolienne, par Ourga, prolongée jusqu'à Pékin et reliée à un réseau de voies ferrées à travers la Chine.

Le Transcaspien, reliant Ouzoun-Ada à Tashkend et pouvant être facilement complété par un embranchement de Merw à Hérat, et de là jusqu'à Caboul ou Kandahar, fut au contraire improvisé au moment de l'expédition de Skobeleff contre les Turcomans Tekkes, à titre de ligne stratégique à voie étroite au début.

Le général Annenkoff, auteur du projet, eut à surmonter les plus redoutables obstacles pour établir le tracé en plein désert, sur des sables mouvants, sans points d'eau et avec d'immenses difficultés d'approvisionnement et de ravitaillement. La voie, au fur et à mesure de l'avance, était établie à grande largeur; le pont de bateaux de 3 kilomètres sur l'Amou-daria, à Tardjouï, fut pourvu d'une armature assez puissante pour résister aux courants les plus violents. La voie, portée jusqu'à Samarkand en 1888, atteignit Tashkend deux ans après, tandis que le Transsibérien ouvrait sur cette ville un embranchement à Orembourg. C'est ainsi que l'Asie centrale put être reliée en dix ans aux réseaux du territoire russe et, par là, à l'Europe.

Il n'est douteux pour personne que le traité anglo-persan du 3 août 1919, visant la construction de voies ferrées, notamment de Téhéran à Hérat et à Bagdad, n'ait eu pour objet immédiat les communications entre l'Inde et la Méditerranée par la Mésopotamie, la Perse et l'Asie Mineure, ce qui rendrait à peu près nul l'intérêt politique et commercial de l'embranchement projeté de Merw à Hérat, sur le Transcaspien, qui n'est déjà plus une menace pour l'Angleterre. Toute l'importance de cette voie consiste dans la sécurité et la régularité qu'elle a apportées pour les échanges des produits de l'Asie centrale avec les marchandises de l'Europe, le trafic avec l'Inde et avec la Chine n'ayant que le caractère d'un commerce de transit.

\* \* \*

La culture du coton s'est développée largement dans le Turkestan russe. Les plantations occupaient 3.000 déciatines en 1884, 4.500 en 1889 et 100.000 en 1892. En 1913, on comptait 100 usines de nettoyage et d'égrenage. Dans la vallée du Mourghab et dans le territoire transcaspien, cette production, qui s'accroît rapidement, a largement prospéré; dans le Ferghana, elle s'est augmentée au détriment de celle des céréales, ce qui avait contribué à élever le prix du froment, qui atteignait 2 roubles le poud. Pour le coton, la baisse du prix, qui descendit jusqu'à 9 roubles 1/2 le poud, rendu à Moscou, tandis que celui du Turkestan, de qualité inférieure, atteignait presque le même prix, eut pour effet de faire décroître la culture. Cette production, qui s'était élevée à 4 millions de pouds, dont les trois quarts

(1) Général ANNENKOFF: Les routes de l'Inde. *Nouvelle Revue*, août 1881.

avaient la Russie pour débouché, était descendue à 2 millions 1/2 pendant la saison 1894-1895, mais elle s'est relevée depuis cette date.

« Les cultures du riz et du coton américain, disait M. Woeikof en 1913, ont beaucoup contribué à détruire l'ordre qui existait autrefois dans la distribution de l'eau. La culture du coton américain ne date que de trente ans et il y en a à peine quinze qu'elle a pris une grande extension. La culture du riz, d'après les anciennes coutumes, ne devait occuper que les terres marécageuses. Après la conquête russe, l'administration supérieure laissant aller les choses, la culture du riz se développa considérablement. Dans le Ferghana il y a près de 60.000 hectares de riz. En 1869, il y avait 11.000 hectares de rizières dans les districts de Samarkand et de Katti Kourgan; en 1875, 20.000 hectares; en 1900, dans le district de Samarkand, 43.000 hectares ».

Une des maisons les plus importantes de la compagnie Andréieff possède plusieurs huileries de coton dans le Ferghana; M. Woeikof les visita en 1911. M. Posniakof a signalé l'avantage des tourteaux d'huile comme engrais (1).

Le régime des eaux est des plus précaires. Le Zarafchan, ou « distributeur de l'or », et l'Amou Daria s'épuisent par l'évaporation; le premier se perd dans les sables avant d'atteindre Bokhara; dans le « Paradis des Kirghiz », qu'il traverse au sortir du glacier de Pierre le Grand, ses affluents sont nombreux et abondants; mais au delà du Ferghana, son débit est réduit déjà par les innombrables canaux par lesquels les Kirghiz font dériver ses eaux pour les besoins de l'irrigation de leurs champs. Il en est de même pour l'Amou Daria, dans le territoire de Kharism, dont l'étendue totale est de 10.000 kilomètres carrés et qui absorbe 7 millions de mètres cubes d'eau. On a calculé qu'on pouvait réduire d'au moins un tiers cette dérivation par une méthode d'irrigation plus rationnelle, ce qui permettrait d'utiliser les alluvions qui vont se perdre dans l'Aral, à Noukous, à la base du delta du fleuve, où ils sont entraînés par une pente de 18 mètres, sur une longueur de 70 kilomètres. Le Mourghab et le Héri Roud sont également épuisés par les canalisations des riverains et vont se perdre dans les sables au delà de Merw et de Hérat.

On ne connaît qu'approximativement la quantité des terres irriguées :

	Milliers d'hectares
Ferghana.....	920
Sir Daria.....	700
Samarkand.....	530
Transcaspie.....	460
	<hr/> 2.310

Les canaux dérivés du Zarafchan irriguent 400.000 déciatines, ceux du Kachka Daria, 500.000 déciatines, ceux du Kafirnaghan et du Vaktch, 300.000 déciatines, ceux de l'Amou-Daria (rive droite) 400.000 déciatines, soit, en tout,

1.600.000 déciatines ou 1.750.000 hectares (1).

Nous nous bornerons à mentionner les relevés, très approximatifs, qu'on a donnés pour l'ensemble des territoires et des populations du Turkestan. Les deux grandes solitudes de Kara-Koum et de Kizil-Koum (les Sables noirs et les Sables rouges), à l'Ouest et à l'Est de l'Amou-Daria, forment une surface inhabitée qui, semble-t-il, était restée depuis les temps géologiques à l'état de plaine, en partie comblée, dans la période actuelle, par les sables mouvants. On s'accorde à y reconnaître le lit primitif d'une vaste mer intérieure, desséchée par les évaporations. Le même phénomène d'abaissement de niveau a été constaté depuis l'antiquité pour la mer Caspienne, le lac Balkasch et la mer d'Aral, qui finiront, dans quelques siècles, par devenir des marais avant de disparaître totalement.

Les chiffres suivants que donne Elisée Reclus remontent à un demi-siècle et sont bien inférieurs aux évaluations des Russes pour la période contemporaine.

	Superficie — Kilomètres carrés	Population — Habitants
Possessions de l'Atrek à l'Irtysch.....	3.708.435	4.500.000
Khiva.....	57.800	300.000
Bokhara.....	239.000	2.150.000
Turkmènes indépendants..	206.500	200.000
Turkestan afghan.....	435.000	950.000
	<hr/> 4.346.435	<hr/> 8.400.000

L'ensemble des terres conquises depuis la prise d'Ak-Metched, sur le Sir-Daria, en 1853, est de 1.400.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire plus du double de la superficie de la France. Il ne comprend pas le territoire transcasprien annexé en 1885, après la prise de Merw. Bokhara et Khiva sont nominalement indépendants, mais en raison de l'unification du régime douanier, ce ne sont que des prolongements du territoire russe jusqu'à la frontière économique.

\*  
\* \*

L'œuvre d'initiation et d'éducation des indigènes avait été envisagée hardiment par les Russes, en même temps que celle de la pacification, telle qu'elle avait été entreprise pour la Sibérie dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les études auxquelles s'était livré le grand-duc Nicolas sur les chemins de fer de l'Asie Centrale en 1873, au moment de la chute de Khiva, avaient démontré les facilités d'accès de l'Amou-Daria pour relier Taschkend à Orembourg à travers le désert de Kara-Koum, que l'auteur avait considéré, malgré les récits exagérés de quelques explorateurs, comme n'offrant aucun obstacle insurmontable. Cette immense cuvette ne serait qu'une région solide en voie de formation, à laquelle la fertilité pourrait être rendue dans sa plus grande étendue, comme elle l'a été partiellement dans les endroits où les Kirghiz

(1) WOEIKOF, *Le Turkestan russe*, Paris, Colin, 1913.

(1) WOEIKOF, *Turkestan russe*, p. 230, 231, 232.

pasteurs ont pu s'établir, et où la végétation a pu être favorisée. Il en est de même pour la vallée du Sir-Daria, à l'Est du désert de Kara-Koum, que le grand-duc parcourut en 1877 jusqu'à Kara-Tongai.

Le Kizil-Koum, ou désert rouge, qui s'étend entre l'Amou-Daria et les vallées du Sir-Daria et de Zarafchan, a pu, pour une faible part, être récupéré pour la culture à l'aide de canaux dérivés de ces trois puissants cours d'eau : c'est par un canal magistral entre les deux grands fleuves géants que le grand-duc Nicolas proposait de concentrer toutes les masses liquides au Nord de Tardjouï, qui est désormais le pivot de la circulation terrestre et fluviale. Là est l'entrepôt central de la voie ferrée de la Caspienne à Taschkend, passant par Merw, Bokhara et Samarkand ; là aboutit la navigation jusqu'à Koundouz, par Kélib et Kerki, en attendant qu'une voie ferrée relie Merw à Kandahar ou à Kélat par Hérat et Maimeneh.

Mais, à cette date, le projet Cotard-de Lesseps dut être abandonné en raison de la résistance irréductible de l'Angleterre. Les deux lignes transversales, le Transcaspien et le Transsibérien, ont été construites en dépit de sa mauvaise humeur bien manifeste ; la pacification de l'Asie Centrale a été, comme le panslavisme, le cauchemar des hommes d'Etat britanniques, à commencer par lord Palmerston, qui faillit mettre deux fois l'Europe en feu pour sauver les Détroits en proclamant Constantinople intangible. C'est ce fantôme que ressuscitait à son tour Disraëli en 1878 pour sauver l'Osmanli. En 1914, réconciliée avec le tsarisme, l'Angleterre a paru souscrire à la liquidation de l'héritage de l'Homme malade, mais elle n'alla pas jusqu'à ouvrir à sa rivale, devenue son alliée, la route de l'Inde convoitée par les Allemands, qui avaient presque achevé alors le « Bagdad bahn ».

Il semble que, sous la convention de Téhéran, perce une arrière-pensée de liquidation de l'héritage des tsars en Turkestan. Ce sont de vastes desseins, mais il serait peut-être temps de jouer cartes sur table plutôt que de tourner autour de tels problèmes sans les aborder de face. On peut pérorer autour des tapis verts sur l'organisation d'une Société des Nations, mais l'Asie n'est à personne et les Asiatiques ne sont pas des articles d'échange.

FEU EDMOND HIPPEAU.

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 30 francs.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne, et participent à son action.

La Banque de l'Indochine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

## L'Inde d'hier et d'aujourd'hui

D'APRÈS

SIR VALENTINE CHIROL

Les Anglais réfléchis et clairvoyants n'envisagent pas sans appréhension les choses de l'Inde. Un changement complet de mentalité s'est produit dans ce pays depuis l'armistice : il a perdu toute confiance en la justice de l'Angleterre et n'éprouve que du mépris pour la nouvelle constitution qu'on lui a octroyée. Comme le fait remarquer le *Manchester Guardian*, c'est un symptôme grave de voir 22.000 délégués indiens, réunis en Congrès, déclarer « que toute nation a le droit de prendre les armes contre l'oppression d'un gouvernement autocratique », que « tout lien avec la Grande-Bretagne doit être immédiatement rompu » et qu'« ils consentiraient plus volontiers à être esclaves que membres de l'Empire britannique ».

La masse du public, absorbée par d'autres soucis, ne se rend peut-être pas un compte exact de la gravité de la situation. C'est pour lui ouvrir les yeux que le *Times* a demandé dernièrement à sir Valentine Chirol de retourner dans l'Inde et de faire paraître dans ses colonnes les résultats de son enquête. L'auteur du livre fameux *Indian unrest* est l'un des hommes qui connaissent le mieux la grande péninsule. Tout ce qui vient de sa plume a une autorité particulière. Il convient donc d'analyser en détail les premiers articles qu'il a publiés dans le grand journal de la Cité.

\*  
\* \*

**Gandhi, saint et porte-brandou (1).** — L'homme qui tient peut-être entre ses mains le sort de l'Inde est cet énigmatique Gandhi, incompréhensible pour les Occidentaux. Il ne ressemble à aucun de ceux qui, avant lui, essayèrent de soulever le peuple indien contre la domination anglaise : Tilak était un érudit aussi bien qu'un politicien, l'ascendant de Gokhale et de Ranad n'était pas purement spirituel ; sir Pherozeshah Nerta était imbu du libéralisme de l'ère victorienne. Gandhi est un apôtre qui répudie toute la civilisation occidentale et préconise le retour à celle des Védas. « Il n'est pas de haute caste, mais simplement le fils d'un commerçant. Il ne vient pas du Décan, mais du Goudjerat, partie de la présidence de Bombay beaucoup moins distinguée. Il ne prétend pas être autre chose qu'un homme du peuple. Son corps est petit et frêle, ses traits n'ont rien qui les distingue. Il vit comme le plus humble des indigènes, mange la nourriture indigène la plus simple et la prépare, dit-on, de ses mains ; porte le plus modeste vêtement indigène... Ses manières sont douces et sans affectation. Dans la vie privée, il se montre ai-

(1) *The Times*, 23 décembre 1920 et 7 février 1921.

nable, même vis-à-vis des fonctionnaires ». Et cependant, cet homme modeste est un adversaire redoutable; sir Valentine Chirol recommande à ses lecteurs de ne pas mésestimer son influence. Son ascétisme de végétarien, sa parfaite honnêteté, sa sincérité incontestable l'ont rendu populaire dans toutes les classes et toutes les castes; les masses le considèrent comme un saint.

La doctrine qu'il prêche est bien faite pour enthousiasmer les foules « toujours faciles à émouvoir, profondément ignorantes, déprimées par deux terribles épidémies d'influenza pires que la peste, harassées par l'énorme augmentation du prix de la vie, hantées dans beaucoup de régions par la crainte de la disette (1), sinon de la famine, par suite du manque de pluies, agitées dans les villes par le ferment nouveau des grèves ». Il n'est pas question de chasser les Anglais de l'Inde; on les tolérera à la condition qu'ils s'indianisent. Mais on les ignorera. Il faut refuser de servir le gouvernement en quoi que ce soit; renoncer à tous les honneurs, abandonner tous les emplois, boycotter les tribunaux, les écoles et les Universités, tous les produits anglais, s'abstenir même de sucre et de thé, puisque ce sont les capitalistes européens qui les vendent; ne pas prendre part aux élections; ne pas se faire élire; et même ne plus procréer d'enfants. Tel est le programme de non-coopération.

Cette politique, on le voit, est purement destructive. On fera table rase de la civilisation européenne; mais ensuite? Quelle sera la forme du gouvernement? Sir Valentine Chirol, dans une entrevue qu'il eut avec Gandhi, lui a posé nettement la question: « Il ne s'est pas avancé plus loin que cette assurance assez vague: le gouvernement serait basé sur la libre volonté du peuple, exprimée par un suffrage viril; les Indiens, il me l'a assuré, sont déjà tout à fait mûrs sur ce point, si on leur demande d'exercer leur droit de vote conformément à la tradition indienne ». Sir Valentine objecta que les castes étaient un obstacle presque insurmontable à une vraie démocratie; Gandhi reconnut que des réformes seraient nécessaires, mais il veut conserver les quatre castes établies par les Védas et leur caractère héréditaire; cependant, un homme de mérite pourrait s'élever à une caste supérieure.

Où Gandhi a-t-il pris l'idée de cette résistance passive? La chose en soi n'est pas nouvelle, il y a des précédents: on la trouve au moins implicitement dans la Grande Mutinerie. Le boycottage des produits européens et l'agitation en faveur d'écoles « nationales » furent des traits caractéristiques du soulèvement du Bengale en 1905; Tilak porta ces idées dans le Décan sous une forme encore plus violente. En 1907, à Madras, M. Bepin Chandhra Pal recommanda de ne pas coopérer avec le gouvernement. Mrs Besant a

(1) Nombre de personnes souffrant de la famine et recevant des secours du gouvernement, au 11 mars: Bihar et Orissa, 644; Provinces-Unies, 657; Provinces Centrales, 88.563; Bombay, 45.197; Haiderabad, 56.000; Madras, 4.141; total: 195.202.

puissamment contribué à convaincre les Jeunes-Indiens de la supériorité de l'Hindouïsme sur la civilisation occidentale.

Mais c'est Gandhi qui a fait de la non-coopération un véritable système. Il a d'abord cherché à l'appliquer lorsque, il y a huit ans, il prit bruyamment la défense de ses compatriotes contre les lois d'exception votées par le gouvernement du Natal. Depuis, il a perfectionné sa machine de guerre, sous l'influence, sans doute, des idées de Tolstoï, le seul écrivain occidental (avec Ruskin) qui trouve grâce à ses yeux. D'une série de lettres publiées récemment dans le *Times*, à la suite du premier article de sir Valentine Chirol, il ressort que Tolstoï et Gandhi ont été directement en correspondance. Nous reviendrons prochainement sur cette intéressante question, dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs.

\* \* \*

**Hindu-Muslim-Ri-jai!** (Vivent les Hindous et les Mahométans) (1). — L'un des traits caractéristiques de la doctrine de Gandhi est qu'il répudie toute violence « pour le moment, bien qu'il fasse quelquefois allusion à ce qui pourra devenir nécessaire, lorsqu'un *bashkar* de 10 millions d'Hindous sera prêt à saisir l'épée »; et ses disciples, on le sait, n'ont pas toujours écouté ses conseils. Mais enfin, pour le moment, il ne compte que sur la force d'âme du peuple indien. Comment se fait-il alors qu'il ait partie liée avec les extrémistes musulmans qui, eux, ne sont certainement pas des hommes pacifiques? Jusque maintenant, Hindous et Musulmans avaient été des adversaires irréconciliables: ils marchent aujourd'hui la main dans la main. Cette alliance entre Gandhi et les frères Ali semble à sir Valentine le trait le plus extraordinaire de la situation actuelle.

Feu sir Sayyid Ahmed, le fondateur du collège d'Aligarh, consacra ses dernières énergies à combattre les prétentions du sultan au titre de calife, quand le sultan Abdul-Hamid essaya d'importer dans l'Inde la propagande pan-islamique. Il a dû se retourner dans sa tombe lorsque, en compagnie de Mr. Gandhi, Mohamed Ali et Shaukat Ali, champions de l'agitation pour la défense du califat, ont envahi son collège... et poussé les étudiants à l'abandonner pour établir un collège *national*.

Shaukat Ali assistait à l'entrevue de Sir Valentine avec Gandhi. On ne peut imaginer contraste plus violent que celui que présentaient ces deux hommes: l'un solidement bâti, la mâchoire lourde, la voix sonore, les manières truculentes, drapé dans une riche robe brodée; l'autre menu, les traits mobiles, l'air d'un ascète et d'un rêveur, pauvrement vêtu. Dans ce mariage de la carpe et du lapin, quel est celui qui cherche à se servir de l'autre pour arriver à ses fins? Sir Valentine posa à Shaukat Ali une question embarrassante:

(1) *The Times*, 30 décembre 1920 et 7 février 1921.

D'après la doctrine mahométane, le monde ne se divise-t-il pas en deux parties, le *Dar-ul-Islam* (monde islamique sous la domination des mahométans) et le *Dar-ul-Harb*, monde de la guerre, où les infidèles doivent régner seulement jusqu'à l'heure où l'épée de l'islam les soumettra ? Auquel de ces deux mondes appartiendra l'Inde quand elle aura obtenu l'autonomie ? Shaukat Ali éluda la question en repoussant avec indignation l'idée que les Hindous devenus autonomes pourraient jamais faire tort à l'islam ; mais, s'ils le faisaient, les mahométans ne pourraient renoncer à leur croyance en l'épée... Je me demandai, en m'en allant, combien de temps encore ce mahométan garderait son épée au fourreau. Il ne comprend pas que sa personnalité et celle de son frère pèsent peu sans l'aurole dont les entoure momentanément la sainteté de la vie simple et austère de Gandhi.

Tous les musulmans de l'Inde sont loin d'ailleurs, d'approuver la campagne de non-coopération, surtout en ce qui concerne le boycottage des écoles ; ils hésitent à sacrifier l'avenir de leurs enfants en les retirant des écoles à l'entretien desquelles ils contribuent. La tentative des frères Ali contre le collège d'Aligarh n'a réussi qu'à moitié. L'insuccès a été encore plus net à l'université hindoue de Bénarès : le Pandit Maladiva, si partisan qu'il soit de la non-coopération, a défendu l'existence de cet établissement, qu'il contribua puissamment à créer et dont les Hindous sont fiers à juste titre. Si l'on met sur pied des écoles « nationales », qui en fera les frais ? où trouvera-t-on des professeurs ? Et que deviendront les jeunes gens, le jour où la politique gandhiste leur aura fermé tout accès aux emplois du gouvernement, qui ont pour eux un tel attrait ?

La stérilité volontaire que Gandhi voudrait imposer aux ménages hindous est en opposition formelle avec les lois religieuses ; celles-ci prescrivent comme devoir essentiel d'avoir un héritier mâle pour perpétuer les rites de la famille.

Boycotter les produits anglais peut amener la ruine de beaucoup de commerçants ; d'ailleurs, les industries indigènes sont loin d'être assez développées pour suffire aux besoins du pays. En ce moment, la crise du change pousse à restreindre les achats ; mais cet état de choses peut se modifier.

Il est donc permis de se demander si cette alliance entre musulmans et Hindous sera de longue durée. Pour faire plaisir aux seconds, les premiers ont substitué des chèvres aux vaches dans leurs sacrifices ; les Hindous ont accès dans les mosquées et y adressent la parole aux fidèles ; les frères Ali ont accompagné Gandhi à Bénarès, le *saint des saints* hindou. Mais l'animosité séculaire ne se réveillera-t-elle pas ? Sir Valentine Chirol semble le croire, et peut-être l'espérer, bien que Gandhi lui ait dit : « Aucun nuage s'est-il jamais élevé entre mon frère Shaukat et moi depuis des mois que nous vivons et travaillons ensemble ? Cependant c'est un fervent musulman, et je suis un pieux Hindou ; il mange de la viande, je suis végétarien ; il a foi en l'épée, je réprouve toute violence. Qu'important ces différences chez deux hommes en qui le cœur de l'Inde bat à l'unisson ? »

L'ASIE FRANÇAISE. — AVRIL 1921 — 3.

\*  
\* \*

Les élections (1). — Sir Valentine Chirol était dans l'Inde au moment des élections. Il constate qu'elles se sont passées sans désordres sérieux ; il attribue le mérite de ce calme au zèle intelligent des fonctionnaires du Civil Service : leur activité a rendu les élections possibles moins d'un an après la mise en vigueur de la nouvelle loi constitutionnelle. « Dresser des listes électorales entièrement nouvelles et préparer des règlements détaillés pour guider les nouveaux électeurs qui, dans la province de Bombay, par exemple, parlent trois langues différentes et sont partout absolument étrangers aux devoirs civiques dont ils ont été récemment investis, ce n'est pas une mince tâche ».

Mais les électeurs ont montré peu d'empressement à exercer leurs nouveaux droits. D'où vient cette tiédeur ? Beaucoup se sont abstenus par simple indifférence ; et les candidats n'ont presque rien fait pour secouer leur torpeur. D'autres ont eu peur que la loi nouvelle ne cachât un piège et n'aboutit finalement à une augmentation d'impôts. La campagne de non-coopération a fait le reste. Elle a remporté son succès le plus net dans le district d'Allahabad.

Quand nous atteignîmes le gros village, presque une petite ville, de Soraon, rien encore n'indiquait que c'était le jour, marqué d'un caillou blanc dans l'histoire de l'Inde moderne, qui devait initier son peuple au grand art du gouvernement représentatif ; rien, sinon que la petite salle du tribunal avait été balayée et meublée pour servir de section de vote. Le président du bureau et ses assesseurs y étaient assis devant une table portant la liste électorale fraîchement imprimée et les bulletins qu'on devait remettre à chaque électeur avant qu'il ne passât dans le sanctuaire où l'attendaient les urnes. Mais, de 8 heures à midi, pas un seul électeur ne se présenta, sur les 1.200 inscrits à cette section ; pas un seul ne se présenta dans tout le cours de la journée.

Ce petit tableau ne manque pas de saveur.

L'abstention des candidats extrémistes a donné partout la majorité aux modérés. Mais leur situation va être singulièrement difficile. La population attend des nouveaux ministres indigènes le développement immédiat des services qui leur sont « transférés », la révision des licences et des taxes. Cela n'ira pas sans de grosses dépenses ; il faudra aborder la question des relations financières entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux ; le secrétaire d'Etat et le Gouvernement seront amenés à étudier de plus près qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici les charges militaires qui pèsent sur le budget de l'Inde, le problème du change et la politique économique. Beaucoup d'Indiens (et aussi d'Anglais, dit Sir Valentine) pensent que le Gouvernement a été, sur ces points, poussé par un intérêt égoïste ou « grossièrement incompétent ».

C'est donc sur des questions financières que les ministres indigènes, choisis parmi les modérés,

(1) *The Times*, 19 janvier et 7 février 1921.

devront d'abord donner la mesure de leur capacité politique. Mais une tâche beaucoup plus ardue leur incombe. Le pays n'a pas oublié les troubles du Pendjab, ni le massacre d'Amritsar. Voici la déclaration qu'ont faite à Sir Valentine Chirol des membres influents du parti modéré :

Ni en Angleterre ni ici les Anglais ne semblent capables de concevoir l'amertume du sentiment de race que ces événements ont laissée chez les Indiens de toutes classes et dans toutes les parties du pays... Même ceux qui réprouvent les excès de la populace estiment que la répression fut inutilement brutale et dégénéra immédiatement en représailles dont le but n'était pas simplement d'infliger une punition (ce dont personne n'aurait eu le droit de se plaindre), mais visait à créer un état de terreur et à humilier toute la nation... Après le long délai, encore inexplicable, mis à instituer à Simla une enquête spontanée et à nommer à Londres une commission d'enquête, le rapport Hunter, la dépêche du gouvernement de l'Inde et celle du Secrétaire d'Etat (1) furent impuissantes à supprimer complètement l'amertume qui nous rongait le cœur. Ils auraient pu faire quelque chose pour l'adoucir si l'effet du blâme modéré et des punitions bénignes qu'ils annonçaient n'avait été si tôt détruit par la désapprobation d'une importante minorité de la Chambre des Communes et de la majorité de la Chambre des lords, ainsi que par les souscriptions ouvertes en Angleterre et parmi les Européens de l'Inde pour offrir une épée d'honneur au général Dyer. Aussi longtemps que cette plaie ne sera pas fermée, l'agitation gandhiste aura un atout à jouer, non seulement auprès des masses, mais aussi de la majorité écrasante des Indiens réfléchis ; nous ne pouvons couper cet atout. Comment pouvons-nous prétendre être les représentants de l'opinion indienne dans les nouvelles assemblées si nous ne donnons pas une expression pratique à cette opinion sur le seul point où tous les Indiens sont unanimes ? Il nous faudra le faire, et ce sera notre devoir de le faire, à moins que le gouvernement ne prenne sur lui, auparavant, de publier une déclaration plus nette et plus courageuse, et ne prouve clairement sa conviction que le terrorisme et l'humiliation ont toujours été et seront toujours contraires aux principes de la politique britannique.

L'affaire d'Amritsar n'est donc pas close. Sir Valentine insiste sur ce fait que ces propos lui ont été tenus par des modérés, « hommes de haute situation, de longue expérience, habitués aux responsabilités, dont la préoccupation principale n'est pas la politique, qui ont bravé la haine et les injures pour lutter contre la doctrine gandhiste et en faveur du progrès constitutionnel. » Et c'était à Bombay, ville notée pour son absence de frictions de races et la bonne harmonie entre Hindous et musulmans. « Il y a là, pour moi du moins, un fait nouveau (en français dans le texte) trop grave et trop significatif pour que je puisse le passer sous silence. Le sentiment sur les affaires du Pendjab est aussi fort parmi les musulmans modérés, renforcé encore dans leur cas par leur ressentiment, que partagent, il faut l'avouer, la plupart des Hindous, devant notre attitude vis-à-vis de la Turquie. »

(1) Cf. *l'Asie française*, juillet-août 1920, p. 215 et suiv.

\* \*

L'agitation agraire. Les grèves (1). — Sur les troubles de l'Oudh et d'Agra, sir Valentine Chirol ne donne aucun renseignement que nos lecteurs ne connaissent déjà (cf. *Asie française*, février 1921, page 79.) Les extrémistes ont essayé d'exploiter le mécontentement des fermiers. Le programme de non-coopération comporte le refus de payer les impôts, et ce point ne saurait manquer d'être accueilli partout avec enthousiasme par les paysans. Mais les propriétaires contre lesquels s'insurgent les fermiers sont des *Talukdars* et non pas de « sataniques » occidentaux ; cela gêne quelque peu M. Gandhi dans sa propagande.

Les grèves proviennent moins d'un mouvement syndicaliste que de la haine des Européens. Sir Valentine pense qu'il serait très désirable d'organiser dans l'Inde des syndicats responsables, afin d'empêcher les masses ouvrières de se jeter dans les bras des agitateurs politiques. Mais la condition des ouvriers est très différente de celle des travailleurs anglais. Ils ne sont pas fixés à demeure dans les villes et retournent de temps en temps dans les villages pour se livrer aux travaux de la terre. Il est plus difficile d'améliorer la manière de vivre d'un ouvrier migrant que celle d'un sédentaire.

\* \*

Les deux aspects de Calcutta (2). — Nulle part le contraste n'est plus apparent qu'à Calcutta entre l'Inde d'hier et celle d'aujourd'hui. Un simple mur sépare la promenade à la mode de l'enclos où se dressent les bûchers funéraires des Hindous. D'un côté, une ville moderne, capable de rivaliser avec les quartiers du West-End de Londres ; de l'autre, le faubourg de la déesse Kâli.

Si opulente que soit la grande ville du Bengale, il faut regretter que les indigènes ne s'intéressent pas davantage aux progrès du commerce et de l'industrie. Les habitants du Bengale, d'esprit ouvert, ont les premiers reconnu les avantages de l'instruction européenne, mais ils se sont lancés presque exclusivement dans les carrières judiciaires et administratives, délaissant le commerce, qui a été accaparé par les Marwaris, venus des États indigènes du Radjpoutana. Cette race d'habiles hommes d'affaires se rencontre dans toute l'Inde, mais Calcutta est leur centre principal ; ils y forment un dixième de la population, possèdent une grande partie de la richesse ; ils ne se marient qu'entre eux et ont leurs écoles, leurs hôpitaux et leurs temples. Une certaine agitation commence à se manifester parmi eux ; ils se plaignent de ne pas avoir la place que devraient leur valoir leur situation et les sommes considérables versées par eux pendant la guerre à toutes les souscriptions patriotiques.

(1) *The Times*, 29 janvier 1921.

(2) *The Times*, 21 janvier 1921.



Le nom de Calcutta vient de Kālikata, « sanctuaire de la déesse Kāli ». Sir Valentine Chirol fait une description pittoresque du temple de la

noire déesse de la destruction, dardant sa langue rouge sang, portant un collier de crânes et une ceinture de mains et de langues humaines, brandissant dans une de ses nombreuses mains une tête coupée et piétinant les corps de ses victimes. Sur les *ghats*, ces larges escaliers descendant jusqu'aux eaux limoneuses d'un cours d'eau qui ressemble plus ou moins au Gange sacré, des foules de pieux Hindous font leurs ablutions suivant un long rite compliqué, tandis que les femmes de castes élevées les accomplissent au milieu du courant dans des barques couvertes et derrière des rideaux habilement tirés pour protéger leur *pardah*... Un chemin, bordé de mendiants serrés l'un contre l'autre et d'ascètes exhibant leurs plaies et leurs membres desséchés, dans l'espoir de recueillir quelque menue monnaie, conduit au lieu des sacrifices devant le temple. Le pavé est encore rouge du sang des chèvres sacrifiées à la déesse, et les fidèles qui ont manqué le spectacle peuvent du moins embrasser les poteaux auxquels étaient liées les victimes. Sur une plate-forme dressée en face du saint des saints, des adorateurs, plongés dans la prière et la méditation, attendent l'ouverture intermittente des lourdes portes de bronze... La cour est remplie d'une foule de pèlerins, quelques-uns venus de très loin, chantant, hurlant, se battant pour se procurer une place favorable d'où ils puissent jeter un coup d'œil sur la grande déesse dans son sanctuaire... De nombreuses cloches sonnent. De violentes altercations se produisent entre les prêtres et les fidèles au sujet de la rétribution à verser pour entrer; enfin les portes s'ouvrent, et, dans un clair obscur religieux, on aperçoit une lueur d'or et de pierres précieuses : c'est la tiare de Kāli, dont la statue terrifiante émerge à peine des profondeurs du sanctuaire, auquel seuls les brahmines ont accès; eux seuls... peuvent approcher de l'idole, la laver, l'habiller et la nourrir d'offrandes. Tant que les portes sont ouvertes, la frénésie et le bruit augmentent; la foule des adorateurs lutte pour être au premier rang; ils vocifèrent leurs supplications de leur voix la plus aiguë. Lorsque les portes se referment, l'enchevêtrement confus de cette humanité en sueur se dénoue et fait place à une autre cohue, et cela parfois durant toute la journée... Derrière l'autel, au moment où je parlais, plusieurs adorateurs privilégiés attendaient le moment de boire quelques gouttes de l'eau... dans laquelle les brahmines avaient lavé les pieds de l'idole — et les leurs.

Delhi. — Le septième article (8 février 1921) de sir Valentine Chirol est tout entier consacré à retracer l'histoire de la nouvelle capitale. Il a paru au moment où le duc de Connaught y inaugurerait la nouvelle Chambre des Princes. C'est un résumé à la fois clair et brillant; mais il ne traite que du passé. Les Anglais y sont célébrés comme des pacificateurs, après les luttes séculaires qui dévastèrent le pays.

Les Etats indigènes (1). — Cette Chambre des Princes n'est pas une création spontanée du gouvernement anglais; elle a été instituée à l'instigation d'un certain nombre de souverains indigènes. Ils ont vu dans la nouvelle constitution une menace possible pour leurs privilèges. Assurément la réforme ne s'applique pas à leurs

Etats, mais leurs sujets sont en relations constantes avec les habitants des provinces soumises aux Anglais; leurs intérêts sont étroitement liés à ceux de l'Inde britannique; ils dépendent de celle-ci pour les chemins de fer, les postes, les télégraphes, les irrigations. Le nouveau régime politique n'aura-t-il pas de répercussion chez eux? Ils ont donc voulu s'unir et exercer une influence collective, directe sur le gouvernement, indirecte sur les nouvelles assemblées. Depuis la vice-royauté de lord Lytton, on les a encouragés à venir à Delhi pendant l'hiver et à causer avec les hauts fonctionnaires. Ils en ont profité pour faire prévaloir leurs vues; d'autant plus que les services qu'ils ont rendus à l'Angleterre pendant la guerre semblent leur conférer des droits: l'un d'entre eux n'a-t-il pas pris part aux conférences impériales de guerre à Londres et aux délibérations de la Conférence de la Paix à Paris?

Mais cette Chambre des Princes semble devoir réserver aux Anglais plus d'épines que de roses. D'abord, tant s'en faut qu'il y ait accord entre les 700 ou 800 souverains indigènes; 80 à peine assistaient à l'inauguration de la Chambre par le duc de Connaught; quelques-uns des plus puissants se sont abstenus, entre autres le Nizam d'Haïderabad, le Gaekwar de Baroda, le Maharaja de Mysore. Le statut de ces princes est loin d'être identique: quelques-uns entretiennent des relations directes avec le gouvernement central, d'autres n'ont de rapports avec lui que par les gouverneurs des provinces dans lesquelles sont enclavés leurs Etats. Il va donc falloir les classer en deux catégories, ce qui n'ira pas sans froissements d'amour-propre.

Les nationalistes modérés, qui ont la majorité dans les nouvelles assemblées, ne considéreront-ils pas le maintien des droits des princes comme s'opposant à l'unité nationale, objet de leurs aspirations? Quelques-uns de ces souverains se sont européanisés, imprégnés d'idées libérales, ils ont introduit dans leur pays un embryon de système représentatif; mais d'autres n'ont qu'un vernis de civilisation occidentale et en sont restés, en matière de gouvernement, aux conceptions du moyen âge. L'existence de ces derniers n'est-elle pas incompatible avec le progrès démocratique?

Enfin, si le Congrès national de Nagpour s'est prononcé contre l'extension « pour le moment » de la propagande dans les Etats indigènes, la presse extrémiste a déjà souvent dénoncé les princes comme un obstacle à l'obtention de l'autonomie.

Il est donc permis de supposer que le gouvernement éprouvera quelque difficulté à tenir la promesse « inviolée et inviolable », renouvelée par le roi dans son message, de « maintenir toujours intacts les droits, les privilèges et les dignités des princes de l'Inde ».

Conclusion. — Quelle conclusion tirer de cette enquête menée, un peu à bâtons rompus, dans différentes parties de l'Inde? Sir Valentine Chirol

(1) *The Times*, 10 février 1921.

ne la dégage pas explicitement; mais il est facile de la trouver éparse dans ses premiers articles.

La situation est grave. On dit que l'Orient est immuable: « on peut encore le découvrir dans l'Inde sous la surface qui change rapidement, de même que les profondeurs de l'Océan ne sont pas troublées par le cyclone qui fouette les vagues et déchaîne leur fureur. Mais, bien que mon dernier séjour ne remonte guère à plus de trois ans, les choses semblent y avoir marché, dans ce court espace de temps, à une plus rapide allure de casse-cou que presque partout en Europe ». Le dissentiment s'aggrave; il y a incompatibilité d'humeur entre gouvernants et gouvernés. Le peuple indien veut l'autonomie; la guerre a exacerbé son désir (1). On a cru l'amadouer en lui accordant un commencement de gouvernement représentatif. Et voici qu'il méprise ce cadeau, prétend s'organiser lui-même et se passer de ses maîtres.

On vante toujours chez nous le génie colonisateur de l'Angleterre; nous ferons bien de méditer cet aveu de sir Valentine Chirol: « Nous avons superposé une Inde nouvelle à l'Inde d'autrefois; les résultats ne sont pas encore dégagés. »

---

## L'AVIATION EN INDOCHINE

---

Des expériences très intéressantes à plus d'un titre, et qui méritent de retenir l'attention, ont été réalisées en Indochine au mois de janvier dernier: il s'agit de la liaison par avion de Hanoï avec Saïgon, et de celle de Hanoï avec Xien-Kouang au Laos.

\* \*

La tentative de liaison entre Hanoï et Saïgon avait été projetée depuis plusieurs mois déjà par le chef de bataillon Gleize, commandant de l'aéronautique; elle a été prescrite par le gouverneur général *par interim*, M. Le Gallen, dans un ordre de mission que nous croyons intéressant de reproduire ici. Le voici:

Le commandant de l'aéronautique prendra toutes mesures utiles en vue d'assurer la liaison rapide par avion et hydravion entre Hanoï et Saïgon.

Le gouverneur général s'associera comme passager à cet essai de liaison, prélude de la création de ligne aérienne régulière.

Le commandant Gleize recevra directement du gouverneur général les instructions nécessaires pour l'exécution de cette mission de caractère politique et économique, qui devra être exécutée par priorité, au compte du budget général, dans la première quinzaine de janvier.

Le programme ainsi déterminé dans ses grandes lignes a été pleinement réalisé. Avec

(1) « L'Inde prend conscience de sa force; une fois qu'elle l'aura pleinement fait, ce ne sera plus elle qui servira de dépendance à l'Angleterre, mais l'Angleterre qui dépendra d'elle. » *Islamic News*, 10 mars 1921.)

des appareils courants, et sans préparation extraordinaire, l'aviation militaire de l'Indochine a pu transporter par étapes successives le gouverneur général *par interim*, M. Le Gallen, depuis Hanoï jusqu'à Saïgon. Ainsi celui-ci a-t-il pu, comme il en avait le désir, se rendre compte personnellement des possibilités, au point de vue économique, d'une liaison rapide entre le Nord et le Sud de notre grande colonie d'Extrême-Orient. Il a pu d'autre part, comme il le souhaitait également, fournir aux indigènes une démonstration pratique des services que peut rendre l'aviation.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter longuement le voyage aérien accompli par M. Le Gallen. Il suffira de dire à cette place que ce voyage s'est effectué en trois jours et en quatre étapes, et que ni une forte mousson, ni de violents remous, par 2.000 mètres d'altitude, pendant la traversée de la Chaîne annamitique, n'ont arrêté l'appareil dans lequel avait pris place le gouverneur général *par interim*. Parti de Hanoï, le jeudi 13 janvier, à midi, celui-ci est arrivé à Saïgon deux jours plus tard, le samedi 15, avant midi, ayant parcouru par la voie des airs, d'abord en avion, puis en hydravion:

320 kilomètres de Hanoï à Vinh,  
200 kilomètres de Vinh à Takhek,  
450 kilomètres de Takhek à Kong,  
et 465 kilomètres de Khong à Saïgon.

Tenu secret pendant un certain temps, le projet d'expérience résolu par M. Le Gallen n'avait pas été accueilli par d'aucuns sans quelque scepticisme, lorsqu'il avait été connu. On tenait l'aviation pour trop peu sortie encore, en Indochine, de la période des débuts, de celle des expériences, des raids, des tours de force. Le voyage accompli par le gouverneur général *par interim*, en compagnie du commandant Gleize, puis du lieutenant Dumas, a imposé silence à toutes les critiques et à toutes les réserves; il a montré que M. Le Gallen avait eu raison de faire entreprendre l'essai auquel il a lui-même participé, et qu'une liaison rapide, par avion et hydravion, entre Hanoï et Saïgon était chose réalisable, ... puisqu'elle est réalisée.

\* \*

Une autre expérience est venue, simultanément, confirmer celle dont nous venons de parler, et donner une haute idée du rôle que l'aviation peut jouer en Indochine. Au même temps que son chef hiérarchique, M. Bosc, résident supérieur au Laos, était parti de Hanoï par la voie des airs. Après avoir accompagné M. Le Gallen jusqu'à Takhek, ils s'est séparé de lui; dans un hydravion que conduisait le commandant Gleize, il a dès lors poursuivi sa route jusqu'à Xien-Kouang, en s'élevant jusqu'à 4.000 mètres d'altitude dans la région montagneuse.

Sans doute, en accomplissant un tel voyage, M. Bosc avait-il des préoccupations analogues à celles de M. Le Gallen; mais ces préoccupations n'étaient pas les seules à l'inspirer. Le Résident supérieur au Laos voulait, en exécutant un voyage

aérien depuis la capitale du Tonkin jusqu'à Xien-Kouang, faire au-dessus de la région Mèo une démonstration de supériorité qui frappât l'esprit des indigènes. Cette démonstration, le Résident supérieur au Laos l'a menée à bien en compagnie de M. Barthélemy, commissaire du Gouvernement, dans les conditions qu'il désirait. Au-dessus des montagnes habitées par les tribus Mèos, il a effectué des vols qui ont produit parmi les indigènes une profonde sensation, dont les échos descendront loin (espère-t-il) dans les régions habitées par les peuplades qui ont pris part au dernier mouvement de rébellion (1). D'autres vols, réalisés au-dessus de la plaine des Jarres et dans la région circonvoisine, ont mené le Résident supérieur du Laos au-dessus des nombreux villages Mèos établis sur les sommets qui bordent la grande plaine. Tôt après, plusieurs chefs, dont quelques-uns avaient participé à la révolte, sont venus assurer M. Bosc de leur parfaite soumission et de leur fidélité, comme aussi lui promettre de se comporter à l'avenir en loyaux protégés de la France.

Les résultats politiques de ce voyage au Laos, suite et complément de celui qu'achevait en même temps de mener à bien M. Le Gallen entre les deux grandes capitales de notre Indochine, s'annoncent donc comme pleins de promesses. Aussi comprend-on que le gouverneur général *par interim*, dès qu'il les a connus, en ait vivement complimenté M. Bosc, et que, de Paris, M. le gouverneur général Long et le ministre des Colonies, se soient associés à ces félicitations.

Mais ce n'est pas tout. M. Le Gallen s'est déclaré en même temps partisan convaincu de l'hydravation sur le Mékhong pour débloquer le haut Laos, et cela avec des possibilités de réalisation qu'il n'aurait jamais crues si proches avant d'en avoir fait l'expérience personnelle.

\*  
\*\*

Ainsi se réalisent, en Indochine, d'importantes expériences dont *l'Asie française* ne saurait se désintéresser, car elles peuvent avoir des conséquences pratiques et aboutir à la création de communications régulières, par avion et hydravion, entre différentes parties de notre bel empire d'Extrême-Orient, à la création de services de passagers et de services postaux, à tout le moins. C'est ce que désire créer le commandant Gleize. Il veut organiser entre Hanoï et Saïgon, par Vinh et la vallée du Mekhong, un service qui mettrait les deux capitales indochinoises à une demi-journée l'une de l'autre. Pareille traversée, avec deux escales à Takhek et vers Khône pour le ravitaillement d'essence et les réparations éventuelles, n'a rien de chimérique dans les conditions sus-indiquées.

A une condition toutefois. Comme l'a écrit le

(1) Ce mouvement date du mois d'octobre 1919. Alors (sans doute à l'instigation de leurs congénères de Birmanie, à qui le gouvernement britannique avait refusé l'autorisation de planter du pavot à opium), les populations Mèos de la province de Sam-neua se sont soulevées contre nos agents et ont brûlé de nombreux villages Thai. L'envoi d'une petite colonne a eu vite raison du mouvement et a tout remis dans l'ordre.

*Courrier d'Haïphong*, le 16 janvier dernier, le service de l'aviation civile doit être organisé en Indochine à côté de celui de l'aviation militaire; il doit exister normalement. On l'a dit très justement: de même que l'automobile exige la préexistence des routes et la circulation des trains celle d'une voie ferrée, l'aviation n'est possible dans un pays qu'autant que ce pays possède en nombre suffisant des terrains d'atterrissage, des ateliers et des dépôts d'essence. C'est tout cela qu'il s'agit d'aménager et d'organiser aujourd'hui en Indochine, où d'ailleurs la question des terrains ne devrait se poser que dans les haute et moyenne régions, puisque, dans les deltas et sur les côtes, l'appareil réellement pratique pourrait être l'hydravion.

Ainsi donc, fort des expériences qui viennent d'être si heureusement réalisées, fort aussi des notions techniques recueillies par le service de l'aviation militaire et par des hommes comme le directeur de l'aéronautique, le commandant Gleize, et ses collaborateurs, le gouvernement général devra réaliser une organisation nouvelle. Il devra, en tenant compte des nécessités, des réalités et des possibilités économiques, déterminer soigneusement des lignes d'étapes, et les pourvoir de tout le nécessaire, autrement dit, méticuleusement installer de nombreux champs d'atterrissage dans les principaux centres, avec relais, appareils, pilotes, matériel de ravitaillement et de réparations d'urgence; rien d'essentiel ne devra manquer.

Il devra, en second lieu, combiner judicieusement l'usage de l'avion, de l'hydravion et du glisseur. L'Indochine est, en effet, bordée de côtes avec de bons havres, sillonnée de larges fleuves; il faut mettre ces avantages à profit, et, par conséquent tenir très grand compte des données géographiques et des données météorologiques.

\*  
\*\*

Ce desideratum nous amène à signaler encore, comme ayant été récemment effectuées dans notre Indochine, d'autres expériences aéronautiques dont il convient de dire également un mot à cette place.

Après avoir effectué les démonstrations politiques dont nous avons parlé, MM. Bosc et Barthélemy ont pris, en avion, différentes photographies de parties intéressantes de la région Mèo, partant et atterrissant toujours au milieu d'une foule considérable d'indigènes de toutes races qui ne cessaient de manifester bruyamment leur joie et leur enthousiasme de voir évoluer un engin dont ils avaient tant entendu parler, mais que, jusqu'alors, personne ne leur avait montré en mouvement.

La cartographie du Laos bénéficiera sans doute de ces photographies, comme celle du Maroc de tant de reconnaissances dont les journaux ne se sont pas seuls contentés de parler; mais voici, à cet égard, une expérience qui est beaucoup plus digne d'attention. Au cours de l'été 1920, deux

avions ont été chargés d'effectuer en Annam, dans la province de Vinh, des levés cadastraux au moyen de la photographie.

Ces essais et d'autres encore tentés ailleurs ont, au témoignage des journaux indochinois, donné pleine satisfaction; aussi songe-t-on à généraliser l'entreprise. Ce permettrait de mener très rapidement à bien les travaux cadastraux dans un pays où aucun cadastre n'existe encore (il en est en effet ainsi, on le sait, dans toutes les provinces de l'Annam), et de les exécuter dans des conditions de prix relativement minimales en même temps que dans des conditions de rapidité très grande.

Sans doute, pas plus en matière cadastrale qu'en matière cartographique, l'aéronautique ne saurait prétendre à remplacer complètement les équipes travaillant sur le terrain; mais elle permettra de faire très vite, tout au moins dans certains cas, le levé du terrain et la révision de la carte et ce sera un résultat très précieux.

\*  
\*\*

Nous aurons sans doute à revenir sur ce sujet. Du moins convenait-il de l'indiquer d'un mot, à la fin d'une étude succincte sur les expériences toutes récentes et très variées menées à bien par nos aviateurs en Indochine.

---

## VARIÉTÉS

---

### UN ENLÈVEMENT DANS L'ASSAM

EN 1871

En 1862 ou 63, un Anglais, nommé Winchester, vint, l'un des premiers, dans l'Assam pour y installer une plantation de thé. Il y épousa une jeune fille dans les veines de laquelle coulait du sang écossais et du sang grec, et de ce mariage naquit une fille, Mary.

La mère mourut avant que l'enfant ne complétât sa première année. Le père garda tout d'abord sa fille auprès de lui; mais, lorsque celle-ci eut six ans, il voulut (c'était en 1871) la conduire en pension en Angleterre. Avant son départ, il alla avec elle faire une visite d'adieu à l'un de ses amis, planteur comme lui, qui habitait une localité appelée Cuttla-Cherra. Tous étaient tranquillement en train de déjeuner, lorsqu'une bande de Louchaïs fit irruption dans la plantation.

Ces populations pillardes habitent les montagnes sauvages qui séparent l'Assam de la Birmanie; elles vivaient alors de razzias; les hommes n'hésitaient pas à tuer les colons et leur coupaient la tête pour en faire des trophées, croyant remplir ainsi un devoir religieux.

L'ami de M. Winchester réussit à s'échapper; celui-ci courut dans le jardin, saisit sa fille dans ses bras; mais, à ce moment, les agresseurs l'atteignirent et le tuèrent. A peine eut-il le temps de dire à sa fille: « Je vais mourir, Dieu sait ce qu'il adviendra de toi. » Les Louchaïs laissèrent le corps de M. Winchester là où il était tombé, mais, contrairement à leur habitude, ils ne lui coupèrent pas la tête. Cet Anglais avait une chevelure d'un blond ardent, comme ces peuplades sauvages n'en avaient jamais vu, et cette couleur étrange leur inspira une crainte superstitieuse.

Leur coup fait, les ravisseurs (il y en avait plusieurs centaines) s'empressèrent de se retirer, mais ils emmenèrent la petite fille, son ayah (nourrice) et plusieurs coolies. Pendant un mois, ils voyagèrent à travers les montagnes; mais non pas avec tous leurs prisonniers, car, dès la seconde nuit, l'ayah s'enfuit et porta à la plantation voisine la nouvelle de l'enlèvement; la petite Mary demeura donc seule au milieu des barbares.

Si jeune fût-elle, elle ne se lassait pas d'admirer la splendeur du paysage; on allait de village en village, s'élevant si haut que l'on se trouvait au-dessus des nuages; la nuit, on campait autour de grands feux. L'enfant n'était pas malheureuse: on la portait, on lui donnait une nourriture abondante, le chef des Louchaïs l'avait prise sous sa protection et partout on la traitait avec le plus grand respect. Elle était blonde comme son père, ce qui plongeait ce peuple primitif dans une admiration telle qu'ils coupaient toutes les boucles de la petite fille comme souvenirs, si bien qu'elle eut la tête brûlée par le soleil: quand elle arriva en Angleterre, elle dut suivre un traitement spécial, mais ses cheveux repoussèrent noirs.

Mary ne s'ennuyait donc pas en captivité; sans doute, la triste mort de son père l'avait rendue sérieuse, mais elle ne l'empêchait pas de jouer avec ses étranges compagnes et compagnons. Elle parlait déjà l'hindoustani et le bengali; elle apprit vite la langue de ses ravisseurs. Les Louchaïs sont d'humeur douce; les hommes ne s'occupent que de chasse, ce sont les femmes qui font tout le travail. Elles soignent les vaches et les moutons et tissent d'excellents plaids. Les chiens eux-mêmes, bien que de race sauvage, se montraient doux envers la petite Anglaise.

\*  
\*\*

Cependant les planteurs, mis au courant par l'ayah, demandèrent au gouvernement d'organiser une expédition militaire pour délivrer Mary Winchester. Les autorités hésitèrent d'abord, puis, sur les instances de lord Mayo et de lord

Napier, deux colonnes furent organisées. La première, sous les ordres du brigadier général Bouchier, quitta Silchar en novembre 1871 et attaqua le pays des Louchaïs par le nord. Dans l'état-major de cette colonne se trouvait le lieutenant-colonel Roberts (le futur lord Roberts), qui avait dressé le plan de la campagne. L'autre colonne, dirigée par le brigadier général Brownlow, partit de Chittagong.

Cette région, montagneuse et boisée, présentant des difficultés énormes, les deux colonnes ne parvinrent pas à opérer leur jonction.

Les Louchaïs n'opposèrent pas de résistance sérieuse, mais ils s'enfuirent dans les montagnes jusqu'au village le plus élevé, emmenant l'enfant avec eux; pendant le dernier mois de cette retraite, elle fut confiée à une femme nommée Pikiwangi, qui fut très bonne pour elle. Mary ignorait que c'étaient ses compatriotes qui poursuivaient les Louchaïs; elle voyait en eux des ennemis, et avait organisé une troupe de petits garçons à qui elle faisait faire l'exercice militaire, en vue de la défendre.

En février 1872, la colonne venue de Chittagong occupa le village du chef Lalbura et se fit livrer l'enfant. La campagne avait duré quatre mois. Pikiwangi eut beaucoup de chagrin en quittant son enfant adoptive. Elle l'habilla d'un châle et d'une jupe qu'elle avait faits elle-même, lui mit un œuf dans une main et un gâteau de riz dans l'autre, comme les Louchaïs ont coutume de le faire quand ils enterrent leurs morts.

Mary fut reçue avec des transports de joie par son ayah, les soldats anglais et les gurkhas, dans le régiment desquels son père avait été officier. Des amis de sa famille l'emmenèrent en Ecosse dans la maison d'un pasteur : passer sans transition d'un village louchaï à une cure presbytérienne, on ne peut imaginer un changement plus complet. Mary Winchester fit de bonnes études, alla à l'Université, se maria et devint directrice d'un collège de jeunes filles. Elle habite maintenant Londres. Elle est restée en relations avec les Louchaïs; pendant la guerre, elle reçut chez elle plusieurs soldats appartenant à cette tribu. Ils ne tarirent pas d'éloges sur l'excellence de la religion chrétienne qui permet à leur ancienne prisonnière de se montrer hospitalière envers les assassins de son père.

\*  
\* \*

Tel est le récit romanesque que Mary Winchester, devenue Mrs. Howie, a fait en mai dernier à une correspondante du « Manchester Guardian ». Quel admirable scénario pour un film cinématographique! Rien n'y manque : le déjeuner à la plantation, sous un soleil tropical,

l'irruption soudaine des « sauvages », l'assassinat du planteur, l'enlèvement de l'enfant, la marche dans les montagnes, la fuite de l'ayah au clair de lune; puis la vie dans le village louchaï avec ses multiples incidents, les danses et les jeux des enfants; les préparatifs militaires, l'avance des colonnes dans les escarpements des montagnes, escarmouches, fusiliades, la prise du village, les adieux touchants de Pikiwangi, l'accueil des soldats puis des civils anglais; la vie calme et austère dans le presbytère écossais, dans un paysage rude et humide; enfin l'entrevue émouvante de la vieille dame avec les descendants de ses anciens compagnons de jeux. Que d'épisodes sensationnels!

Tous les détails en sont-ils rigoureusement exacts? Mrs. Howie a raconté que lord Roberts était le chef de l'expédition qui la délivra; était-ce une erreur de mémoire ou le désir de rehausser l'éclat de sa délivrance? Un lecteur du « Manchester Guardian », ancien fonctionnaire dans la région des Louchaïs, s'est chargé de rectifier ce détail. L'histoire n'en reste pas moins merveilleuse; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu priver nos lecteurs du plaisir de la connaître.

PAUL MARTIN.

## Indochine

**La population de Cholon.** — Nous avons omis d'indiquer dans notre dernier numéro (p. 110, col. 2) le chiffre global de la population de la grande ville commerciale de la Cochinchine de Cholon. Il convient de réparer cet oubli et de donner en même temps, d'après l'*Annuaire général de l'Indochine française* pour l'année 1919 (p. 161), les différents éléments de ce même chiffre total; les voici :

Européens .....	405
Annamites .....	84.996
Chinois .....	97.211
Ming-huong .....	6.328
Cambodgiens .....	266
Divers .....	879

Total.... 190.085 habitants.

Ainsi, sur un total de 190.085 habitants, les Chinois purs et les métis qui portent le nom de *Ming-huong* représentent un ensemble de 103.539. Ils constituent, et de beaucoup, l'élément prépondérant, et l'on comprend, dans de telles conditions qu'une ville où ils sont la *majorité* doit être vraiment tenue pour leur forteresse en Cochinchine.

### La colonisation agricole en Cochinchine.

— D'un rapport sur la situation économique de l'Indochine française pendant l'année 1919, nous extrayons les précisions suivantes sur la colonisation agricole en Cochinchine.

Les efforts des colons français se dirigent vers la culture de l'hévéa, et depuis quatre ou cinq ans vers celle du cocotier (plantations d'Anloc et de la Souchère). Les progrès de la culture de l'hévéa ont été ralentis par suite de la hausse de la piastre et de la rareté du fret.

Dans l'ouest, les colons se spécialisent dans la culture du riz.

A Cantho, ils possèdent 25.000 hectares sur lesquels travaillent 1.772 Annamites.

Bac-lieu compte 20 colons français ou naturalisés qui exploitent 14.144 hectares de terres.

A Longxuyèn, la colonie française possède 13.228 hectares.

Dans Sadec, la majeure partie des rizières se trouve dans la plaine des Joncs et donne des récoltes incertaines ; à Mytho, 9.768 hectares de rizières appartiennent à des Français ou à des naturalisés.

Giadinh compte 7.471 hectares appartenant à des Français et assimilés.

### La motoculture en Cochinchine et au Tonkin.

— Depuis un an, il existe en Cochinchine une commission spécialement chargée de suivre les progrès de la motoculture et d'étudier les transformations et les perfectionnements que l'on pourrait apporter à la construction des machines en rapport avec les cultures spéciales auxquelles elles sont destinées. Dotée d'une allocation spéciale de 25.000 piastres sur le budget local pour les essais de 1921, disposant dans la plaine des Joncs d'un terrain de 1.400 hectares pour y faire, sur une échelle relativement large, des essais officiels qui permettront à ses membres d'étudier et de proposer des améliorations aux instruments existants, cette commission est appelée à rendre de grands services dans un pays où la motoculture semble devoir se généraliser. Grâce à elle, les tâtonnements qui prennent beaucoup de temps, les échecs capables de décourager ceux qui cherchent à utiliser les progrès de la science mécanique seront sans doute évités aux colons de la Cochinchine.

Aussi comprend-on que les colons du Tonkin désirent l'institution, dans leur pays, d'une commission analogue. Jusqu'à présent, en effet, les essais qui ont eu lieu à Hanoï n'ont eu qu'un caractère commercial et n'ont été dus qu'à l'initiative privée. C'est pourquoi ils ont été tentés au hasard avec des machines américaines qui présentaient leur intérêt, mais qui n'avaient été nullement établies pour la culture spéciale du sol indochinois. Une telle situation ne saurait se prolonger sans préjudicier aux intérêts bien entendus de l'agriculture tonkinoise. Ainsi se légitime le vœu énoncé par les colons de la partie septentrionale de notre empire d'Extrême-Orient.

### Les stations climatiques de l'Indochine.

— Voici bien longtemps que l'Asie française signale les ressources économiques de notre bel empire d'Extrême-Orient, et se plaît à en mettre en évidence telle ou telle possibilité. Elle est loin d'avoir achevé de dresser cet inventaire aussi long que varié ; à peine même en a-t-elle touché d'un mot certaines parties. Tel est le cas, en particulier, pour les ressources touristiques. Certes, elle a déjà parlé, et à plus d'une reprise, des beautés archéologiques de la contrée, de ses admirables monuments khmèrs en particulier ; elle n'a guère par contre, signalé ses stations estivales, les localités où les résidents étrangers de Singapour, du Siam, de Hong-Kong, de Changhaï pourront se rendre à l'époque des chaleurs et trouver la possibilité de faire, pour le plus grand bénéfice de leur santé, une cure d'air et de repos. L'Inde a de telles stations climatiques, admirablement aménagées, Simla, par exemple et Darjeeling ; Buitenzorg à Java, Baguio aux Philippines sont également de confortables séjours d'été. N'y en a-t-il pas également dans notre Indochine ?

Si, incontestablement, et que ne fréquenteront pas seulement les Européens installés dans notre groupe de colonies, mais aussi ceux qui vivent dans les pays voisins. En effet, de Singapour à Changhaï, au temps de la canicule, il n'est d'autre ressource, pour les femmes et les enfants qu'éprouve le climat, que de faire le voyage d'Europe, ou celui du Japon, plus proche, mais moins tempéré. L'Indochine leur offre ce qui leur manque : des stations d'été aisément accessibles.

Les unes sont à proximité des grandes villes : le Tam-Dao au Tonkin, le Cap Saint-Jacques en Cochinchine, Popok-Vil au Cambodge, et intéressent surtout la clientèle locale qui ne peut, retenue par ses affaires, s'octroyer de longues vacances et affronter de coûteux déplacements.

Pour ceux qui ont des loisirs et pour les étrangers, le Yunnan et le Langbian sont tout indiqués. Le chemin de fer français du Yunnan, par une admirable route, qui, dans la vallée du Nam-Ti, dépasse en pittoresque et même en témérité toutes les lignes de montagne, met les deux grands centres de Mong-Tseu et de Yunnan-Fou à deux et trois jours de Haïphong : le touriste trouve sur le plateau yunnannais le climat d'Europe et, dans un cadre purement chinois, des accommodations suffisantes pour un long séjour. Mais le sanatorium idéal, c'est, au centre de l'Indochine, le haut plateau du Langbian. Situé à une altitude moyenne de 1.500 mètres, il est formé sur une superficie de 400 kilomètres carrés, par une vaste prairie naturelle, entourée de forêts-clairières de sapins et de thuyas. La température, assez voisine de celle de la Côte d'Azur, varie de - 2 à + 32 degrés. Les arbres, les légumes et les fleurs d'Europe y sont acclimatés. La population indigène, très clairsemée, se compose de Moïs sauvages, sociables d'ailleurs et qu'on utilise pour tous les travaux. Les conditions sanitaires de cette station, dont le Dr Yersin fut le promoteur, et dont M. le gouverneur général Doumer décida

l'aménagement, sont des plus satisfaisantes. Le chemin de fer qui part de Saïgon conduit par l'embranchement de Xomgom jusqu'au pied du plateau. Un service automobile en relie le chef-lieu administratif, Dalat, au terminus de la ligne en attendant la construction d'un funiculaire. Autour d'un grand et confortable hôtel, se groupent les villas et les chalets édifiés par les administrations et par les particuliers. Dalat deviendra certainement une ville européenne importante, à l'instar de Simla ou de Darjeeling; en attendant, les hôtes du Langbian jouissent des beautés d'une nature si étrangère encore à l'homme, qu'à quelques heures de l'hôtel le touriste peut abattre son éléphant ou son bœuf sauvage.

Ainsi, et sans qu'il soit besoin d'insister davantage aujourd'hui, l'Indochine française a, comme les Indes anglaises et néerlandaises, comme les Philippines, ses stations estivales; elle pourrait les multiplier et aussi les améliorer encore, pour le grand bénéfice de ses propres colons et de ceux des rivages voisins du Siam, de la presqu'île malaise et de la Chine.

#### Un enseignement traditionnel à Hué. —

L'ouverture à Hué d'une école de caractères, réservée aux jeunes princes de la famille impériale et à quelques fils de mandarins a suscité dans la presse indochinoise une émotion que nous avons peine à comprendre. A plus d'un titre, un tel enseignement nous semble parfaitement s'expliquer. Ne parlons pas ici de l'intérêt d'ordre historique, ou même plutôt archéologique, qui s'attache à la conservation d'une vieille culture; ne parlons même pas de l'intérêt scientifique qui exige la formation, dans la colonie, d'hommes capables de dépouiller les archives, si précieuses et encore si mal connues, conservées à la Cour de Hué; ce sont là raisons qui malgré leur très réelle valeur, ne trouveraient pas crédit auprès de beaucoup. Voici au contraire, des motifs qui s'imposent à tous. Durant des siècles, tous les actes de la vie publique et de la vie privée ont été, dans l'empire d'Annam ou de Cochinchine, rédigés en idéogrammes; n'importe-t-il pas, dès lors, de posséder toujours, dans notre empire d'Extrême-Orient, des hommes capables de déchiffrer tous ces actes? et la disparition de ces hommes ne créerait-elle pas une véritable perturbation dans le pays? N'oublions pas, d'autre part, la proximité de la Chine, le nombre des Chinois fixés dans les différentes parties de la contrée et surtout dans la basse Cochinchine, et aussi l'importance de leurs intérêts. Ce sont là autant de causes qui justifient parfaitement, à notre avis, la mesure prise par la Cour de Hué.

Aucune condition toutefois: à la condition qu'un tel enseignement ne se généralise pas, et que personne ne puisse y voir le début d'une réaction et d'un recul. Ce n'est pas au moment où, en Chine, on adopte une sorte de quôc-ngu, qu'on doit voir les habitants de notre Indochine revenir à une écriture que ses importateurs tendent eux-mêmes à abandonner. L'étude des caractères ne

doit pas, d'autre part, avoir pour conséquence la résurrection de mandarins d'ancienne culture et nuire chez ceux qui s'y adonneront (et qui seront appelés pour partie à occuper des postes importants dans l'administration) à l'esprit nouveau que nous voulons leur inculquer et qui leur permettra de comprendre graduellement la civilisation occidentale. Après de longues et délicates négociations avec le Comat et le souverain lui-même, un règlement sur l'instruction publique a été mis en vigueur, qui tend à remplacer progressivement l'étude des caractères par celles du quôc-ngu et du français. Si l'ouverture de la nouvelle école de caractères est, comme nous le croyons, une exception qui confirme la règle, nous y applaudissons; elle n'aura en effet dans ce cas que de bons résultats et dont nous ne saurions nous désintéresser.

## Levant

**L'organisation fondamentale de la Turquie.** — Un peu avant que Tewfik Pacha et Moustapha Kémal échangeassent, au sujet de la future conférence de Londres, les télégrammes dans lesquels le chef du Gouvernement d'Angora a formellement revendiqué pour la seule « Grande Assemblée nationale siégeant en permanence à Angora et s'appuyant sur la volonté nationale... le droit de présider aux destinées de la Turquie », cette même assemblée avait voté une loi nouvelle sur l'organisation fondamentale de l'Etat.

C'est le 20 janvier 1924 que cette loi nouvelle a été votée par la Grande Assemblée nationale de Turquie. En voici une succincte analyse.

Désormais, et sans restriction aucune, la souveraineté appartient à la nation, qui délègue ses pouvoirs à la Grande Assemblée nationale, en qui se concentrent les pouvoirs exécutifs et législatifs. C'est donc la grande Assemblée nationale qui dirige le Gouvernement turc; à elle, suivant l'article 8 de la loi, appartiennent tous les droits fondamentaux: exécution des prescriptions législatives et religieuses, promulgation des lois, modification des mêmes lois, conclusion des traités, signature de la paix, mobilisation pour la défense du pays. La Grande Assemblée nationale choisit dans son sein les titulaires des différents départements ministériels dont l'ensemble constitue le Gouvernement; ce sont des « commissaires exécutifs » qui, réunis en Conseil, élisent un d'entre eux pour les présider eux-mêmes.

La Grande Assemblée nationale de Turquie est composée de représentants élus pour deux ans par la population des provinces. Toutefois, l'Assemblée actuellement en exercice doit poursuivre avec continuité ses séances « jusqu'à la complète réalisation de son but sacré, ainsi qu'il est stipulé dans l'article premier de la loi, sur le quorum ».

Au point de vue administratif, la Turquie est divisée désormais en *vilayets* (ou provinces), subdivisés eux-mêmes en *cazas* (ou sous-gouvernements) partagés en *nahiés* (ou communes). Les *sandjaks*, qui s'intercalaient dans l'ancienne administration entre les vilayets et les cazas, sont désormais supprimés. — Dans l'expédition des affaires locales, les vilayets jouiront dorénavant de la personnalité morale et d'une indépendance administrative basée sur la décentralisation la plus large.

La direction de la politique intérieure et extérieure, l'expédition des affaires religieuses, législatives et militaires, le maintien des relations économiques internationales, la perception des impôts généraux du Gouvernement, l'examen des questions dont la solution touche aux intérêts de plusieurs vilayets, voilà ce qui est de la compétence du gouvernement de la Grande Assemblée nationale. Aux Conseils généraux des vilayets revient l'administration de toutes les affaires concernant les fondations pieuses, les médressés ou écoles théologiques, l'instruction publique, l'hygiène, les services économiques, l'agriculture, les travaux publics et l'assistance sociale.

Les Conseils généraux des vilayets dirigeront les provinces conformément aux lois élaborées et votées par la Grande Assemblée nationale. Les membres de ces Conseils généraux seront élus pour deux ans par la population des provinces. Auprès d'eux, les *valis* seront les fondés de pouvoir et les représentants de la Grande Assemblée nationale dans les vilayets. Le vali aura pour mission de diriger et d'expédier les affaires générales et communes du Gouvernement.

Dans les cazas, les affaires d'administration et de police seront confiées à un *caïmakam* (sous-gouverneur) qui sera soumis aux ordres du vali.

Les *nahiés* ou communes constitueront autant de personnes morales indépendantes dont chacune possédera à sa tête un Conseil général, un Conseil administratif et au *mu tir* (ou maire). Le Conseil administratif et le mudir seront nommés par le Conseil général du nahié.

D'après leurs relations économiques et sociales, les vilayets seront groupés dans des zones d'inspection générale, dans lesquelles les inspecteurs généraux contrôleront de manière constante les affaires générales du Gouvernement, aussi bien en matière d'administration provinciale qu'en matière d'administration centrale.

Telles sont les grandes lignes de la nouvelle organisation fondamentale de la Turquie élaborée par la Grande Assemblée d'Angora.

**Les dernières paroles de Bekir Sami bey à la Conférence de Londres.** — En publiant dans notre numéro de mars (p. 89-94) les communiqués officiels de la dernière conférence de Londres, nous y avons inséré les différents exposés faits au nom de la délégation turque par Bekir Sami bey. Un seul y manquait : celui que le chef de la délégation turque a pro-

noncé le 12 mars, dans la séance où M. Lloyd George lui remit le texte des modifications au traité de Sèvres adoptées par le Conseil suprême.

Bekir Sami bey s'exprima alors en ces termes :

La Délégation de la grande Assemblée nationale de Turquie s'empresse d'exprimer ses remerciements au Conseil suprême, qui a bien voulu prendre en considération les justes revendications du peuple turc.

En refusant de souscrire à la proposition équitable des puissances alliées relative à l'institution d'une Commission internationale d'enquête, la Grèce vient de prouver que ses prétentions, quant à l'existence d'une majorité grecque en Thrace et à Smyrne, ne reposent sur aucun fondement. Dans ces conditions, la Délégation turque décline la responsabilité du retard apporté ainsi au rétablissement de la paix dans le proche Orient, malgré la meilleure volonté dont elle a fait preuve en adhérant à la proposition du Conseil suprême. Elle croit en même temps de son devoir de demander aux grandes puissances alliées, dans l'intérêt de la paix, de refuser à la Grèce leur appui moral et leur assistance financière.

Quant aux suggestions que le Conseil suprême a bien voulu faire, cette Délégation estime nécessaire de les exposer de vive voix à la grande Assemblée nationale avant de prendre une décision à cet égard, étant donné que ces questions dépassent la limite de ses pleins pouvoirs.

Confiants dans la justice des puissances alliées, les délégués turcs gardent l'espoir de reprendre bientôt les négociations en vue d'arriver à une solution définitive de la question d'Orient.

**La campagne des Grecs en Asie Mineure.** — Nous avons montré dans une autre partie de l'*Asie française* (p. 138-140) l'importance politique de la campagne entreprise par les Grecs à l'intérieur de l'Anatolie, en avant des positions qu'ils occupaient déjà; nous voudrions succinctement pouvoir résumer ici l'histoire de la première phase des opérations, la seule sur laquelle nous soyons renseignés au moment où nous mettons sous presse.

Deux mots, auparavant, sur les opérations militaires de l'année 1920, afin de bien déterminer de quels points sont parties en mars dernier les troupes helléniques dans la direction de l'Est.

Le général Paraskeuopoulos, qui a dirigé l'offensive des mois de juin-septembre 1920, ne s'est pas contenté de dégager les abords de Smyrne entre Aïdin, Ala Chehr et Ak Hissar, il a refoulé plus au Nord les nationalistes, à l'Est de la voie ferrée Smyrne-Panderma, et a poussé ses opérations jusqu'aux parties les plus septentrionales de l'Anatolie occidentale, pour opérer sa fonction avec les troupes alliées alors établies sur les rivages asiatiques de la Marmara. La prise de Brousse (8 juillet), puis celle d'Ismid par les Anglais, isolèrent complètement de Constantinople les nationalistes turcs; pour les refouler davantage encore vers Angora, le général Paraskeuopoulos, poursuivant ses succès, porta ses soldats depuis Brousse jusqu'à Eski Chehr, et depuis Ala-Chehr jusqu'à Ouchak, couvrant ainsi largement la banlieue de Smyrne et la voie ferrée



Smyrne-Panderma contre les attaques éventuelles des nationalistes de Moustapha-Kemal.

Telle était la situation au moment où, en septembre 1920, les hostilités furent suspendues en raison de l'approche de la mauvaise saison dans les régions montagneuses. Deux mois plus tard, le général Papoulas succédait au général Paraskeuopoulos en qualité de commandant des troupes grecques d'Asie Mineure, et, dès le mois de janvier 1921, un mois à peine après le retour du roi Constantin à Athènes (19 décembre 1920), il faisait mine d'esquisser une offensive qui n'aboutissait à aucun résultat. Les Grecs, après s'être avancés un peu à l'Est des hauteurs qui courent entre Ouchak et Brousse à une centaine de kilomètres de la voie ferrée Smyrne-Panderma et avoir marché dans la direction de la voie ferrée Eski-Chehr-Ouchak, sont revenus très vite sur leurs positions de départ; c'est de là encore qu'ils ont poussé en avant, le 23 mars dernier, sur un front de près de 300 kilomètres, dans le dessein de se rendre maîtres, à quelque 80 kilomètres de leurs lignes primitives, de tout le premier tronçon du chemin de fer de Bagdad: Afioum-Kara-Hissar, Eski-Chehr, Ismid.

On sait ce qui s'est produit. Les 100 ou 120.000 Grecs du général Papoulas ont d'abord progressé sans grandes difficultés; mais la situation s'est modifiée le jour où ils se sont heurtés aux lignes de résistance aménagées par les Turcs entre Koutahié, Eski-Chehr et Biledjik. Alors des contre-attaques violentes et répétées ont obligé les Grecs à reculer, et leur défaite d'Eski-Chehr (1<sup>er</sup> avril) les a contraints de se replier de Biledjik sur Brousse et d'Afioum-Kara Hissar sur Ouchak. Les nationalistes turcs se sont avancés jusqu'à Ismid; les voici donc revenus sur les bords de la Marmara.

S'ils ont réussi du côté du Nord et de l'Est, ils ont été moins heureux au Sud, où ils ont tenté de refouler les Grecs sur Smyrne. Leur attaque contre l'extrême-droite hellénique, dans la haute vallée du Mendéré ou Méandre, ne semble avoir eu jusqu'à présent aucun succès. Grecs et Turcs se maintiennent sur leurs positions dans la région de Toulou-Boumar.

Il n'y a pas là de quoi consoler les Hellènes de l'échec de leur grande offensive; aussi entendent-ils n'en pas rester sur leur défaite d'Eski-Chehr et annoncent-ils que, de leurs lignes de départ sur lesquelles ils ont été ramenés, ils se proposent de marcher à nouveau en avant, après avoir repris haleine. Un prochain avenir montrera dans quelle mesure le commandement grec réalisera ces intentions.

**Un accord italo-turc.** — Ce n'est pas seulement la France qui a négocié à Londres, pendant la Conférence interalliée, avec les Nationalistes turcs. Comme M. Aristide Briand, le comte Sforza est entré en relations avec Bekir Sami bey, ou (pour mieux dire) a continué avec lui des conversations déjà commencées à Rome même, au moment où la Délégation de la Grande

Assemblée nationale d'Angora se rendait en Angleterre, et le résultat de ces conversations a été la conclusion d'un accord dont voici, d'après le *Temps* du 13 avril 1921, une analyse « qui doit être à peu près complète. »

I. Les deux gouvernements de Rome et d'Angora prévoient une collaboration économique italo-turque, avec droit de priorité pour les concessions d'ordre économique à accorder par l'Etat dans les sandjaks d'Adalia, de Mougla, de Bourdour, de Sparta, et dans une partie des sandjaks d'Afioum-Kara-hissar et de Koutahié qui sera délimitée lors de l'accord définitif, ainsi que dans le bassin houiller d'Héraclée, dans la mesure où les susdites concessions ne seraient pas accordées directement par le gouvernement ottoman à des ressortissants ottomans, avec l'aide de capitaux nationaux.

II. Lorsque des concessions comporteront un privilège ou un monopole, elles seront exploitées par des sociétés constituées selon la loi ottomane.

III. On associera aussi largement que possible les capitaux ottomans aux capitaux italiens. La participation ottomane pourra atteindre 50 % du capital.

IV. Le gouvernement royal d'Italie s'engage à appuyer efficacement auprès de ses alliés toutes les demandes de la délégation turque relatives au traité de paix, et spécialement la restitution de Smyrne et de la Thrace à la Turquie.

V. La cinquième partie de l'accord est relative au retrait des troupes italiennes qui se trouvent encore en territoire ottoman.

VI. La mise en vigueur des dispositions précédentes s'effectuera en vertu d'une convention qui sera conclue, entre les deux parties contractantes, immédiatement après la conclusion d'une paix assurant à la Turquie une existence viable et indépendante, et acceptée par elle.

La conclusion de cet accord a provoqué en Angleterre, le jour où les lignes générales en ont été connues, plus d'un commentaire empreint d'une certaine amertume. Le *Corriere della Sera* y a répondu par un article dans lequel il montre que l'Italie se borne en fait, dans cet accord, à demander l'adhésion turque aux dispositions prises entre les gouvernements alliés. « Le gouvernement britannique, dit-il, qui est en fait cosignataire de l'accord ententiste, ne peut ni s'offusquer ni se plaindre que l'Italie ait reçu des Turcs la confirmation de ces concessions que l'Angleterre, pour sa part, lui avait reconnues. » Actuellement, dans la zone reconnue comme d'influence britannique, les pourparlers que conduit M. Winston Churchill ne tendent-ils pas à l'exécution, des dispositions prises naguère par les gouvernements de l'Entente? Quant à la contre-partie de l'accord italo-turc, à la promesse faite par l'Italie de soutenir auprès de ses alliés les justes revendications turques, c'est simplement (poursuit le *Corriere della Sera*) « la confirmation des idées qui furent constamment et ouvertement professées par l'Italie, dans toutes les réunions du conseil suprême. En soutenant que les Turcs doivent être

les maîtres chez eux, l'Italie sert la cause de la paix en Orient en même temps que les meilleurs intérêts grecs. »

**Les affaires du Levant à la Chambre des députés.** — Dans sa deuxième séance du 26 février 1921, la Chambre des députés a voté, après une longue discussion, les crédits demandés pour la Syrie par le ministère des Affaires étrangères. Nous ne reviendrons pas sur cette discussion (on en trouvera le compte rendu dans la *Correspondance d'Orient* du 30 mars, p. 256-274); nous insisterons, au contraire, sur celle qui a eu lieu un peu plus tard, au lendemain de la clôture de la Conférence de Londres.

Alors, les 15, 16 et 17 mars, la Chambre des députés a discuté plusieurs interpellations relatives à la Conférence qui venait de se tenir à Londres du 21 février au 12 mars. Les interpellations portaient :

La 1<sup>re</sup> (de M. Jean Hennessy) sur les conséquences politiques et économiques de la Conférence de Londres ;

La 2<sup>e</sup> (de M. Marcel Cachin) sur les résultats de la Conférence de Londres ;

La 3<sup>e</sup> (de MM. Maurice Dutreil et Maurice Raynaud) sur les résultats de la Conférence de Londres en ce qui concerne l'exécution des clauses militaires du traité de Versailles et la sécurité de la France ;

La 4<sup>e</sup> (de MM. Vincent Auriol et Marcel Sembat) sur la Conférence de Londres ;

La 5<sup>e</sup> (de M. Durafour) sur les méthodes d'application de l'annuité mobile prévue aux accords de Paris et de Londres.

Bien que ces interpellations aient surtout porté sur la question d'Allemagne, différents orateurs n'ont pas négligé le Levant, et ont prononcé à son sujet des paroles que l'*Asie française* doit retenir à titre documentaire. Aussi reproduisons-nous ici, d'après le *Journal officiel*, les discours ou parties de discours prononcés à la Chambre au cours de ces séances, dont les auteurs ont eu soin de s'inquiéter de tel ou tel point des questions du Levant.

\* \* \*

Tel a été le cas, le premier jour, pour M. Marcel Cachin. Après un discours de M. Jean Hennessy, qui, en ne s'occupant que de l'Allemagne, a traité les trois questions suivantes : « Dans quelle situation sommes-nous ? Qu'avons-nous fait ? Que ferons-nous demain ? » M. Marcel Cachin a présenté les observations des membres du groupe communiste sur : 1<sup>o</sup> les problèmes d'Orient ; 2<sup>o</sup> les accords interalliés du 29 janvier à Paris.

Le député de Paris a débuté par des paroles blessantes et cruelles. Il a dit que l'expédition engagée en Cilicie contre le consentement de la France, se solderait pour la nation « par les plus pénibles, les plus douloureux, les plus inutiles sacrifices d'hommes et d'argent. » Delà, des interruptions et des protestations, et un incident qui n'a rien à voir avec les affaires du Levant.

Le calme une fois rétabli, M. Marcel Cachin s'est exprimé en ces termes.

Je disais que nous n'avons cessé, dès le début de l'aventure de Cilicie, en 1919, d'élever notre protestation. Par combien de centaines de millions gaspillés en pure perte allez-vous la chiffrer ? Combien de morts avez-vous dû abandonner à Ourfa, à Marrach, à Bosa-ti, à Aïn-Tab, à Aïn-Tcherkit, dans tout le delta soulevé jusqu'aux montagnes du Taurus ?

M. TAITTINGER. — Et la défection des Russes ?

M. NOBLEMAIRE. — Et tout ce que les bolchevistes ont volé à l'épargne française !

M. MARCEL CACHIN. — Jamais le gouvernement n'a avoué le bilan.

Il s'est obstiné durant seize mois à dilapider sans résultats nos ressources financières et à faire verser le sang de nos soldats. (*Interruptions à droite.*)

M. BALANANT. — Pendant la guerre, vous n'étiez pas pressé de verser le vôtre, monsieur Cachin. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Un membre au centre. — Vous laissiez verser le sang des autres.

M. MARCEL CACHIN. — Au moins, aujourd'hui, va-t-on franchement reconnaître l'erreur et abandonner l'expérience condamnée ? Non, on ne quitte pas encore cette région. Nos troupes continueront d'y stationner sans combattre durant une période dont le terme n'est pas fixé.

Nos colonialistes ont, en effet, depuis longtemps jeté leur dévolu sur Alexandrette et son hinterland. La trêve consentie entre Kemal et le quai d'Orsay réserve à nos hommes d'affaires et à nos financiers l'espérance d'avantages économiques ultérieurs.

Or nous percevons bien l'intérêt que peut escompter de ces opérations futures l'impérialisme de nos capitalistes (*Exclamations ironiques au centre et à droite*), mais, au dire des savants désintéressés et renseignés, la France devrait jeter là-bas des milliards avant d'avoir pu occuper industriellement le pays.

Pour nous, ce sont des prétentions insensées. Rendez aux Turcs la Cilicie ottomane, retirez-en définitivement toutes vos troupes et, après avoir scruté le déficit de vos caisses publiques, renoncez à ces rêves malsains des mégalomanes, qui vous obligent à prolonger cette désastreuse aventure.

M. DUBOIS-FRESNEY. — Quels sont les rêves de votre groupe ?

M. MARCEL CACHIN. — Si on a convenu à Londres d'une évacuation à temps de la Cilicie, il n'y fut pas question de notre départ de la Syrie.

Un membre au centre. — Heureusement !

M. MARCEL CACHIN. — Au contraire, le quai d'Orsay prétend y acquiescer jusqu'au bout le mandat qu'il tient des accords franco-anglais de 1916.

La vérité, c'est que votre haut commissaire poursuit en Syrie une politique de colonisation et de mainmise. Elle nous a coûté, elle aussi, fort cher, et nous n'avons pas fini de jeter de l'or à ce gouffre. Une armée de 40.000 hommes occupe le pays entier et son entretien exige de notre Trésor plusieurs centaines de millions par an.

Nous voulons soumettre une nation qui ne veut pas de notre domination. Depuis l'occupation des grandes villes de l'intérieur et depuis l'application du décret paru le 11 décembre 1920 au *Journal officiel* (1), la population sy-

(1) Le décret dont parle ici M. Cachin est, en réalité, daté du 12 décembre et n'a paru que le 16 au *Journal officiel*; seul, le rapport précédant le décret est daté du 11 décembre. Profitons de cette précision pour rectifier certaines indications erronées relatives au même décret qui ont été insérées dans la note reproduite

rienne connaît décidément les intentions du gouvernement français. Nos officiers ont transporté là-bas les méthodes d'administration des colonies africaines. Sous la vague et hypocrite appellation du mandat, c'est l'occupation, c'est l'asservissement d'un peuple auquel nous avions solennellement promis l'indépendance.

Dans une récente réunion de la commission des affaires étrangères du Sénat, un ancien Président de la République, lui-même, se faisait l'écho des plaintes des Arabes du Levant.

M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Vous marchez pour M. Poincaré, maintenant !

M. MARCEL CACHIN. — Non, j'enregistre simplement un mot honorable de M. Poincaré. On en trouve tout de même quelques-uns. (*Interruptions. — Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes d'une courtoisie !

M. MARCEL CACHIN. — Ah ! on est courtois envers moi, monsieur le président !

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne s'agit pas de cela. La Chambre a tout de même voté que M. Poincaré avait bien mérité de la patrie. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. MARCEL CACHIN. — Et M. Clemenceau aussi !

M. CHARLES BARON. — Quelquefois la roche tarpéienne est près du Capitole !

M. MARCEL CACHIN. — La France possède dans toutes les parties du monde des colonies immenses dont elle ne peut pas assurer le développement, le progrès et la mise en valeur. Dans nombre d'entre elles, la population est frappée d'une anormale mortalité par dégénérescence et privations. C'est à ce moment que nos diplomates et nos hommes d'affaires — c'est souvent la même chose — rêvent d'annexer par surcroît de nouveaux pays, de violenter des populations dignes d'être libres.

Laissons à la Syrie son autonomie et son unité. La France l'a fait intervenir dans la guerre ; elle a contracté envers elle des obligations formelles ; ce peuple réclame aujourd'hui le respect de la parole donnée.

*A droite.* — Quel peuple ?

M. MARCEL CACHIN. — Le peuple syrien.

M. MOUTET. — Le peuple géorgien aussi ! (*Vifs applaudissements à gauche et au centre.*)

M. MARCEL CACHIN. — Il serait de l'intérêt et de l'honneur français de renoncer immédiatement à entretenir contre lui la force militaire d'oppression et le système administratif de contrainte que nous lui imposons contre tout droit. Nous réclamons l'évacuation de la Syrie et de la Cilicie.

La suite du discours de M. Cachin étant relative à l'Allemagne, nous ne la retiendrons pas ici, non plus que les paroles de MM. Maurice Dutreil, Vincent Auriol et Durafour. Aucun de ces interpellateurs ne s'est, en effet, occupé du Levant.

\*  
\*\*

C'est au contraire, exclusivement aux affaires d'Orient que M. Lenail a consacré le discours prononcé par lui au début de la séance exceptionnelle du 16 mars.

M. LENAIL. — Messieurs, les renseignements que nous recevons sur la question d'Orient nous permettent de penser que nous avons enfin la paix. Nous aurions trouvé à Londres — M. le président du Conseil, dans quelques ins-

tants, nous renseignera assurément — chez les négociateurs d'Angora, chez Békir Sami notamment, des dispositions sympathiques à un accord aussi complet que possible avec la France ; nous cesserions d'entretenir en Cilicie les bataillons nombreux, qui y opéraient dans des conditions particulièrement rudes, et d'y dépenser l'argent qu'il nous était, comme à la Commission des finances, extrêmement pénible de demander une fois de plus aux contribuables français.

Mais, en même temps que nous nous félicitons de ce résultat, je voudrais que nous ne le reportions pas seulement à nos diplomates — ils ont été particulièrement habiles ; je crois qu'ils ont été particulièrement heureux — et je voudrais féliciter aussi de cette paix, enfin conquise, ceux qui sont tombés pour nous la donner. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Car, quelle que puisse être la sympathie des Turcs d'Angora pour la France, je me permets de penser que si le Verdun cilicien, si la forteresse d'Aïn-Tab, où nos soldats se sont battus pendant des mois et des mois d'hiver, à 1.000 mètres d'altitude, si ce Verdun où nous sommes triomphalement entrés le 9 février avait tenu, les dispositions de Békir-Sami eussent été peut-être moins amicales.

Ce qui est vrai, c'est que là-bas nos troupes ont, une fois de plus, merveilleusement défendu la France, qu'elles ont été incomparables, et il est bon que nous les remercions ici autrement que l'opinion, trop longtemps, n'a su le faire.

Car ce n'est pas en disant aux soldats qui vont se battre que l'on déplore leur sacrifice et qu'on n'en comprend pas l'utilité que l'on exalte le courage de ceux qui tiennent et que l'on apporte une consolation dans les foyers pleurant leurs morts. (*Vifs applaudissements à droite et au centre.*)

Si vous saviez, Messieurs, et beaucoup d'entre vous le savent par les mêmes moyens qui me l'ont appris, si vous saviez dans quels termes, parfois déchirants, les camarades que nous avons là-bas nous écrivent :

« Mais à quoi donc pensez-vous ? Mais vous ne vous rendez donc pas compte que nous errons par des températures invraisemblables, tantôt glaciales et tantôt torrides, sur des pistes muletières tourmentées, volcaniques, où viennent difficilement les ravitaillements, où ne viennent pas du tout les secours sanitaires ? Mais vous ne vous rendez donc pas compte que loin du pays, si dur qu'il fût de mourir, il faisait tout de même bon de savoir pourquoi l'on mourait ? Vous ne vous rendez donc pas compte que nous avons plus besoin encore que ceux qui tombaient sur leur sol natal d'être exaltés par la pensée des sympathies de la patrie, nous suivant, à toute heure, de jour et de nuit ? »

J'en appelle à votre témoignage. Au sein du pays, pendant les longs mois, les longues années où les soldats se sont battus là-bas, tous les jours leur arrivait le même écho lamentable de notre incompréhension de leur héroïsme splendide, de notre inintelligence de la fécondité de leur sacrifice stoïquement et silencieusement accepté.

Aujourd'hui que le monde entier voit à quoi leur courage a servi, nous devons d'ici — et je suis certain d'exprimer le sentiment de la presque unanimité de la Chambre — envoyer aux nobles morts, à ceux qui continuent leur tâche, le témoignage de l'admiration et de la reconnaissance de la France. (*Applaudissements.*)

M. MOUTET. — Les responsables de leur mort, ce sont ceux qui les y ont envoyés, c'est vous, c'est la Chambre du bloc national.

*A droite.* — Caillaux ! Caillaux ! (*Interruptions.*)

Plusieurs membres à droite. — Et la trahison de certains.

M. JOLY. — C'est le devoir qui les y a envoyés.

M. LÉON DAUDET. — Pendant qu'on les poignardait dans le dos. (*Bruit.*)

M. LENAIL. — Si la France a eu besoin que ses soldats se

par l'Asie française aux pages 111-112 de notre numéro de mars ; on y attribue, à ce décret la date du 19 novembre 1920, ce qui tendrait à faire penser, à tort, que plusieurs décrets ont été promulgués sur l'organisation administrative de la Syrie.

battaient ainsi dans une région où nul ne prévoyait une lutte aussi longue, les raisons qui nous y ont contraints ne dépendaient pas de la France. Vous le savez, on le sait partout, si les nationalistes turcs se sont brusquement jetés sur les bataillons français qui gardaient les marches de Syrie, c'est parce que 100.000 hommes étaient débarqués à Smyrne, c'est parce que l'intégrité de la Turquie, malgré la France, était violée, c'est parce que les nationalistes turcs exaspérés trouvaient plus commodes de se battre contre une dizaine de milliers de soldats, fussent-ils français, que contre 100.000 ou 150.000 soldats, fussent-ils grecs, munis, comme ils l'étaient, de l'armement anglais.

Si nos soldats ont eu à se défendre en Cilicie, c'est parce que les attaques des Turcs, derrière lesquelles, incontestablement, restait la pensée allemande, venaient battre les marches de Syrie. De cela, oui, le « bloc national » prend la responsabilité, et aussi la Chambre tout entière, j'en suis sûr, excepté ceux qui ne votent pas le budget de la guerre. (*Applaudissements au centre et à droite*)

La Syrie, vous l'entendez bien, la France ne veut pas l'abandonner et les Syriens ne veulent pas que la France les abandonne ! c'est pour défendre la Syrie que nos soldats se sont battus en Cilicie. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

On dit qu'aujourd'hui la frontière de Syrie se trouverait rapprochée ; si nous avons la paix avec la Turquie, il n'y aura à cela aucune espèce d'inconvénient. Alors que nous étions obligés de défendre par les armes notre honneur et nos protégés, il convenait que la frontière syrienne fût là où l'avait fait passer le traité de Sévres, c'est à-dire à une distance suffisante d'Alexandrette.

Alexandrette, c'est la raison d'être de la Syrie, c'est la seule rade — et quelle admirable rade ! — de cette immense côte de la Méditerranée orientale. Si nous n'avions pas Alexandrette, nous ferions en Syrie des sacrifices qu'aucune somme d'argent ne viendrait jamais payer.

On n'a pas la Syrie sans ce port et sans cette rade. C'est là que viendront aboutir les « pipe-lines » qui amèneront le pétrole de Mossoul ; après le percement de l'Amanus, c'est le débouché d'Alep, ville de 350 000 âmes, un des plus grands centres de caravanes de l'Asie. Il y aura peut-être, dans quelques années, 1 million d'habitants à Alep. C'est le Centre qui draine le commerce de la Perse, de l'Afghanistan, de la haute Mésopotamie, et qui amènera peut-être même celui des Indes.

J'appelle l'attention de cette Chambre, si ardemment patriote, sur ce point : si Alexandrette, qui va avoir ce transit énorme, n'était, par malheur, pas échue à la France, savez-vous où serait allé ce transit ? Il serait allé à Trieste, qui, quoi qu'on fasse, reste l'aboutissant des Empires centraux, le grand port aménagé pour amener les marchandises sur Vienne d'un côté et sur Berlin de l'autre, sur Hambourg et, au delà, sur les Etats scandinaves, et je vous prie de croire — ce ne seront pas mes collègues de Marseille ou de Lyon qui me démentiront — qu'il n'est pas indifférent aux ports de la Provence, aux grands centres commerciaux de la vallée du Rhône, qu'Alexandrette soit leur correspondante ou la correspondante de leurs ennemis ou même de leurs alliés, adversaires économiques.

Ainsi, une série de raisons d'ordre économique nous prouvent que les dépenses que nous avons dû faire — que nous avons faites plus lourdes que nous n'aurions voulu et dont j'espère que l'importance va rapidement décroître — que ces dépenses, dis-je, nous les récupérerons.

Il ne faut cependant pas dire, tantôt que la Syrie ne saurait rien rendre et tantôt qu'elle est faite pour enrichir les capitalistes. Il faut choisir entre les deux thèses. Si des capitalistes vont là-bas mettre leur argent, je souhaite, pour l'amour de mon pays, que ce soient les capitalistes français et non les capitalistes allemands (*Applaudisse-*

*ments au centre et à droite*), ni même les capitalistes anglais. Je suis persuadé qu'ils y trouveront leur compte : la Syrie est faite, en effet, pour rendre au centuple à ceux qui voudront intelligemment s'y occuper.

Mais il y a une période d'administration qui doit, pendant quelque temps encore, comporter des tâtonnements. Je suis fermement convaincu qu'il y faudra un fédéralisme particulièrement nuancé. Je sais qu'il est impossible d'avoir un gouvernement unifié en Syrie, où les races sont si multiples.

Je sais qu'il faudra — ce qui déjà s'ébauche — avoir un gouvernement pour le Liban, un gouvernement pour les Druses — on vient de le leur accorder — un gouvernement pour Alep, un autre pour Damas, un autre encore, peut-être, pour les Bédouins. Ce fédéralisme, les Syriens le réclament sous l'égide de la France, qui, assurément, le leur donnera.

Il est une dernière question, plus délicate, que je voudrais suggérer à la Chambre et poser à M. le président du Conseil.

Nous n'avions pas seulement une frontière indécise au nord de la Syrie, où, semble-il, le conflit est réglé. Nous avions au Sud une frontière discutée, Monsieur le président du Conseil. Et les Syriens se rappellent que la Syrie géographique, la Syrie historique, la Syrie même économique, s'étendait du Taurus, au Nord, au désert d'Arabie, au Sud. L'un des patriotes syriens les plus éclairés et les plus ardents, à qui, ici même, dans une séance récente, le banc des ministres rendait hommage, m'écrivait ces jours derniers : « Ne sentez-vous donc pas que la Palestine sioniste, c'est une flèche enfoncée dans le flanc de la patrie syrienne ? (*Très bien ! très bien ! à droite.*) Ne voyez-vous donc pas qu'il y a là, à quelques kilomètres de Damas, une menace qui nous déchire ? »

M. ARISTIDE BRIAND, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. — Qu'y faire ?

M. LEMAIL. — Je sais que vous vous êtes trouvé devant des faits acquis. Pas tous, cependant.

Ici, je voudrais, pour savoir si la Chambre partage bien ce sentiment, formuler une suggestion, qui est peut-être la dernière en laquelle nous puissions espérer. Dans cette Palestine à l'âme française, un centre nerveux était plus particulièrement l'objet des convoitises étrangères. Les Anglais sont en possession des métropoles religieuses du monde. Ils savent quel parti on en peut tirer. Ils ont les grands foyers religieux de l'Islam, ils ont Médine, ils ont la Mecque. Ils ont les capitales religieuses du brahmanisme et du bouddhisme. Et voici que, sous le couvert du sionisme, ils jettent leur filet sur Jérusalem, incomparable métropole de la pensée religieuse du monde. (*Applaudissements au centre et à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

Je me demande s'il ne serait pas possible que nous eussions, avec les Anglais — auprès de qui il semble, Monsieur le président du Conseil, que vous ayez su trouver l'accès le plus sympathique et le plus efficace — que nous eussions avec eux une discussion courtoise sur la propriété des lieux saints de Palestine. Ne pourrions-nous pas arriver tout de même à ce que la France restât chez elle, après avoir été pendant si longtemps, dans tout l'empire turc, en vertu des Capitulations de 1535, la propriétaire d'un tel héritage moral ? (*Applaudissements.*)

Il me souvient d'avoir assisté, voici quelques années, le long des murailles de Jérusalem reconstruites par Soliman le Magnifique, à l'installation d'un campement de Bédouins arrivés par la route de Damas. Ils dressaient leur tente sous le soleil implacable d'Orient et des multitudes d'enfants erraient, souffrant de l'ophtalmie du désert, avec des mouches bourdonnant dans leurs pauvres grands yeux noirs. A ce moment une Française, une fille de la Charité...

*(Interruptions à l'extrême gauche. — Vives réclamations et applaudissements au centre et à droite.)*

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez respecter les sentiments sacrés qui sont au fond de chacun de nous. *(Applaudissements.)*

M. ALEXANDRE VARENNE. — Que s'est-il passé, Monsieur le président ? Nous n'en savons rien.

M. LE PRÉSIDENT. — Je demande que l'on respecte les croyances de chacun. *(Très bien ! très bien !)* Je m'adresse à tout le monde. *(Interruptions à l'extrême gauche.)*

Ne prolongeons pas cet incident et laissons l'orateur continuer.

M. LENAIL. — Une fille de la Charité passait, dans son costume bleu horizon. Elle pencha les grandes ailes blanches de sa coiffure française sur ces petits Orientaux. Elle prit celui qui paraissait le plus atteint et elle s'efforçait de soigner ses pauvres yeux malades, quand elle fut entourée d'une telle quantité d'enfants qu'elle comprit l'impossibilité de soins donnés sur place. Et voici que, dans un geste que n'aurait pas désavoué le fondateur de son ordre, elle ramassa, pour les serrer contre elle, les deux ou trois petits qui paraissaient les plus embarrassés de marcher, et, suivie de toute la troupe, elle s'en fut vers le dispensaire où sont soignés, chaque année, des centaines de milliers de pauvres gens qui deviendraient aveugles sans la charité française.

Je suivais le regard des Bédouins restés là, des musulmans nomades : il se tournait vers le sommet de l'édifice où l'on allait sauver les yeux de leurs enfants ; les trois couleurs françaises y flottaient, dont l'une, celle du ciel, semblait empruntée au manteau même de la sœur de France et soulevée sur les ailes de la charité de mon pays. *(Applaudissements au centre et à droite.)*

J'ai pensé, ce jour-là, que ce ne seraient pas ces tribus de Bédouins qui abattraient jamais les couleurs françaises. *(Vifs applaudissements.)*

Or, depuis le 1<sup>er</sup> mars, ces couleurs sont abaissées. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la langue française n'est plus admise là-bas.

Et voici qu'arrivent — il faut tout de même qu'on le dise une fois au moins, et je souhaiterais que rien ne nous contraigne d'y revenir — voici qu'arrivent d'Europe centrale, par milliers, par dizaines de milliers, des hommes parlant allemand.

Ce n'est pas nous qui sommes allés les chercher et je crois que c'est une grave imprudence que de les avoir amenés là. On surprendrait fort certains de nos collègues si l'on disait auprès de qui les rabbins de Jérusalem sont intervenus pour tâcher d'arrêter le flot indésirable que le sionisme jetait sur leur vieille terre promise, flot de gens qui desserviront l'influence française et qui, suivant la forte parole du Syrien, resteront au flanc de la Syrie française comme une menace continue.

Ayant dit ces choses, parce qu'il faut bien, cependant, que nous nous mettions en face du problème, je vous supplie, Monsieur le président du Conseil, d'user de toute votre influence afin que nos Alliés anglais se rendent à notre point de vue, que, du moins, ils nous laissent ce dont ils peuvent disposer encore et ne s'efforcent sous aucun prétexte de reculer notre frontière. Je vous demande de leur rappeler — car vous savez le langage qui les touche et tout de même, quoi qu'on en dise, ils ont parfois, eux aussi, leur pointe de sentimentalisme depuis Richard Cœur de Lion — je vous supplie de leur rappeler que Jérusalem fut le royaume de Baudouin de Flandre et de Foulques d'Anjou.

J'ai quelque idée, Monsieur le président du Conseil, que, songeant aux gars de l'Ouest, Angevins, Vendéens, Bretons tombés sur la terre de Flandre pour empêcher les obus allemands d'atteindre la côte anglaise, ils maintiendront — ce serait un joli geste — l'enseignement d'une

langue qui fut celle de tels héros, ils laisseront flotter un drapeau sous lequel tombèrent de tels soldats, et reconnaîtront, à la patrie de tels morts, ses droits à la protection séculaire d'un éternel idéal. *(Très bien ! très bien !)*

Si vous pouviez obtenir de l'Angleterre, Monsieur le président du Conseil, qu'elle maintint le Protectorat de la France sur cette grande métropole de la pensée religieuse, une fois de plus, vous auriez bien servi votre pays. *(Vifs applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche.)*

M. Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a succédé immédiatement à M. Lenail à la tribune de la Chambre. Il a débuté par rendre hommage à ses collaborateurs à la Conférence de Londres et s'est plu à citer parmi eux le général Gouraud. Puis il a longuement traité la question d'Allemagne avant d'en venir, dans la seconde partie — de beaucoup la plus courte — de son discours, à « un autre problème qui s'est posé devant la Conférence de Londres qui n'était pas négligeable au point de vue des intérêts français, je veux parler de la question d'Orient ».

Vous savez comment cette question s'est posée à Paris. Vous savez que nos alliés n'étaient pas favorables à la remise en cause, pour des incidents de personne, d'un traité qui avait été signé.

Pourtant, sous l'influence de hautes considérations, du désir d'éteindre, en Orient, tout foyer d'incendie, d'appeler certains peuples à des rapprochements nécessaires, on avait admis, à la suggestion de la France, qu'une conférence à Londres pourrait entendre les deux parties, en vue d'apporter au traité les modifications susceptibles de réaliser la paix. A cet effet le gouvernement hellénique avait été invité à se faire représenter.

Là, la représentation était facile ; mais, du côté ottoman, la situation était plus délicate. Il y avait un gouvernement de droit installé à Constantinople et un gouvernement de fait, avec une assemblée élue par le peuple, installé à Angora sous l'autorité de Mustapha Kemal, et c'est Mustapha Kemal qui, du point de vue nationaliste, menait la guerre contre les Grecs et contre la France.

Messieurs, vous avez manifesté dans vos commissions et dans les débats publics combien vous appréciez l'œuvre de nos soldats en Syrie et en Cilicie, de nos soldats que M. Lenail a eu bien raison de glorifier, car, dans cette guerre lointaine, ils avaient plus de mérite peut-être qu'en toute autre circonstance. Ils se battaient, en Cilicie, sur des territoires qui ne devaient pas rester à la France, uniquement pour accomplir un devoir d'humanité, pour protéger des minorités qui pouvaient être, nos troupes parties, victimes de massacres.

Mais c'était une œuvre négative, qui nous coûtait beaucoup de sang, beaucoup d'argent. Elle était supportée difficilement dans le pays, et il était aisé de comprendre que le Parlement était à bout de confiance, quand il s'agissait de voter des crédits pour ces expéditions lointaines.

D'un autre côté, le désir était très net que nous gardions dans ces pays une situation conforme à nos sacrifices, à toutes nos traditions séculaires et, je puis bien le dire, quand il s'agit de la Syrie, au vœu de toute la population. Que faire ?

Une tentative de conciliation entre Grecs et Turcs sur l'ensemble du traité de Sèvres a eu lieu pour les décider à cesser les hostilités. Nous nous sommes efforcés de faire comprendre au peuple ottoman qu'il pourrait revivre comme peuple indépendant avec sa capitale, avec des

moyens d'action, avec une armée, avec des possibilités de finances. En même temps, nous avons dit aux Grecs qu'il leur serait possible par des concessions de faire cesser les horreurs d'une guerre qui durerait peut-être au delà de leurs prévisions. Nous n'avons pas réalisé l'accord d'ensemble, chacune des parties ayant éprouvé le besoin de reprendre contact avec son pays.

Mais les délégués de Mustapha Kemal étaient là. J'avais eu l'occasion de causer avec eux. Après tout, ils ont été des adversaires loyaux dans toutes ces batailles. Il m'était d'autant plus possible de poursuivre des conversations avec eux, que le français paraissait être leur langue. Nous n'avons pas tardé à nous mettre d'accord.

Il fut décidé que les hostilités cesseraient immédiatement, que l'échange des prisonniers serait fait, que nos officiers iraient désarmer les bandes révoltées qui peuvent être une cause d'inquiétude pour nous, que pour la protection des Arméniens et des minorités, des forces de police seraient organisées, commandées par nos officiers, bref que la situation serait réglée de telle manière que se trouveraient à la fois servis les intérêts de la France, qui verrait cesser une guerre coûteuse et l'effusion d'un sang généreux, et les intérêts d'humanité, qui nous ont été confiés par les nations. (*Très bien! très bien!*)

M. Lenail a posé le problème de la Palestine. Il a été réglé avec nos amis britanniques. A un moment donné, personnellement, j'ai dit à la tribune ce que je pensais à ce sujet. Mais la chose s'est faite. Des conversations amicales entre nous restent possibles; elles ont déjà commencé; mais elles ne doivent pas donner l'impression de l'autre côté de l'eau, que nous avons la moindre arrière-pensée de revenir sur ce qui a été décidé et signé. C'est sous le bénéfice de cette réserve que, très amicalement, ces conversations pourraient être continuées entre moi et les représentants de la Grande-Bretagne. (*Très bien! très bien!*)

Après le président du Conseil, M. Georges Mandel a pris la parole. Il a, dans son très long discours, parlé de beaucoup de questions, parmi lesquelles les questions d'Orient; mais il s'est montré bref sur ce point. Après avoir établi un parallèle entre M. Briand et un de ses prédécesseurs au ministère des Affaires étrangères, M. Delcassé, pour regretter que ce dernier n'ait pas servi d'exemple au ministre actuel, M. Mandel a ajouté, en parlant de M. Briand :

Il est allé à Londres. Là, il a livré bataille au sujet de toutes les questions. Il a vaillamment, il a courageusement, il a ardemment livré bataille pour faire prévaloir le point de vue français. Mais il a éparpillé son effort, au lieu de le concentrer sur une seule question, celle des réparations, pour exiger notre dû, rien que notre dû, tout notre dû.

Je regrette que M. le président du Conseil ne soit pas présent, parce que je lui aurais adressé des félicitations pour avoir abandonné Aïn-Tab et Ourfa, après avoir dénoncé, il y a quelques mois, comme une faute, la pseudo-cession de Mossoul par le ministère Clemenceau. Il a essayé — sur ce point, il n'a pas été très précis, c'est pourquoi je suis moi-même hésitant — il a essayé d'harmoniser les divers points de vue turcs et les points de vue grecs : constantinien et vénizéliste. Je ne sais pas si ses efforts ont été pleinement couronnés de succès. Je ne lui en ferai pas de reproches.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le problème d'Orient apparaît comme celui de la quadrature du cercle diplomatique. Il en était déjà ainsi aux temps où les barbares étaient établis des colonnes d'Hercule à l'Hellespont et où

les Turcs régnaient en maîtres à travers la péninsule des Balkans. Comment en serait-il autrement, maintenant que nous sommes devenus une grande puissance musulmane, que la question orientale s'est compliquée, que nous nous intéressons à l'équilibre dans la Méditerranée, parce que s'ouvre à l'activité, à l'ingéniosité, à l'esprit d'entreprise de nos concitoyens, le plus vaste empire qui ait jamais été offert à l'esprit d'initiative français.

Peu après, M. Mandel a constaté que « les Anglais prennent ombrage des derniers avantages que nous tirons des accords de 1916 », et il a félicité M. Briand d'avoir conclu ces mêmes accords.

M. GEORGES MANDEL. — Lorsque vous avez conclu ces accords de 1916, vous avez vu grand et loin. C'est la plus belle page de votre carrière diplomatique. Mais je m'explique nettement sur ce point, je vais ici me heurter au sentiment de gens qui m'ont peut-être approuvé tout à l'heure. Je ne voudrais pas que M. le président du Conseil fût plus hypnotisé sur ces accords de 1916 qu'il m'a semblé l'être à certains moments sur l'article 4 de la loi de séparation. La politique française ne peut indéfiniment graviter autour des traités que vous avez signés, des accords que vous avez conclus ou des lois que vous avez fait voter. Dans une belle intervention, dans votre plus belle intervention au cours de cette législature, vous nous avez dit un matin que ces accords valaient moins par les avantages qu'ils nous conféraient que par la valeur d'échange qu'ils nous assuraient. Eh bien! j'aurais voulu que vous en tiriez parti pour obtenir des Anglais une aide efficace pour le recouvrement de la créance allemande.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il ne me restait plus rien, vous aviez tout donné!

M. GEORGES MANDEL. — Voulez-vous me permettre d'achever? Vous me dites que j'ai tout donné.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Vous savez bien qu'il ne restait plus rien.

M. GEORGES MANDEL. — J'ai commencé par dire tout à l'heure : les derniers avantages. J'ai donc reconnu que la situation n'était pas entière.

M. Mandel a ensuite indiqué comment on eût pu, selon lui, utiliser les accords de 1916 pour obtenir des Anglais « une aide encore plus efficace pour le recouvrement de la créance allemande », et il n'a plus parlé de la question d'Orient dans son discours, le dernier prononcé dans la séance exceptionnelle du mercredi 16 mars.

\* \* \*

Aucun des députés qui ont succédé à M. Georges Mandel à la tribune, le jeudi 17 septembre, n'en a parlé davantage. Aussi convient-il d'arrêter ici les extraits que *l'Asie française* devait publier des discours prononcés au Palais-Bourbon au lendemain de la clôture de la Conférence de Londres.

**Un service postal par avion entre Alep et Alexandrette.** — Les chemins de fer de la Syrie sont loin d'être tous remis en exploitation; ils ont été, on le sait, pendant les dernières semaines de la grande Guerre ou après, singulièrement malmenés, et c'est une œuvre de longue haleine que la réfection de la superstructure ou

la reconstruction des ponts et des tunnels. Elle a été commencée par la France aussitôt après l'arrivée du général Gouraud dans le pays, mais elle n'est pas encore achevée, et certaines lignes demeurent encore inutilisables. Tel est le cas pour la voie ferrée, qui, par Katma, Islahié, Osmanié et Toprak-Kalé, relie Alep à Alexandrette.

D'autre part, la route qui passe par Katma et El-Hammam est impraticable aux voitures automobiles depuis Alep jusqu'au carrefour de routes d'Antioche. C'est uniquement par des convois de

**Homs et Hama : notes d'un voyageur.** — La Délégation du haut commissariat, à qui nous sommes déjà redevables de la communication de la lettre de Syrie relative à Aïn-Tab que nous avons publiée dans notre dernier numéro (p. 98-99), nous adresse les lignes suivantes, extraites du carnet de notes d'un voyageur. C'est pour nous un vrai plaisir de les insérer dans notre Revue, et de les accompagner d'une photographie de chacune de ces villes dont, beaucoup moins que d'Alep et de Damas, nos



VUE GÉNÉRALE DE HOMS

Au premier plan, le cimetière; au second plan la grande mosquée; dans le fond la mosquée de Sidi Khaled.

voitures à chevaux fortement escortées que pourraient s'effectuer les transports postaux sur cette route fort peu sûre et, comme le chemin de fer, très détournée vers le Nord.

Aussi est-ce par le Sud, et par un détour plus long encore — par la voie ferrée Alep-Rayak-Beyrouth, puis par la mer le long de la côte — que les transports se faisaient jusqu'à ces temps derniers. Depuis le 25 novembre, le haut commissariat y a substitué un service par avions, qui franchit en *une heure* les 120 kilomètres séparant l'aérodrome de Muslimié (15 kilomètres au nord d'Alep) de celui d'Alexandrette (à 200 mètres de la ville).

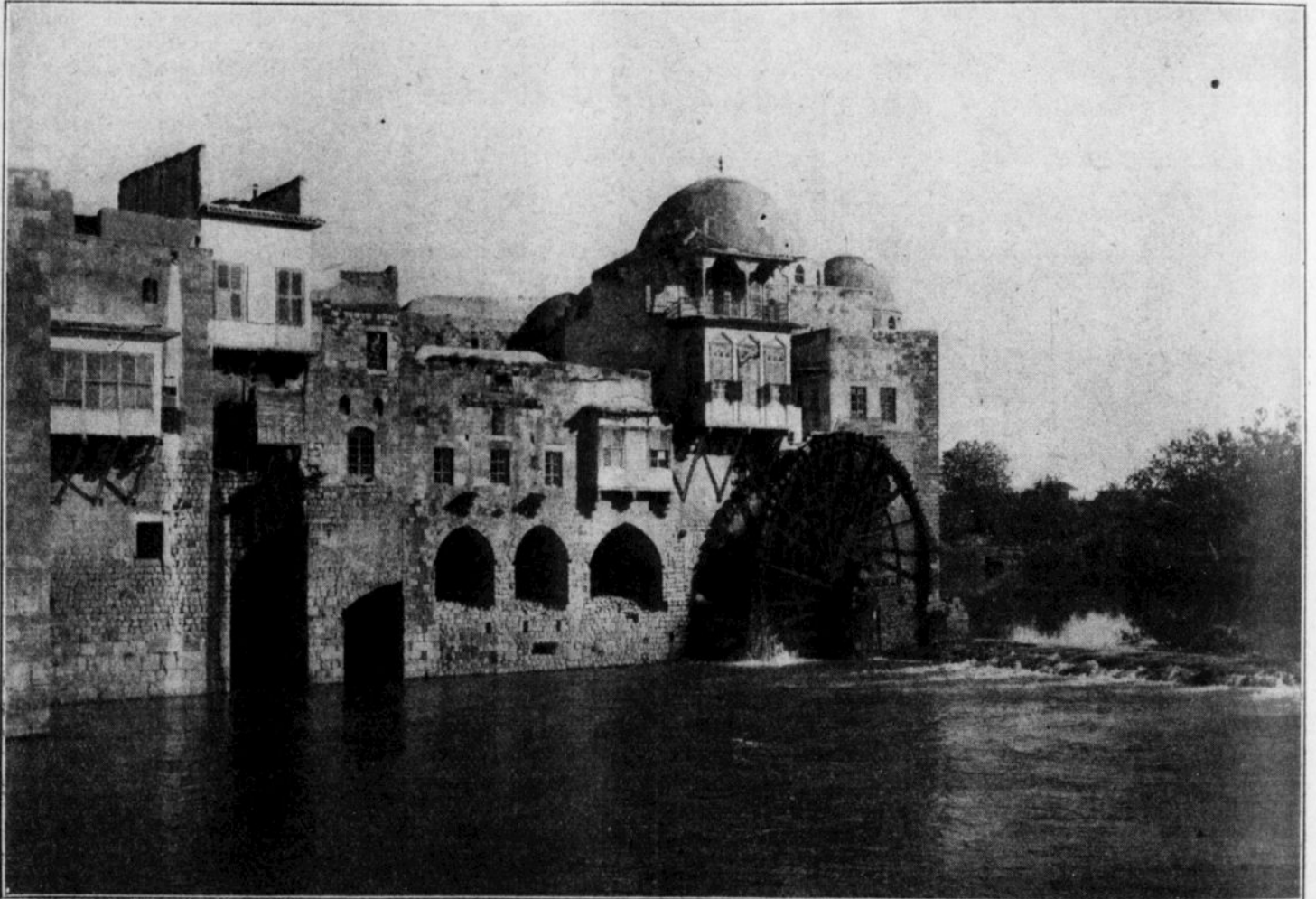
Un service analogue doit être organisé entre Hama et Latakié.

lecteurs ont eu l'occasion de regarder quelques vues.

A Baalbeck, mon guide m'a conduit dans les temples. A Homs, il me raconte l'histoire d'une vieille citadelle que fit sauter Ibrahim Pacha et du haut de laquelle j'embrasse le damier des maisons en basalte de la ville; au milieu d'elles les cours centrales des habitations creusent des trous sombres; parmi l'étalement des blanches coupoles, la mosquée Sidi Khaled Ibn el Oualid jette ses légers minarets, qui sont comme un défi et comme un appel. Vers l'ouest, se devinent, au milieu des jardins, les tapageuses demeures musulmanes où murmurent des eaux fraîches sur des dalles de marbres multicolores, auprès de gracieuses arcades, silencieuses comme celles d'un cloître. Puis, au delà des maisons, le chaos des pierres des cimetières musulmans qui entourent la ville de leur désordre et de leur tristesse...

A l'intérieur de la ville, le même grouillement que dans tous les grands centres arabes. Par une vieille porte en basalte, « Bab-el-Haoua », nous arrivons au milieu de l'animation confuse de la place des souks qui est, à la fois, le marché du bétail et le bazar aux légumes; les paysans se livrent à leurs échanges, l'écrivain public est entouré de Bédouins avec des manteaux en poil de chameau; le fabricant de cachets, accroupi sur un tapis, grave avec dextérité, sur de petits blocs de cuivre, les caractères qui rendront un document valable. Et, au-dessus de tout cela, des cris, des appels, des discussions, la fumée et l'odeur rance qui s'échappe des rôtisseries où pétillent les grillades de

vieille famille. Le poids d'un passé fait de haines farouches semble s'appesantir sur Hama; des volets éternellement clos, des habitations qui semblent des forteresses, des ruelles désertes, une population presque complètement musulmane qui impose aux chrétiennes elles-mêmes le port du voile, une citadelle bâtie sur une énorme taupinière qui s'est soulevée au-dessus du niveau des maisons comme pour surveiller l'horizon, tout cela donne bien l'idée d'un monde musulman étroitement fermé, incompréhensible et impénétrable pour l'Européen, qui le devine simplement à ses contours sans pouvoir jamais arriver à l'analyser complètement.



L'ORONTE A HAMA

Maison et noria (Na'ouara) Massif Pacha, sur l'Oronte.

mouton, le cliquetis des timbales en cuivre du marchand de limonade qui invite les passants à « rafraîchir leur cœur et à apaiser leur chaleur » *Barred Akbak, Itfi harrak*.

Homs est célèbre par ses « Na'ouara », qui accompagnent la profonde vallée de l'Oronte; ce sont d'anciennes roues à palettes qui, depuis des siècles, tournent lentement avec un grincement éternel; le courant de l'Oronte met en mouvement leur robuste charpente de bois verdâtre; par une ingénieuse combinaison, la « Na'ouara » élève, au milieu d'une poussière de gouttelettes blanches, quelques filets d'eau qui sont recueillis par des canalisations et répandus par elles dans toute la plaine. Les « Na'ouara » sont pour le pays la fertilité et la richesse, et là où elles ne dressent plus que leurs grands bras de squelette immobile, la vallée est devenue inhospitalière et sans vie...

A Hama, nous retrouvons l'Oronte au cours encaissé, qui décrit ses courbes à travers les minarets de la ville et arrose cinq quartiers dont chacun est la propriété d'une

Et, dans la vallée de l'Oronte, les « Na'ouara », qui ont chacune leur nom et leur voix, chantent au bord du fleuve où se baigna Thais.

**La foire de Beyrouth.** — Le numéro de mars de *l'Asie française* contenait (p. 114) quelques indications sur la future foire de Beyrouth. Cette foire-exposition qui a été ouverte le 15 avril dernier et qui se prolongera jusque vers la fin de mai, mérite d'être étudiée avec soin dans notre Revue parce que sa portée doit être grande, non pas seulement au point de vue économique, mais même au point de vue politique; elle témoigne en effet de la résurrection industrielle et commerciale de la France et de la vitalité du commerce indigène, et elle peut, grâce à la posi-



tion centrale de la ville où elle est organisée, faire sentir son influence morale par toute la Méditerranée orientale. Pour tous ces motifs, nous consacrerons bientôt un article d'ensemble à la foire-exposition de Beyrouth.

Actuellement, il suffira de dire qu'elle a été établie au centre de la ville, dans la rue Allenby, sur la place des Canons et aux alentours du marché couvert, et qu'on peut y distinguer deux parties bien nettes. Dans l'une sont exposés des produits de notre pays même; elle est aménagée de manière à permettre aux Syriens de se rendre compte de ce que sont les marchandises françaises, et à leur faciliter l'établissement de rapports directs avec les industriels métropolitains ou avec leurs représentants. Dans une autre partie de la foire, on peut étudier la valeur et l'activité économiques de la Syrie. Là, tout naturellement, l'agriculture tient une place d'honneur; les céréales de tous genres qui font la richesse du pays sont classées méthodiquement par sandjak, par caza, par village et par propriétaire. D'autre part, chaque ville de la Syrie possède son pavillon spécial, reproduisant un monument ou un édifice de la ville qu'il représente; à l'intérieur de ces différents pavillons, les produits de l'industrie syrienne sont exposés et mis en vente.

Telle est, en quelques mots, l'organisation de la foire-exposition de Beyrouth, qui a comme annexe, sur un bâtiment de guerre de la division navale, une exposition artistique de peinture, de sculpture et d'antiquités.

L'inauguration solennelle de la foire de Beyrouth aura lieu le 30 avril, une fois arrivés le délégué du ministère du Commerce, M. Ferdinand Faure, M. Fernand David, ancien ministre du Commerce, les membres du Jury et une Délégation parlementaire.

**Une attaque de partisans en Syrie.** — Nous avons parlé en leur temps des incidents d'Aïn-Charkié et de Djisir-ech-Chogour (cf. *l'Asie française*, n° de décembre 1920, p. 427); un incident de même nature s'est récemment produit à Makasenef. Une bande d'une vingtaine de partisans, formée du côté du Nord, a traversé la voie ferrée au point que nous venons d'indiquer, puis a pillé un petit village et attaqué un train avant de se dissoudre.

De là à conclure à l'évacuation de la ville de Deraa par nos troupes, il y a loin. Le *Times* a cependant annoncé que cette ville de Syrie, située au croisement des lignes ferrées de Caïffa et du Hedjaz, avait été occupée par l'émir Abdullah, le frère puîné de l'émir Faïçal, après son abandon sans combat par les nôtres... Il n'y a en réalité rien de vrai dans une telle nouvelle, mais il est avéré que, depuis un certain temps déjà, Abdullah se comporte en maître dans la Transjordanie, au sud de la Syrie sous mandat français, et qu'il travaille à s'y tailler un royaume.

**M. Winston Churchill et les musulmans de la Palestine.** — M. Winston Churchill, mi-

nistre des Colonies dans le cabinet britannique, a quitté Londres, le 2 mars, pour faire un voyage d'études en Egypte, en Mésopotamie et aux Indes. Il s'est fait accompagner du maréchal sir Hugh Trenchard, directeur de l'aviation (ce qui permet de deviner quelques-unes des préoccupations du ministre), et du colonel Lawrence, — tout récemment nommé conseiller pour les affaires arabes au Colonial Office, dans la section du Levant, nouvellement créée, — ce qui autorise à préjuger de l'esprit dans lequel sera étudiée la question de Mésopotamie.

Nous aurons sans doute à revenir sur ce voyage; contentons-nous de retenir ici la réponse que M. Winston Churchill a faite à la délégation musulmane venue à Jérusalem pour porter à sa connaissance les vœux du Congrès palestinien, et pour lui exposer ses doléances et ses craintes au sujet des conséquences de l'institution d'un « home » national juif en Palestine. « Je considère votre demande comme partielle et comme incorrecte tout à la fois (a déclaré le ministre aux délégués). Vous me demandez d'arrêter l'immigration; cela n'est, ni en mon pouvoir, ni dans mon intention. L'établissement d'un home national juif en Palestine est bon pour tout le monde, pour les Juifs, pour l'Empire britannique et pour les Arabes de Palestine eux-mêmes... L'établissement d'un home national juif n'implique d'ailleurs nullement celui d'un gouvernement juif qui opprimerait les Arabes. Vous n'avez pas besoin de craindre pour l'avenir. La forme actuelle du gouvernement continuera pendant de longues années. Peu à peu nous établirons des institutions représentatives qui conduiront à un gouvernement autonome. Mais les enfants de nos enfants seront morts avant que soit achevée une telle œuvre ».

Les assurances de M. Winston Churchill ont-elles calmé les inquiétudes des musulmans de la Palestine? Constatons, dans tous les cas, que les chrétiens de la contrée ne sont pas plus rassurés que les musulmans au sujet de l'avenir. C'est ce dont témoignent les résolutions votées par le Congrès palestinien qui s'est tenu naguère à Caïffa, et dont nous regrettons de n'avoir pas pu dire, jusqu'à présent, quelques mots.

**Les ambitions du roi du Hedjaz.** — On sait quelles promesses l'Angleterre avait naguère faites à l'émir Hussein, pour le déterminer à entrer en guerre ouverte contre le sultan de Constantinople et à se ranger aux côtés des Alliés. Celui-ci, devenu roi du Hedjaz, semble trouver que la réalisation de ces promesses tarde beaucoup, et ce n'est pas tant, au fond, pour envoyer des présents au roi d'Angleterre que pour rafraîchir la mémoire de ses ministres, que l'émir Faïçal est venu à Londres à la suite des événements de Damas. Quelques jours avant l'ouverture de la Conférence interalliée, l'émir Faïçal l'a donné nettement à entendre à un rédacteur de l'*Evening Standard*. « Ma mission à Londres (a-t-il déclaré) a trait à la question des assurances qui nous

ont été données par la Grande-Bretagne, en 1915, en récompense de nos services contre les Turcs... Je suis convaincu qu'avant longtemps un accord sera conclu, donnant satisfaction aux justes aspirations des Arabes. Mon long et pénible voyage n'aura pas été vain, car je sais déjà que les excellentes relations qui existaient durant la guerre, entre les Alliés et les Arabes seront rétablies et fortifiées dans un prochain avenir ».

C'est le 12 février, que l'*Evening Standard* a publié ces déclarations de l'émir Faïçal. Un peu plus tard, après qu'on eût appris comment le refus de M. Briand d'accepter que celui-ci exposât devant la Conférence les revendications de son père le roi Hussein — et donc pût remettre en discussion la question de Syrie(1) — était venu détruire de si belles espérances, les milieux « habituellement bien informés » du Caire ont annoncé une importante nouvelle : « Le roi du Hedjaz avait informé la Grande-Bretagne qu'il se proposait d'abdiquer, au cas où l'Entente ne ferait pas droit à ses revendications avant la fin de mars »... Est-ce pour épargner à son ami la réalisation d'une telle menace que le colonel Lawrence se rend en Mésopotamie avec M. Winston Churchill? Dans tous les cas, jusqu'à présent, le roi Hussein n'a nullement quitté son trône.

**Roi du Hedjaz et Imam du Yémen.** — Au reste, le moment ne serait sans doute pas opportun, s'il est vrai, comme les journaux l'ont récemment annoncé, que les rapports du roi Hussein et de l'émir du Yémen, l'imam Yahia sont redevenus très tendus. Déjà, l'année dernière, une guerre sérieuse avait mis aux prises les gens du Hedjaz avec ceux du Yémen, et c'est avec peine que les premiers avaient repoussé les seconds; peut-être même, sans les secours en armes et en munitions que le roi du Hedjaz reçoit facilement par mer, ne serait-il pas parvenu à résister à son adversaire, ce dont on ne saurait s'étonner. Naguère en effet, le Gouvernement ottoman avait grand peine à venir à bout des rébellions en quelque sorte périodiques de l'Imam Yahia; comment le roi du Hedjaz, dont les armées et les ressources de toute nature sont bien inférieures à celles du sultan de Constantinople, pourrait-il faire mieux que ce dernier? Grâce à l'aide que lui fournit, par l'intermédiaire de l'Egypte, le Gouvernement britannique, il arrive à tenir tête à ses ennemis du Yémen; le Hedjaz pourrait-il le faire si son souverain venait à lui manquer? ou encore si d'autres ennemis du nouveau royaume se joignaient à l'imam du Yémen? Ainsi donc, si le roi Hussein a vraiment songé à abdiquer, les circonstances l'invitent à conserver la couronne; mais son dessein a-t-il jamais été d'abandonner aussi vite sa succession à son fils aîné?

(1) On sait comment le communiqué officiel du 22 février résume la discussion qui a eu lieu entre MM. Lloyd George et Briand, au sujet de l'audition de l'émir Faïçal par la Conférence : « Un échange de vues a eu lieu au sujet de plusieurs affaires se rapportant au traité de Sévres ». Rappelons ici, en passant, que le roi du Hedjaz s'est refusé à signer le traité de Sévres.

**Les Anglais et la Mésopotamie.** — Le dernier numéro de l'*Asie française* a donné (p. 117-118) le texte du projet de mandat soumis par le gouvernement britannique à la Société des Nations. Ce projet a immédiatement suscité une protestation de la part de la colonie mésopotamienne de Damas, qui en demande la révision.

Cependant, les Anglais se préoccupent de l'organisation du gouvernement du pays. On sait qu'ils ont renoncé, pour de multiples raisons, à s'établir eux-mêmes dans la contrée; l'entreprise n'eût pas « payé », et peut-être même se fût-elle soldée par un fort déficit. Mieux valait, par conséquent, se contenter de garder solidement la porte de la maison et, pour le reste, se donner l'apparence de tenir compte des aspirations politiques des indigènes de la contrée, tant réalisant une politique d'économies qui s'impose en Angleterre comme en France. De là le retrait graduel des troupes indo-britanniques la politique suivie par Sir Percy Cox et l'enquête entreprise, dans le Levant même, par M. Winston Churchill assisté du colonel Lawrence.

Que résultera-t-il de cette enquête? Notre bon ami l'émir Faïçal, déçu de ses ambitions syriennes, recevra-t-il une compensation en Mésopotamie? Les Anglais y ont pensé dès l'année dernière (l'*Asie française* y a fait allusion en son temps) et certains d'entre eux n'ont jamais cessé de nourrir ce projet; nous l'avons déjà constaté plus d'une fois, en effet; un petit groupe de coloniaux d'outre Manche sont demeurés, malgré les leçons de la guerre et la confraternité d'armes des années 1914-1918, d'irréconciliables adversaires de la France, en tant du moins que puissance coloniale; ils n'ont rien appris, et ils n'ont rien abandonné de leurs jalouses rancœurs, de leur envie, de leurs craintes chimériques. La masse de la nation, au contraire, veut l'amitié française, mais se laisse — autant et peut-être plus que nous — duper par de grands mots, des phrases sonores et de généreuses chimères. En les employant avec habileté, le petit groupe dont nous parlons nous a déjà fait beaucoup de mal; il travaille encore à nous en faire, et s'efforce d'y réussir en posant la candidature de Faïçal au trône de Mésopotamie.

Mais celui-ci est un étranger, un Arabe du Hedjaz, et il semble bien que les indigènes de la contrée préféreraient un prince choisi parmi les notables du pays, connaissant les mœurs et les usages de ceux sur lesquels il régnera. De leur côté, les Nationalistes turcs ont posé la candidature du cheikh es Smoussi, qui serait déjà parti, après le vote de la grande Assemblée nationale, d'Angora pour Mossoul. A qui, finalement, écheera l'honneur de porter la couronne de Mésopotamie? Le gouvernement britannique attend le retour de M. Winston Churchill pour prendre une décision et pour proposer et soutenir devant la Société des Nations, la candidature de celui qui, sous la direction britannique, devra organiser la Mésopotamie, conformément aux termes du mandat.

S'il écoute les avis du nouveau conseiller pour les affaires arabes, dont M. Winston Churchill se fera le porte-parole, l'émir Faïçal sera vraisemblablement son candidat. Celui-ci, tout en se refusant au Caire à faire des déclarations au sujet de la couronne de Mésopotamie et en alléguant la nécessité où il est de rendre compte à son père, le roi Hussein, des négociations qu'il a conduites à Londres, et d'obtenir son assentiment à l'acceptation d'une offre éventuelle, celui-ci donne à entendre, dès maintenant, qu'il se tient pour assuré du trône de Mésopotamie... Puisse cet événement ne pas se réaliser; car il serait, non pas seulement une inconvenance, mais (nous ne craignons pas de le dire, et nous en ferons la preuve au moment voulu) un acte éminemment anti-amical de l'Angleterre à l'égard de la France.

En attendant ce nouvel acte d'un drame dont, en France, on occupe beaucoup trop peu, parce que la presse n'en entretient pas assez l'opinion publique et ne lui explique pas les faits comme ils doivent l'être, constatons que sir Percy Cox, s'est comporté conformément aux indications que M. Montagu avait données aux Communes, le 23 juin 1920 (cf. *l'Asie française*, n° de janvier 1921, p. 37); il a, sous la présidence du Nassib de Bagdad, constitué un ministère indigène. Mais celui-ci a immédiatement élaboré un programme considérable de réformes: amnistie générale pour tous les condamnés politiques, abolition de l'état de siège, démobilisation des fonctionnaires étrangers, liberté de la presse, liberté de réunion, tels sont les principaux articles de ce programme, à l'exécution duquel a sursis sir Parsy Cox. Attend-il la nomination de Faïçal en qualité de roi de Mésopotamie pour en assurer l'exécution?

## Extrême-Orient

### CHINE

#### Les résultats de la mission Painlevé. —

La remise solennelle du diplôme de docteur *honoris causâ* décerné par l'Université de Paris, à M. Shin Che Tchang, président de la République chinoise, nous amène à rappeler en quelques mots les résultats pratiques de la mission accomplie en Chine par M. Painlevé dans le courant de 1920.

Ces résultats, de plusieurs desquels il a déjà été question ici, sont les suivants:

1) L'inscription au budget de la Chine d'une subvention de 100.000 francs pour l'Institut des Hautes Etudes chinoises de Paris;

2) L'attribution à l'organisation universitaire chinoise de Lyon d'une subvention annuelle de 1.500.000 francs, accordée par la Chine du Sud;

3) La création dans un grand centre de la Chine d'une université française, avec subvention annuelle de 500.000 francs accordée par le Gouvernement chinois sous réserve d'une subvention égale de la part du Gouvernement français;

4) Un exemplaire de l'immense collection des classiques chinois qui comporte plus de 2 millions 560.000 feuillets doubles.

Nous n'insisterons pas sur le troisième de ces résultats; nous avons, en effet, parlé dans notre dernier numéro de l'Institut franco-chinois d'Industrie et de Commerce de Changhaï. Il nous faut, au contraire, parler avec quelque détail de l'organisation universitaire chinoise, en attendant que nous nous occupions de celle même de Paris.

**Les étudiants chinois à Lyon.** — Sous ce titre: *Lyon centre universitaire chinois*, le *Journal de Pékin* du 4 décembre 1920 a publié un article du professeur Tsu Zoug-Yung, dont nous croyons intéressant de reproduire ici la majeure partie. Sur les raisons qui poussent les étudiants chinois à se rendre en France, et sur les origines de la nouvelle fondation lyonnaise, on y trouvera certaines précisions que nos lecteurs ne connaissent pas encore par *l'Asie française*. Ils les apprendront en jetant les yeux sur l'article du professeur Tsu Zoug-Yung.

La Chine, en raison de sa superficie, du nombre de ses habitants et de ses richesses naturelles, a une capacité de production presque illimitée. Mais en raison de l'insuffisance de l'instruction moderne, elle ne peut tirer parti de ses ressources latentes et demeure faible et pauvre.

Ce n'est nullement que nous, Chinois, méconnaissons la nécessité de l'instruction moderne. Au contraire, nous la recherchons depuis des années. C'est en France que nous la trouvons le mieux appropriée à nos idées, et c'est Lyon qui nous reçoit à bras ouverts.

En effet, depuis la guerre sino-japonaise, surtout depuis la guerre russo-japonaise, des centaines et des milliers d'étudiants chinois se sont expatriés pour chercher l'instruction soit au Japon, soit en Amérique, soit en Europe.

Au Japon surtout, en 1904-1905, ils étaient très nombreux; il y en avait plus de 20.000. Actuellement, il n'en reste qu'un dixième.

L'intensité du courant intellectuel chinois vers le Japon s'explique par la proximité et par la vie à bon marché, mais la politique extérieure du Japon vis-à-vis de la Chine pendant la grande guerre et après la conférence de la paix à Paris a refroidi les relations.

C'est vers l'Amérique que les étudiants chinois vont de plus en plus depuis 1908. A cette époque, les Etats-Unis ont commencé de faire remise à la Chine d'une partie de l'indemnité des Boxers, sous condition que ces fonds serviraient à installer à Pékin un collège sino-américain: le collège a été fondé, plus de 1.000 élèves le fréquentent annuellement, une centaine de bourses sont données tous les ans aux étudiants qui vont aux Etats-Unis.

Nous ne voulons pas que ce flot d'étudiants passe uniquement du Japon en Amérique. Il y a la France, qui a le privilège d'enseigner « la science de l'Humanité (1) ». On ne doit pas en effet oublier que la République chinoise a imité sa constitution de celle de la France. L'immortelle

(1) Parole prononcée par M. Tchāng-Ki, ex-président du Sénat de la République chinoise, dans une conférence sur l'enseignement du français dans la Chine républicaine.

déclaration des Droits de l'Homme a son écho en Chine; n'est-il pas logique qu'une même nature de constitution appelle un même mode d'éducation?

Au lendemain de la grande Révolution de 1911, on a fondé une Société d'éducation rationnelle française à Pékin. Des associations amies complétées par des classes ou des écoles de langue française ont été successivement créées depuis 1913 à Changhaï, à Canton, au Seu Tchouan; elles sont dirigées par d'anciens élèves de la France: Une centaine d'étudiants sont venus en France avant la grande guerre.

Constatant l'importance toujours grandissante du mouvement et voulant concentrer les divers efforts en vue du rapprochement intellectuel de la France et de la Chine, une association déclarée dite « Société franco-chinoise d'Education » a été fondée en 1916 à Paris; elle a pour but l'extension des relations entre la France et la Chine et spécialement le développement moral, intellectuel et économique de la Chine par la diffusion de la science et des idées françaises...

Les résultats obtenus par cette Société dépassent toute prévision. Car une fois la paix signée, lorsque les cours d'études purent se poursuivre normalement, les étudiants chinois vinrent en grand nombre sous son patronage. Depuis l'an dernier, il en est arrivé près de 2.000, qui se divisent en deux catégories: étudiants proprement dits, ayant effectué quelques années de scolarité en Chine, et anciens élèves de nos écoles techniques désireux de se perfectionner en France. Ce sont d'une part des disciples, de futurs apôtres de la pensée française, d'autre part des admirateurs, bientôt des clients de vos industries, des propagateurs de vos produits que nous ne pouvons songer à imiter. C'est ce qu'ont bien compris, avec leur générosité et leur perspicacité, votre Corps enseignant et vos industriels qui nous ont déjà, les uns comme les autres, prêté un chaleureux concours.

Depuis plusieurs mois, les journaux lyonnais, même ceux de Paris, ont fait allusion à la création projetée; aujourd'hui que les choses sont un peu plus avancées, je me permettrai de donner quelques détails.

A la suite de la mission en Extrême-Orient de M. le recteur Joubin et de M. Maurice Courant, professeur de chinois, la possibilité et l'intérêt d'un rapprochement intellectuel franco-chinois apparurent à divers personnages influents. M. Tsai, recteur de l'Université de Pékin, et M. Wood, philosophe et professeur renommé, écrivirent à M. Joubin et lui présentèrent M. Li-yu-Ying, qui était alors en France; ils proposaient la création à Lyon d'un établissement scolaire franco-chinois dont les frais pourraient être pris sur les fonds de l'indemnité dite des Boxers.

Ce n'est pas le lieu ici de rappeler l'origine de cette indemnité dont les États-Unis ont déjà rendu une partie à la Chine. Quoi qu'il en soit, M. le recteur Joubin et le Conseil de l'Université de Lyon décidèrent d'étudier la question, à laquelle les milieux officiels, commerçants et industriels lyonnais s'intéressèrent également. La nouvelle de ces dispositions favorables provoqua un grand enthousiasme en Chine; les souscriptions privées et officielles affluèrent, tant du Nord que du Sud, et l'on décida d'aller de l'avant sans attendre la solution à intervenir à propos de l'indemnité des Boxers. Les personnages chinois alors présents en France, M. Lou, ministre des Affaires étrangères et chef de la délégation chinoise; M. Tchang Ki, ex-président du Sénat, agirent efficacement; ils trouvèrent le meilleur accueil près de M. Honorat, ministre de l'Instruction publique, de M. le gouverneur militaire de Lyon, de M. Herriot, maire de Lyon.

Au mois de mars, le principe de la fondation fut décidé et M. Tchang-Ki avec M. Tus, délégué de l'Université de Pékin, furent autorisés à visiter le fort Saint-Irénée. A l'heure actuelle, des fonds ont été envoyés de Chine et les

travaux d'aménagement du fort ont pu commencer sous la direction compétente de M. Meysson, architecte de la Ville. Il n'y a plus qu'à fixer la situation administrative et à établir les programmes et règlements du futur Institut franco-chinois; ce travail délicat nous est grandement facilité par les bonnes volontés que nous avons la joie de rencontrer de tous côtés.

Dans peu de mois nous espérons voir à Lyon un noyau déjà important de nos compatriotes, soigneusement triés par nos autorités universitaires et par conséquent très capables de profiter de l'enseignement des hautes écoles françaises.

Récemment, à Londres, le président de l'Association anglo-chinoise, M. Anderson, déclarait à un collaborateur du *Daily Mail* que l'Angleterre avait tort de ne pas imiter l'exemple des États-Unis, du Japon et de la France, et de ne pas encourager activement, comme ces pays, la jeunesse chinoise à venir s'initier chez elle à la civilisation et à la science occidentales. Dans de longs séjours d'étudiants chinois en Angleterre, il voyait le moyen pour la Grande-Bretagne de lutter contre la baisse de son commerce avec la Chine; il faisait remarquer combien excellente avait été l'idée du Japon, d'abandonner une part de l'indemnité due par la Chine pour les destructions commises par les Boxers, et de la consacrer à la création d'une école d'ingénieurs en Chine. La création qui se réalise à Lyon, où une cinquantaine d'étudiants chinois sont déjà groupés et suivent un enseignement à eux destiné, cette création fournira sans doute par la suite à M. Anderson le sujet de nouvelles remarques et l'occasion d'inviter une fois de plus ses compatriotes à s'efforcer d'attirer chez eux les étudiants de l'Extrême-Orient.

**La reprise de la culture du pavot à opium.** — Sur la foi de renseignements non pas erronés, mais incomplets, l'*Asie française* a cru pouvoir dire, dans son dernier numéro de l'année 1919 (p. 315) que la lutte contre l'usage de l'opium se poursuivait, dans les différentes provinces de la Chine, avec une énergie croissante. Des informations plus précises, des faits relevés avec persévérance durant plusieurs mois dans les journaux de Chine, nous ont amené peu à peu à modifier notre opinion et nous obligent à la rectifier aujourd'hui.

Du moins convient-il de reconnaître que, pendant plusieurs années, de 1906 à 1911, autrement dit au lendemain du jour où la cour de Pékin promulgua un édit supprimant totalement la culture et l'usage du pavot en Chine au cours d'une période subséquente de dix ans, le gouvernement a fait de son mieux pour amener la population à renoncer à la consommation de l'opium. Mais voici que survient, en 1912, l'établissement de la République; certes l'édit de 1906 contre le *Yang-yo* (la *drogue étrangère*, comme l'appellent les Chinois) n'est pas rapporté, mais du changement de régime résultent des troubles au cours desquels, les habitants des provinces éloignées en prennent à leur aise avec les prescriptions officielles. Ils se remettent donc

à cultiver le pavot, qu'ils avaient commencé de délaisser, et bientôt, de tous les côtés, pour ainsi dire, on constate un retour offensif de l'usage de l'opium. Ce retour offensif continue de développer ses progrès, en dépit des efforts tentés par l'Association internationale pour la lutte contre l'opium » (*International Anti-opium Association*); comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement dans un immense pays dont chacun connaît l'état d'anarchie, et dans lequel l'autorité centrale ne peut pas s'exercer de la même manière qu'autrefois?

Telle est bien la conclusion qui se dégage d'informations recueillies dans différentes parties de la Chine et groupées par l'*International Anti-opium Association* dans un travail d'ensemble. Sans doute en ressort-il que, dans un certain nombre de localités, et même de régions, la culture du pavot paraît avoir disparu; mais le trafic de l'opium y subsiste manifestement toujours, aussi bien dans des villes comme Péking, Tientsin, Nieou-tchang, An-toung, Kiao-tchéou, Changhaï, Hang-tchéou, I-tchang, que dans des régions comme les environs de Moukden, les rives du Canal impérial, le sud du Chen-si et du Tcheli, certaines parties du Kiang-sou et du Tchekiang.

Mais, par contre, que d'autres coins de la Chine où persistent de funestes et lamentables usages. D'après l'enquête de l'*International Anti-opium Association* dont nous résumons les données essentielles, la culture de l'opium continue toujours dans la province du Kouei-tchéou (principalement vers Tcheng-yuen), dans les régions élevées du Chan-toung, à l'Ouest et au Nord-Ouest du Chen-si, dans tout le Kansou, à Sui-fen-ho, Djéhol et Foutchen-Hien, au Sé-tchouen et au Yunnan. Le même rapport signale que ce trafic se fait, au Yunnan et au Kouei-tchéou, tant dans la capitale provinciale que dans les localités de l'intérieur, par des gens du pays et en caravanes parfaitement organisées. Par contre, au Tsin-kiang, les trafiquants d'opium sont des Japonais; il y aurait, paraît-il, aussi des Hindous et des Anglais parmi eux; autour de Moukden, ce commerce est entre les mains des Russes.

Enfin, il est indiqué qu'au Hou-nan, le prix de l'opium aurait baissé de 12 à 3 dollars l'once.

Cette diminution du prix semble être générale. Au Yunnan, les cours actuels étaient en 1920 beaucoup plus bas que ceux de 1919, au dire du *Courrier de Haïphong*; à l'en croire, c'est dans la région d'Y-léang que se tient surtout le marché de l'opium.

Ne considérons donc pas, hélas! le trafic yunnanais de l'opium et l'usage du Yang-yo comme près de disparaître de la Chine.

**Un fétiche yunnanais; le fiel du bananier.** — Dans une curieuse étude sur la magie au Yunnan, un correspondant du *Courrier de Haïphong* signale l'existence d'un fétiche dans

cette partie de la Chine, dont, assure-t-il, n'a parlé aucun des auteurs qu'il a consultés, ni de Groot, ni les RR. PP. Doré et Wieger.

Il s'agit, dit-il, du *Pa-tsiao-tan*, littéralement le *fiel du bananier*. L'objet se présente sous la forme d'une petite boule de couleur grisâtre faite d'une matière qui semble de la pierre et qui rappelle tout à fait les billes communes dont jouent les enfants. Deux de ces talismans que l'on nous a récemment présentés étaient enfermés chacun dans une sorte de réseau en fils d'argent terminé par un anneau. Dans ce dernier doit passer le fil par lequel on suspend l'objet.

Donc, le *pa-tsiao-tan* en question était double. La plus grosse des boules, qui avait un diamètre de un centimètre et demi, portait le nom de *Kong mâle*; l'autre, dont le diamètre ne dépassait pas un centimètre, était le *mou*, la femelle.

Lorsque le *fiel de bananier* naît dans l'un de ces arbres, disent les indigènes, sa présence est révélée par une lueur qui émane du tronc. Le *pa-tsiao-tan* ne se forme que dans les arbres très vieux.

Ce précieux talisman a la propriété de protéger celui qui le porte contre les balles, et les indigènes déclarent qu'on peut vérifier la vertu de l'objet en le suspendant au cou d'un chien sur lequel on décharge ensuite un fusil. L'animal est dans tous les cas indemne de blessures.

Etant donné cette croyance, le *Pa-tsiao-tan* se vend très cher et l'on en demandait, après de longs marchandages, une somme si fabuleuse que l'on nous taxerait d'exagération si nous la mentionnions ici. Il est vrai qu'à celui-ci s'attachait un souvenir historique d'une certaine importance, puisque, dit-on, il aurait appartenu à *Tou-ven-Sieou*, le chef de la révolte musulmane, sultan de Tali.

Les livres que nous avons compulsés comme les Chinois que nous avons consultés à ce sujet, n'ont pu (ajoute le collaborateur du *Courrier de Haïphong*) nous fournir aucun éclaircissement sur l'origine du *fiel de bananier*. Ces derniers supposent que cette croyance a son origine chez les aborigènes du bas Yunnan et cela paraît assez vraisemblable puisque le bananier ne croît que dans cette partie de la province.

**Les Chinois aux îles Fidji.** — *L'Asie française* a dit naguère quelques mots (numéro de mars 1920, p. 103) de la situation dans laquelle les planteurs des îles Fidji tenaient les travailleurs indiens qu'ils employaient sur leurs propriétés. Du demi-esclavage dans lequel se trouvaient les coolies introduits dans l'archipel est résultée une grève qui a duré un certain temps, et qui n'a pas contribué à faire arriver de nouveaux travailleurs dans les différentes terres dont se compose le groupe. De là, sur les plantations, une crise réelle de la main-d'œuvre. Pour y remédier, et parer à la pénurie des ouvriers de culture, les élus de l'archipel ont présenté une loi autorisant l'entrée des ouvriers chinois aux Fidji.

## JAPON

**L'opposition à la Chambre des Pairs.** — Commencée le 23 janvier, la 44<sup>e</sup> session parlementaire a été close le 27 mars. Parmi les faits les plus saillants de sa courte série de séances, il

convient d'en mettre un en pleine lumière, parce qu'il est tout à fait inattendu : l'hostilité témoignée au Cabinet par la Chambre des Pairs. Celle-ci est composée de nobles, de patrons et de clients, de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de financiers, répartis suivant leurs sympathies, leurs obligations ou leurs intérêts en quatre groupes qui ont tous pour trait commun leur attachement au *statu quo* constitutionnel et social. Or, voici que, dans cette Chambre si dévouée aux institutions établies, apparaît à l'égard du Ministère une opposition très sérieuse. Elle s'est manifestée par une attaque contre le Ministre de l'Instruction publique au sujet des écoles supérieures (c'était la seconde fois seulement, au cours de son histoire, qu'une attaque était directement menée à la Chambre haute contre un ministre), et si le Gouvernement a triomphé le 12 mars, sa majorité n'a pas été très considérable : 164 voix contre 126. Sur une question aussi sérieuse que celle des écoles supérieures, le dernier réduit des partisans de l'ancien Régime, une majorité aussi faible constitue un symptôme assez grave pour le ministère, et c'en est un autre que la division — pour la première fois — du bloc compact des sept familles Tokugawa jusqu'alors toujours fidèles au Gouvernement sans la moindre défaillance. Aussi se demande-t-on au Japon si, désormais, l'attitude de la Chambre des Pairs ne va pas se trouver complètement modifiée, et si le Gouvernement pourra désormais compter sur la Chambre Haute comme sur un appui solide contre les orages parlementaires déchainés dans la Chambre des représentants.

**La question des armements.** — Parmi les débats les plus importants de la dernière session de la Diète, il convient de mentionner celui auquel a donné lieu la motion relative au désarmement proposée et soutenue par un ancien ministre de la Justice, M. Ozaki. Bien qu'il ne se fit aucune illusion sur le sort réservé à sa motion (elle a été, en effet, repoussée par 285 voix contre 38), M. Ozaki l'a défendue par des arguments qui méritent d'être retenus. Il ne s'est pas contenté de dire que le Japon, ayant donné son adhésion au pacte de la Société des Nations, devait faire honneur à sa signature ; il a aussi montré quel écart existait entre les charges que s'imposaient les Etats-Unis et celles que s'impose le Japon. Celui-ci dépense 38 0/0 de ses revenus pour les armements, alors que les Etats-Unis n'en dépensent que 14 0/0 ; tandis qu'ils consacrent la même somme à l'instruction publique qu'aux budgets militaires, le Japon n'y affecte que 13 0/0 de ses revenus. Ou est, dans de telles conditions, cet équilibre des forces dans le Pacifique dont il a été tant question ? Actuellement, cet équilibre n'existe pas, et il semble devoir, dans l'avenir, ne pas devoir exister davantage ; bien au contraire, la disproportion ira s'accroissant de plus en plus.

**Le nouveau budget.** — Ces observations de M. Ozaki n'ont nullement empêché les deux Chambres de la Diète de voter un projet de budget qui est le plus considérable sur lequel une Diète japonaise ait encore été appelée à se prononcer. Ce budget atteint le chiffre total de 1 milliard 560 millions de yen ; ses prévisions navales sont les plus élevées dont on ait souvenir dans le pays. Nous aurons sans doute à en étudier certains chapitres, mais nous tenons à faire dès maintenant remarquer que la crise économique qui sévit actuellement au Japon n'en a nullement empêché l'approbation par les deux Chambres.

**Introduction du système métrique.** — Signalons, parmi les mesures législatives votées par les Chambres au cours de leur 44<sup>e</sup> session, une loi en vertu de laquelle le système métrique va être adopté par le Japon. L'adoption se réalisera graduellement par tout l'Empire, durant un laps de temps de vingt années, qui commenceront au mois d'avril 1922 pour se poursuivre jusqu'en l'année 1942.

**Une crise charbonnière au Japon.** — Dans une excellente étude sur « la production et le commerce des charbons en Chine », insérée en septembre-octobre 1920 dans le *Bulletin économique de l'Indochine*, M. Ch. Chenet a expliqué pour quelles causes s'était produite au Japon, au cours des dernières années, une véritable crise charbonnière. Il y a eu, en effet, une véritable pénurie de charbon, et qui tient à ce remarquable essor économique dont, par suite de la grande Guerre, l'empire nippon est devenu subitement le théâtre. En présence des besoins toujours croissants des chemins de fer et des industries du pays, et aussi de sa marine, les mines du territoire national rendent trop peu pour pouvoir alimenter désormais un important commerce d'exportation ; elles n'ont même pas suffi pour subvenir aux besoins de la consommation industrielle du Japon. Aussi a-t-on pu voir, au cours de l'année 1919, les charbons chinois conquérir une situation prépondérante sur le marché de Changhaï, tandis que des charbons japonais y reculaient tout à la fois comme quantité (690.000 tonnes en 1919 contre 920.000 tonnes en 1917) et comme qualité.

**L'exploitation des mines de Pou-chan par les Japonais.** — L'importance des gisements de charbon de l'archipel paraît donc assez limitée ; certains prévoient même leur épuisement dans un laps de temps assez rapproché. Aussi, d'ores et déjà, les industriels de l'Empire du Soleil levant cherchent-ils sur le continent asiatique, dans des points rapprochés des rivages de la mer Jaune, des mines qu'ils puissent mettre en valeur et exploiter à leur guise. Ils en ont trouvé au Chan-toung, non loin de ce port de Kiao-tcheou qu'ils ont enlevé aux Allemands dès la fin de 1914.

A 50 milles dans l'Est de Tsi-nan-fou se trouve une localité célèbre par ses verreries et par ses mines de charbon, Po-chan ou Pou-chan. Elle est fière de ses 70 verreries ; mais plus encore, peut-être, de sa quarantaine de gisements de charbon, en dépit de la qualité inférieure de leurs produits. Depuis longtemps déjà, en 1914, les Chinois tiraient du charbon de ces mines ; les Allemands ne s'en occupaient nullement, car elles se trouvent en dehors de la zone de 30 kilomètres dans laquelle ils possédaient le droit exclusif d'exploitation minière. Il semblait, par conséquent, que les Nippons ne dussent pas s'en occuper davantage après la chute de Kiao-tcheou ; il n'en fut rien. Très vite, en effet, ils s'établissaient à Pou-chan et pressaient les Chinois de leur vendre les mines dont ceux-ci étaient propriétaires.

Ce serait une histoire digne d'être racontée avec quelque détail que celle de la façon dont les Japonais obligèrent les Chinois à en passer malgré eux par leurs exigences. D'abord, les anciens propriétaires avaient nettement refusé de se dessaisir de leurs mines ; mais ils constatèrent bientôt que la nouvelle direction japonaise du chemin de fer se refusait systématiquement au transport de leur charbon par voie ferrée. Sans se laisser démonter, ils tentent alors d'en assurer le transport par chariots ; mais les convois qu'ils dirigent de Pou-chan, soit sur un point, soit sur un autre, sont régulièrement attaqués par des brigands (ou de prétendus brigands) qui, leur coup fait, s'empressent de se réfugier sur les deux côtés de la voie ferrée, où ils se trouvent hors de toute atteinte, en territoire de juridiction japonaise. En même temps, les autorités chinoises de Pou-chan reçoivent d'interminables visites de Nippons qui les menacent, les terrorisent, et les amènent finalement à agir de toute les manières, et même par la crainte, sur leurs ressortissants pour les obliger à se soumettre à ce que veulent les Japonais.

Voilà comment les nouveaux maîtres de Kiao-tcheou ont amené les propriétaires Chinois des mines de charbon de Pou-chan à renoncer à vendre leur minerai à d'autres qu'à eux-mêmes ; ainsi sont-ils parvenus à monopoliser à leur bénéfice la vente du charbon de ces gisements. C'est là un premier résultat, mais qui ne saurait encore les satisfaire ; ne veulent-ils pas devenir eux-mêmes les propriétaires des gisements ? Aussi offrent-ils bientôt aux malheureux qu'ils veulent évincer des prix infimes, 2 ou 3 \$ pour une tonne de charbon qui naguère, était payée de 12 à 16 \$ à Kiao-tcheou ; puis ce sont des propositions d'achat de telle ou telle mine souvent renouvelées, et finalement, en présence du refus des propriétaires chinois, c'est la cessation complète de toute relation commerciale avec eux, de telle sorte que le charbon s'accumule invendu sur le carreau de la mine...

Tels sont les moyens par lesquels les Japonais sont parvenus à se rendre les maîtres de presque toutes les mines de charbon de Pou-chan ; seules, à la fin de 1918, trois ou quatre d'entre elles avaient échappé à la main mise des Nippons ; mais pour combien de temps encore ? Ils utilisent

actuellement les exploitations de Pou-chan pour compléter, à Kiao-tcheou, leurs approvisionnements de charbon de provenance locale, et se servent surtout des minerais qu'ils en tirent pour fabriquer, à Kiao-tcheou même, du coke qu'ils consomment sur place ou qu'ils exportent ensuite, soit vers d'autres ports chinois, soit vers différents points de l'étranger.

## ASIE ANGLAISE

**La visite du duc de Connaught.** — Le duc est arrivé à Bombay le 21 février ; les efforts des extrémistes n'ont pas empêché l'accueil d'être cordial. Le président du Conseil municipal lui a souhaité la bienvenue, et l'a assuré du dévouement des habitants au trône et à la personne du souverain. En réponse, le duc a fait l'éloge du gouverneur, Sir George Lloyd ; il a remercié Bombay de sa générosité pendant la guerre, et vanté la beauté incomparable de la ville.

Le 23, il a inauguré le Conseil législatif. Dans son discours, il a signalé les causes de mécontentement qu'il faut chercher à supprimer : l'ignorance, l'insalubrité des habitations, les cruelles inégalités dans la répartition des richesses, les anciennes coutumes et les restrictions sociales qui entravent la collaboration cordiale de toutes les classes : « Chaque peuple, l'Anglais comme l'Indien, doit sacrifier quelque chose, doit se contenter de moins que ce qu'il considère comme la perfection, ne doit pas rester sur son terrain, mais chercher un terrain d'entente ».

Le 28, avant de se réembarquer pour l'Angleterre, le duc a prononcé son dernier discours au palais du Gouvernement ; il a assuré l'Inde de toute sa sympathie.

Je n'ai pas traversé votre pays les yeux fermés ; j'ai vu, lu, écouté, et essayé de séparer le bon grain de l'ivraie ; je crois fermement que la nouvelle constitution met l'Inde d'une façon assurée sur la route du progrès... Je dirai en Angleterre qu'il faut faire un plus grand effort pour comprendre le point de vue indien, mais mon message sera surtout un message de confiance. Je dirai : « Le cœur de l'Inde est sain et fidèle, sa loyauté sans tache, ses progrès considérables, ses espérances élevées. Restez en contact étroit et sympathique avec elle, envoyez-lui les meilleurs de vos fils, et vous n'aurez pas lieu de douter de son amitié dans l'avenir. »

\*  
\* \*

La visite du duc de Connaught semble avoir produit, dans l'ensemble, une excellente impression. La franchise de ses déclarations, son amour évident pour l'Inde, lui ont gagné les cœurs. Certes, il reste beaucoup de questions brûlantes : le mouvement de non-coopération est en décroissance, mais n'a pas complètement disparu ; l'Asie centrale fait peser un lourd danger sur la frontière ; on ignore encore le résultat de la mission

Dobbs à Caboul; d'autre part, tous les gouvernements provinciaux voient leurs revenus insuffisants, et le Gouvernement de l'Inde se trouve en face d'un déficit considérable. Mais il sera plus facile d'aborder ces problèmes dans l'atmosphère créée par la visite du duc; lord Reading, en arrivant, trouve sa tâche facilitée.

**Le nouveau vice-roi.** — Avant de quitter Londres, lord Reading a été l'hôte de l'Association nationale indienne et de la colonie indienne. Dans l'une et l'autre circonstance, il est resté dans les généralités, insistant sur les difficultés de sa tâche, et s'est gardé de donner son opinion sur aucune des graves questions qui attendent une solution :

Il y a beaucoup de sujets sur lesquels j'aimerais parler; mais, dans l'exercice de la justice, aussi bien qu'en diplomatie, j'ai appris la valeur de la continence verbale.

L'Aga Khan, en proposant la santé de Lord et de Lady Reading, a insisté sur la nécessité de reviser le traité de Sèvres :

Je crois que, si l'on accomplit ce grand acte de justice et si l'on reconnaît le *locus standi* de l'Inde, un nouvel esprit bienfaisant se lèvera dans mon pays, non pas tant par des changements dans les hommes ou dans les partis que par la force inhérente à cet acte lui-même... Non seulement cette initiative inaugurerait sous d'heureux auspices la nouvelle vice-royauté, mais elle constituerait le premier effort combiné de l'Angleterre et de l'Inde pour appliquer à un grand problème impérial le principe du Swaraj (autonomie), but reconnu de toutes les aspirations indiennes... Il n'y a pas de plus grave erreur que de supposer que les Hindous ne sont pas en complète sympathie avec leurs frères musulmans sur la question turque... Le sentiment indien étant ce qu'il est, et considérant la force de l'idéalisme indien, peut-on s'étonner que cette question du traitement appliqué à la Turquie soit regardée comme prouvant ou non que l'Inde est, au plein sens du mot, un associé dans l'empire britannique?

A cet appel si net, lord Reading a répondu :

Je ne sais si aucun de vous a jamais essayé de se promener sur la corde raide; s'il l'a fait, il sympathisera avec moi... Je voudrais pouvoir discuter sur la même large base de haute politique et d'idéalisme les questions auxquelles on vient de faire allusion; mais je suis obligé de réprimer mes sentiments et de laisser à d'autres, s'ils en ont envie, le soin d'en parler. Je me contente d'essayer de mon mieux, de comprendre l'atmosphère dans laquelle je vivrai bientôt, c'est-à-dire les buts, les pensées, l'idéal du peuple.

Si ne pas se compromettre, savoir se taire, ou parler pour ne rien dire, sont les principales qualités d'un diplomate, lord Reading est un diplomate éminent.

\*  
\*\*

Les éléments modérés du parti nationaliste indien semblent vouloir faire crédit au nouveau vice-roi; ils espèrent que sa qualité d'israélite lui permettra de sympathiser plus facilement avec des peuples orientaux. Le pandit Motilal Nehru a annoncé qu'on lui accorderait un répit de six

semaines avant de se livrer à aucune attaque contre son administration.

**La nouvelle Constitution et le Parlement.** — L'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution réduit le droit de contrôle du Parlement en ce qui concerne les questions « transférées »; mais ni les membres de la Chambre des Communes, ni les Lords, ne semblent prendre facilement leur parti de ce nouvel état de choses.

A la Chambre des Communes, une passe d'armes assez animée a eu lieu entre le vicomte Curzon et Sir H. Craik, d'une part, et le Speaker, de l'autre; voici à quelle occasion: Le gouverneur du Pendjab a nommé ministre M. Har Kishan Lal, impliqué dans les troubles d'il y a deux ans, condamné, puis grâcié. Le vicomte Curzon voulait poser à ce sujet une question au secrétaire d'Etat; Sir W. Joynson Hicks soutenait que, le personnage en question ayant été nommé par le gouverneur, et M. Montagu étant responsable devant le Parlement pour le choix des gouverneurs, on pouvait l'interpeller. Le Speaker a fait justice de cette théorie: les nouveaux ministres indiens sont désignés conformément à la nouvelle loi; ils sont responsables devant le Conseil législatif de leur province; ils ne peuvent donc l'être également devant le Parlement britannique, et celui-ci ne saurait les blâmer ni directement, ni indirectement; on a accordé aux provinces de l'Inde un gouvernement responsable, il ne faut pas s'immiscer dans les questions ainsi « transférées ».

A la Chambre des Lords, la discussion a été provoquée par une proposition de Lord Tenterden tendant à restreindre l'abatage des vaches. Il a prétendu qu'on en sacrifiait annuellement 130.000 pour nourrir la garnison britannique, alors qu'une maison de commerce connue était prête à fournir aux troupes de la viande congelée; la pénurie de lait est la cause principale de la mortalité infantile, qui est excessive. Le comte Lytton a répondu qu'il n'avait pas de chiffres exacts sur le nombre des vaches abattues, que la mortalité infantile était stationnaire depuis 1908, que l'augmentation constatée en 1918 était due à une épidémie et non au manque de lait, et que, d'ailleurs, cette question ne pouvait être tranchée ni par le Gouvernement anglais, ni par le Parlement, mais par le Conseil législatif de chaque province: Lord Tenterden doit donc s'adresser à ces Conseils. Le secrétaire d'Etat a décidé qu'il n'exercerait son pouvoir discrétionnaire de surveillance, en ce qui concerne les questions transférées, que si les différentes provinces n'arrivaient pas à se mettre d'accord, ou si l'intérêt de l'empire britannique était en jeu.

\*  
\*\*

On a procédé, le 13 mars, au renouvellement de la commission de membres des deux Chambres chargée de s'occuper des affaires de l'Inde. Les onze députés désignés par la Chambre des Communes sont: M. Acland, Sir J. Bennett, Sir H. Craik, le major Glyn, M. Ormsby-Gore, Sir



W. Joynson-Hicks, Sir J. D. Rees, M. Spoor, Sir C. Townshend, le colonel Wedgwood et M. Hilton Young.

Sir C. Yate avait demandé que cette Commission fût permanente, et non pas renouvelable à chaque session : il y aurait ainsi au Parlement un groupe de personnalités compétentes dans les questions indiennes. Mais M. Montagu a maintenu son point de vue.

**La question turque.** — Sur les instances du Secrétaire d'Etat, M. Lloyd George a convoqué à Londres plusieurs personnalités musulmanes influentes de l'Inde, afin de se renseigner sur les sentiments de leurs coreligionnaires au sujet du traité avec la Turquie. *L'Echo de l'Islam* (11 avril) rappelle que, l'an dernier, une délégation du Comité pour la défense du Califat vint tout exprès en Angleterre pour l'entretenir de cette question ; il était donc déjà au courant. M. Chotani, le cheikh M. H. Kidwai, le Dr Ansari et M. Syed Hasan Imam arrivèrent lorsque la Conférence de Londres était virtuellement terminée ; ils eurent deux entrevues avec le premier ministre et lui remirent un mémorandum. M. Lloyd George a refusé d'accéder aux demandes des musulmans, notamment au sujet de la Thrace et de la Palestine.

Faire venir ces hommes de si loin pour leur opposer une fin de non-recevoir n'est peut-être pas très habile. Devant les représentants de la presse, MM. Chotani et Kidwai ont exposé leur opinion :

La délégation est extrêmement désillusionnée de voir que les décisions avaient été prises avant d'entendre les revendications indiennes. M. Lloyd George savait que l'Inde ne serait jamais satisfaite tant que la Thrace et la Palestine ne seraient pas restituées au monde musulman... Le fait que la voix de l'Inde est ignorée fera une très grande impression dans l'Inde, où toute la population est du même avis sur ce point... L'Inde a le pouvoir et les moyens d'obliger la Grande-Bretagne à prendre ses revendications en considération. Ces moyens seront d'abord d'ordre économique, en particulier le refus d'acheter les marchandises anglaises. Les Indiens espèrent que, du moment où le Lancashire sentira les effets de ce mouvement, la Grande-Bretagne se verra forcée de considérer la cause de l'Inde.

A cette menace contre l'industrie cotonnière se joint une campagne antialcoolique tendant à priver l'Angleterre d'une de ses principales sources de revenus.

La récente offensive grecque en Asie-Mineure n'a pu qu'aggraver encore le mécontentement des Indiens.

Le Dr Ansari a quitté Londres. L'Aga Khan, M. Chotani et le cheikh Kidwai y restent pour suivre la marche des événements ; ils espèrent être reçus par M. Churchill à son retour de Palestine.

**La situation politique.** — Dès leur entrée en fonctions, les nouvelles assemblées de Delhi ont discuté de graves questions politiques.

Au Conseil d'Etat, le 14 février, M. Sastry a

demandé la nomination d'une Commission pour examiner s'il n'y aurait pas lieu d'abroger ou de modifier les « lois répressives ». Cette proposition, acceptée par le gouvernement, a été adoptée, après que l'on eût repoussé un amendement de M. Kharpade demandant l'abrogation immédiate de ces lois. La discussion a été très courtoise. M. Dadabhoi a proposé que les discours du duc de Connaught et du vice-roi devant les deux nouvelles Chambres (Conseil d'Etat et Assemblée Législative) fussent imprimés dans les principales langues indigènes et largement répandus dans tout le pays. Cette motion a été votée par acclamation. Lord Rawlinson, le nouveau commandant en chef, a donné les chiffres suivants relatifs à l'armée de l'Inde : troupes britanniques, 8 353 officiers ; 62.392 sous-officiers et soldats ; troupes indigènes : 253.651. Aucun contingent, britannique ou indien, actuellement en Mésopotamie, dans l'Asie turque ou sur la côte orientale d'Afrique, n'est payé sur les revenus de l'Inde. Il a assuré que les propositions de la Commission Esher sur la réorganisation de l'armée de l'Inde (Cf. *Asie française*, janvier 1921, p. 19 sqq.) ne seraient pas adoptées avant d'avoir été discutées par les deux Chambres indiennes.

Ce rapport de la Commission Esher a fait l'objet d'un vif débat à l'Assemblée législative de Delhi, le 17 février. Sir Sivaswamy Aiyar a réclamé que l'armée indienne restât entièrement sous l'autorité du gouvernement de l'Inde et ne passât pas sous celle du ministère de la Guerre ; un ordre du jour dans ce sens a été voté à l'unanimité. Sir Godfrey Fell, membre de la Commission Esher, avait affirmé que cette commission n'avait jamais eu l'intention de soustraire l'armée au contrôle du gouvernement de l'Inde.

Il est d'ailleurs question de réduire les effectifs, afin de diminuer les dépenses, qui pèsent lourdement sur le budget de l'Inde. L'ancien commandant en chef s'était opposé à certaines de ces réductions, que Lord Rawlinson accepte. Le gouvernement anglais, d'accord avec le gouvernement de l'Inde, veut ramener le nombre des régiments d'infanterie au chiffre d'avant-guerre, et les 39 régiments de cavalerie à 21. A la Chambre des Lords, le 2 mars, le sous-secrétaire d'Etat, le comte Lytton, a soutenu le point de vue du gouvernement contre un amendement de Lord Sydenham.

Le 15 février, l'Assemblée législative de Delhi a adopté à l'unanimité une proposition de M. Jannadas Dwarkadas demandant au Gouverneur en conseil d'affirmer que le Gouvernement est fermement résolu à maintenir l'union de l'Inde avec l'Empire britannique, basée sur le principe de l'égalité des races, d'exprimer ses regrets de ce que l'application de la loi martiale dans le Pendjab se soit écartée de ce principe, et de veiller à ce que les familles des victimes d'Amritsar soient indemnisées sur le même pied que les familles des Européens tués pendant les troubles (1). Le texte

(1) Dans un discours prononcé à Lahore, le vice-roi (qui a visité le lieu du massacre d'Amritsar) a demandé qu'on ne réveillât pas

primitif portait que les fonctionnaires et officiers responsables devraient être punis et privés de leur pension; Lord Rawlinson s'est refusé à rouvrir le débat; Sir W. H. Vincent, au nom du Gouvernement, s'est également opposé à ce passage de la proposition, qui finalement a été supprimé. L'avis des modérés, on le constate, a prévalu; il faut voir là l'influence des discours du duc de Connaught. Mais la leçon semble avoir été perdue pour certains fonctionnaires: des troubles ayant éclaté dernièrement parmi les Sikhs, dans le Pendjab, la troupe a de nouveau tiré sur la foule, et le gouvernement du Bengale a, paraît-il, déclaré que des salves à blanc sont impuissantes à faire impression sur des manifestants. Va-t-on recommencer Amritsar? Ce serait rendre le plus mauvais service à Lord Reading, qui, en prenant possession de ses fonctions, a déclaré adopter pour devise: « Justice et sympathie. »

**La situation financière.** — Le 1<sup>er</sup> mars, M. W. M. Hailey, ministre des Finances, a présenté son rapport à l'Assemblée législative de Delhi, qui, d'après la nouvelle constitution, doit prendre maintenant la responsabilité du budget. L'exercice 1920-21 se solde par un déficit de 11 3/4 crores (1), au lieu d'un excédent prévu de 10 1/2 crores. Les dépenses militaires, évaluées à 55,2 crores, ont atteint 70,4 crores; sur ce surplus de 15 1/4 crores, les opérations de guerre en ont absorbé 12.

Les prévisions pour l'exercice 1921-1922 font ressortir un déficit de 18 1/2 crores: recettes, 110 1/2 crores (2); dépenses, 129, dont 62,2 pour la défense du pays. Il est impossible de réduire les frais de l'administration civile. Le budget a été établi sur la base de 2 sh. pour une roupie, taux officiel que le Gouvernement ne peut modifier; comme on prévoit un cours moyen de 1 sh. 8 pence, une somme de 5,42 crores a été inscrite au budget pour compenser cette différence.

Pour essayer de maintenir le cours de la roupie, le Gouvernement a dû vendre à perte, de février à fin septembre, pour 50 millions de livres sterling de traites, d'où un déficit de 35 crores pour le Trésor indien. Et cependant la roupie est tombée à 1 sh. 4 pence!

Afin de combler le déficit prévu, M. W. M. Hailey a proposé d'augmenter les droits et impôts de la manière suivante (nous indiquons entre parenthèses la plus-value qu'on espère de ce relèvement):

**Droits d'entrée.** — La taxe de 7 1/2 0/0 *ad valorem* sera portée à 11 0/0 sauf pour les allumettes (384 laks), mais on supprimera l'entrée en franchise des machines et des marchandises destinées aux filatures et tissages de coton (10 laks).

le passé; il a annoncé la nomination de la Commission qui statuera sur les indemnités à accorder aux victimes indiennes des troubles.

(1) 1 crore = 100 laks, c'est-à-dire 10 millions de roupies.

(2) Y compris 9,83 crores fournis par les gouvernements provinciaux.

**Allumettes.** — 12 annas par grosse de boîtes (110 laks).

**Spiritueux.** — 3 annas par degré d'alcool et par gallon (94 laks).

**Objets de luxe.** — Automobiles, motocyclettes, pneumatiques, soieries, pendules, montres, instruments de musique, orfèvrerie, argenterie: 20 0/0 *ad valorem* (114 laks).

**Sucre.** — Le droit sera porté de 10 à 15 0/0 (65 laks).

**Tabac.** — Augmentation de 50 0/0 (40 laks).

**Transports.** — Les recettes des chemins de fer sont en diminution; on augmentera comme suit les tarifs de transport: houille, coke, bois de chauffage, céréales, fourrages: 6 pies par maund; cotonnades, jute, quincaillerie, pétrole, bois de charpente: 2 annas par maund; autres marchandises: 1 anna par maund (5 1/2 crores). La zone franche sera portée de 10 à 20 milles.

**Tarifs postaux.** — Les recettes diminuant constamment, l'exploitation se ferait bientôt à perte. On relèvera donc les tarifs dans la proportion suivante:

**Lettres,** 1 anna jusqu'à 2 1/2 tolas, 1/2 anna par 2 1/2 tolas supplémentaires.

**Cartes postales,** 1/2 anna.

**Imprimés, échantillons,** 1/2 anna jusqu'à 5 tolas.

**Journaux,** 1/4 anna jusqu'à 5 tolas, 1/2 anna jusqu'à 20.

Augmentation sur les *mandats-poste*.

On espère gagner ainsi 225 laks.

**Impôt sur le revenu.** — La taxe maxima sera portée de 12 à 16 pies par roupie. La taxe supplémentaire sera également augmentée, de manière à atteindre 4 annas sur la partie du revenu dépassant 3 1/2 laks (325 laks).

**La situation économique.** — Si les calculs de M. W. M. Hailey sont exacts, le budget de 1921-22 se solderait donc par un excédent de 84 laks. Mais ses prévisions se réaliseront-elles? On s'accorde à les trouver trop optimistes. Il espère que la mousson sera favorable, mais qui pourrait le dire? Il ne tient pas assez compte de la répercussion possible des événements politiques en Europe sur le marché de l'Inde. Il croit que la roupie remontera au cours de 1 sh. 8 pence, mais l'argent-métal est en baisse constante sur la place de Londres, le métal contenu dans une pièce d'une roupie ne représente pas actuellement plus d'un shilling. Les relèvements de tarifs indiqués plus haut ayant été présentés comme une mesure transitoire, il est probable que les importateurs indiens vont restreindre leurs commandes, d'autant plus que les entrepôts de l'Inde regorgent de marchandises.

Le *Manchester Guardian Commercial* (7 avril 1921) estime qu'il y a assez de produits de toute sorte pour suffire aux besoins du pays pendant au moins un an; le whisky emmagasiné permettrait de mettre à flot un navire de guerre,

si bien que l'augmentation du droit d'entrée sur les spiritueux ne donnera sans doute pas ce que l'on en espère. Ajoutons l'effet de la propagande Ghandiste contre les produits européens. Tout cela ne présage pas une reprise prochaine des affaires. L'aggravation des impôts et l'accroissement des tarifs réduiront encore la capacité d'achat des indigènes.

\* \* \*

A Ceylan, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : le port de Colombo est embouteillé, plus de quatre-vingts automobiles attendent depuis trois mois qu'on en prenne livraison, il y a dans les entrepôts pour 3 millions de roupies de quincaillerie et d'énormes stocks de cotonnades. Les importateurs avaient passé de grandes commandes en Angleterre, quand la roupie était à 2 sh. 6 pence, ils refusent de recevoir les marchandises commandées, depuis que la roupie a considérablement baissé ; les banques ne leur consentent plus de nouvelles avances sur leurs stocks. Le commerce du thé est, d'autre part, peu prospère.

Dans les Etats Malais, il y a une crise sur l'industrie de caoutchouc, les planteurs ont réduit la production de 50 0/0, le Gouvernement a même songé à rendre cette restriction obligatoire. Pendant le mois de janvier, la quantité de caoutchouc exporté par les ports des Straits Settlements n'a pas dépassé 3.800 tonnes, contre 10.000 pendant le mois de décembre et plus de 13.000 en janvier 1920.

Seule l'industrie du jute continue à réaliser d'énormes bénéfices. Les sociétés Samnuggur, Titaghur et Victoria (siège à Dundee) ont distribué respectivement en 1918 : 50 0/0 70 0/0 et 60 0/0 de dividende ; en octobre 1919, elles ont fait cadeau à leurs actionnaires d'une action supplémentaire par deux actions déjà possédées par eux, et ont cependant distribué un dividende de 50 0/0 sur le capital ainsi augmenté. Les recettes de 1920 sont encore plus considérables : malgré la dépréciation du change, les amortissements et l'augmentation des réserves, elles pourront distribuer un dividende de 45 0/0.

**L'augmentation des droits d'entrée sur les cotonnades.** — Les filateurs et tisseurs du Lancashire continuent à protester contre l'augmentation du droit d'entrée sur les cotonnades, ils voudraient tout au moins que la taxe sur les cotonnades fabriquées dans l'Inde fût augmentée. M. Montagu a reçu la députation dont nous avons parlé dans notre dernier numéro (p. 126), mais il n'a pu que lui répéter ce qu'il avait écrit au Président de la Fédération libérale de Manchester. Au moment où entre en vigueur la nouvelle constitution qui accorde à l'Inde un Gouvernement représentatif responsable, il est impossible au gouvernement anglais de faire pression sur elle dans des questions fiscales, alors que son budget est en

déficit. Mais cette augmentation est un coup très rude pour les industriels du Lancashire. à un moment où le nombre des chômeurs dépasse 200.000 dans leurs usines.

Ce sont surtout des cotonnades de qualité supérieure que l'Angleterre importe dans sa grande colonie de l'Asie méridionale. En 1919, sur 2.800 millions de yards absorbés par l'Inde, 800 millions seulement provenaient de Grande-Bretagne, mais ils représentaient 60 crores, contre 44 pour les produits des manufactures indiennes et 90 pour les cotonnades sortant des métiers à main. Les deux tableaux ci-joints permettront de voir l'importance du commerce du Lancashire avec l'Inde.

*Production des manufactures de coton de l'Inde  
(en milliers de yards).*

	Cotonnades écrues et blanchies	Cotonnades de couleur	Total
1914-1915..	880.502	255.206	1.135.708
1915-1916..	1.094.867	346.647	1.441.514
1916-1917..	1.136.170	441.962	1.578.132
1917-1918..	1.141.022	473.105	1.614.127
1918-1919..	1.075.711	374.015	1.450.726

*Cotonnades importées dans l'Inde  
du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre  
(en roupies).*

Provenance :	1918	1919	1920
Grande-Bretagne..	25.72.64.515	18 23.94.640	46.08.44 274
Japon.....	5.05.27.137	2.73.42.577	4.90.22.348
Autres pays.....	44.80.550	47.10.390	2.69.72.787

\* \* \*

Le 2 mars, à la Chambre des Communes, M. Montagu, répondant à Sir J. Randles, député de Manchester, a annoncé qu'une Commission allait être nommée pour déterminer la politique fiscale du gouvernement de l'Inde et déciderait s'il convient d'appliquer un tarif de faveur aux produits de l'empire britannique.

## AFGHANISTAN

**Une mission afghane en Europe.** — Depuis longtemps, nous signalons dans cette Revue l'existence de relations suivies entre la république des Soviets et l'Afghanistan. Il a déjà été question dans l'*Asie française*, en effet, de la présence du Russe Bravin auprès de l'émir Amanullah, comme aussi de la venue à Moscou d'une mission afghane conduite par le général Mohamed Vali-Khan. Voici maintenant qu'une nouvelle mission afghane composée de cinq personnes, visite l'Europe orientale avec l'intention officiellement déclarée de travailler à élargir le champ des relations du pays d'où elle est partie. Son chef, le général Faisar Mohamed Khan Faisar, a passé d'abord par Moscou et s'y est vu très

chaudemment accueilli; il a ensuite gagné Riga, où il était dans les premiers jours du mois de mars, et d'où il devait se rendre à Berlin. Il a pendant son séjour dans la capitale de la Lettonie expliqué que l'Aghanistan ne désirait nullement former désormais une barrière entre la Russie et l'Inde, et qu'il souhaitait ardemment nouer des relations politiques et économiques avec les Etats européens.

**La T.S.F. en Afghanistan.** — Faut-il voir une preuve de ce désir dans la manière dont a été reçue à Caboul, dans les premiers jours de 1921, une mission britannique? C'est avec courtoisie, et même avec cordialité, que l'émir Amanullah a accueilli la petite mission anglaise qui s'est rendue en plein cœur de l'Afghanistan afin d'y établir un poste réduit de radiotélégraphie, permettant de communiquer avec Peshawer.

**Relations avec la Chine.** — Constatons d'ailleurs que l'Afghanistan s'efforce de nouer des relations de tous les côtés. Les journaux de Pékin ont annoncé il y a un an, en plein mois d'avril, que l'émir Amanullah avait offert à la République chinoise de conclure un traité avec elle afin d'établir avec elle des rapports suivis.

## INDES NÉERLANDAISES

**Les Chinois aux Indes néerlandaises.** — Si les Français se préoccupent du nombre des Chinois dans les parties les plus riches de leur empire d'Extrême-Orient, les Néerlandais, eux aussi, se montrent soucieux de l'importance de la population chinoise dans leurs superbes colonies de la Malaisie. C'est que là comme ailleurs, le Chinois pullule dans toutes les conditions, et qu'il y joue un rôle particulier, néfaste à l'indigène, sinon même à l'Européen. « Intermédiaire obligé entre le commerçant européen et l'indigène, que seul il est à même d'atteindre à l'intérieur, le Chinois (dit M. Octave Collet dans son *Evolution de l'esprit indigène aux Indes orientales néerlandaises*), élément économique redoutable, heureusement non encore dominateur, a mercantilement dépossédé en maintes régions l'indigène incapable de soutenir sa concurrence ». Il brave tout pour l'amour du gain, et parce qu'il est plus proche de l'autochthone que ne l'est l'Européen, il en comprend mieux les besoins et par suite, sait se rendre indispensable à l'indigène et écarte l'Occidental d'auprès de lui. Rien d'étonnant, dans de telles conditions, à ce que le Chinois soit devenu à Java le maître incontesté de tout le commerce de demi-gros et de détail.

Ce ne serait que demi-mal si le Chinois finis-

sait par se fondre dans la masse de la population indigène; malheureusement, il n'en est pas ainsi. En effet, à Java comme partout, le Chinois garde son individualité propre; il vit sous la direction de compatriotes qui portent des titres militaires (ils sont *majors*, *capitaines* ou *lieutenants*) et qui servent d'intermédiaires entre eux et les fonctionnaires des Indes néerlandaises; comme le dit très bien M. Collet, ce sont là en quelque sorte des « consuls de la nation chinoise » aux Indes néerlandaises, analogues aux « consuls des nations européennes » qui existaient autrefois dans les échelles du Levant. Ainsi les chefs chinois constituent certainement, en quelque façon, des intermédiaires précieux pour les fonctionnaires néerlandais; mais n'y a-t-il pas différents inconvénients à leur existence? et de cette manière, les Chinois, déjà tant portés par leur caractère à s'isoler du monde au milieu duquel ils vivent pour conserver leur individualité propre, ne se trouvent-ils pas plus séparés encore des civilisations étrangères à la leur? Oui, incontestablement, et c'est une des raisons qui contribuent à ce maintien de la personnalité chinoise qui est si remarquable à Java comme partout ailleurs à l'étranger. Là, dit avec beaucoup de pittoresque M. Collet, « le Chinois porte avec lui la Chine. Dans toutes les villes, les enseignes verticales de bois noir incrustées de signes idéographiques, dorés en creux, se détachent sur la perspective des rues; les lanternes rouges en papier huilé, ornées de dragons contorsionnés fantastiquement, ornent les devantures des *Tokos* ou *Kedais* (boutiques), aux mille objets empilés sous l'œil du maître, le *tauké*, dont l'engageant et huileux sourire accueille l'acheteur, sans qu'il cesse un instant de manier les boules de sa machine à compter, sorte d'abaque avec lequel sont résolues en un instant les opérations les plus compliquées. »

Mais ce n'est pas tout. Voici que le Chinois, qui accaparait jadis les affermages gouvernementaux, ne peut plus exercer son activité de ce côté depuis que ces affermages sont devenus des régies gouvernementales; il se tourne donc vers le grand commerce et vers l'industrie, et il commence à y concurrencer directement les maisons européennes.

Et non pas lui tout seul, mais aussi les enfants nés de son alliance avec des femmes du pays, ces *paranakans*, qui ont su conserver les mœurs chinoises et qui ne se sont pas laissés absorber, eux non plus, par les races indigènes au milieu desquels ils vivent.

Ainsi, de toutes les façons, le Chinois demeure lui-même à Java. Il y a là un danger, et un danger d'autant plus grave que la guerre russo-japonaise a permis aux indigènes asiatiques de se tenir désormais pour capables de vaincre les Occidentaux et que la guerre des Boxers a éveillé chez les Chinois un sentiment national à côté de l'ancien esprit de clan et de village.

Une telle situation a naturellement frappé plus d'un fonctionnaire néerlandais. C'est

pourquoi, à Java comme dans beaucoup d'autres territoires coloniaux, il y a aujourd'hui une question chinoise.

## Bibliographie

VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER : **Atlas universel de Géographie**, dressé sous la direction de F. Schrader. Nouvelle édition conforme aux traités de 1919. Onzième livraison. Paris, librairie Hachette, 1921, une livraison de 3 cartes in-folio.

Nous avons annoncé dans notre numéro de mars, la publication des dix premières livraisons de la nouvelle édition de ce bel atlas. La onzième livraison vient de paraître, mais elle ne nous retiendra pas longtemps, car aucune des trois cartes qui la composent n'a trait à l'Asie; elles représentent en effet, le relief de la France (carte n° 6), l'Afrique du Nord-Est (n° 55) et la partie méridionale du Chili et de l'Argentine (n° 77). — Notons cependant que la feuille de l'Afrique du Nord-est donne toutes les côtes, même asiatiques, du golfe d'Aden et de la Mer Rouge, c'est-à-dire une notable partie des côtes de l'Arabie, et qu'elle les représente avec une extrême précision. On y trouvera également, à petite échelle, au Nord-Est de cette même feuille, la partie méridionale de l'Anatolie et la Syrie; ainsi peut-on saisir admirablement les rapports du relief syrien avec celui de l'Afrique nord-orientale et constater comment celui-ci marque la terminaison septentrionale d'un vaste réseau de fracture qui commence bien au Sud des limites de la feuille 55, au lac Nyassa.

GASTON GAILLARD : **Les Turcs et l'Europe**. Paris, librairie Chapelot, 1920, in-16 de 384 pages et une carte. Prix : 8 francs.

C'est un ouvrage intéressant, et dont on ne saurait trop recommander la lecture que ce livre de M. Gaston Gaillard. Daté du mois d'août 1920, c'est-à-dire de l'époque exacte où fut signée la paix de Sévres, publié quelques semaines plus tard, au moment où commençait de devenir manifeste aux yeux de tous la nécessité d'entreprendre une révision de cette même paix, ce volume a pu contribuer de manière très efficace, pour sa part, à convaincre le public français de l'opportunité, de l'urgence de cette révision. Voyez en effet, quelle en est la conclusion : « La dissolution de l'empire ottoman, loin de nous paraître apporter une solution à la question d'Orient, nous semble bien plutôt (écrit M. Gaillard à la p. 379) devoir être la source de difficultés nouvelles et sans nombre, car elle est une faute en même temps qu'une injustice. » Nous ne suivons pas l'auteur dans les développements par lesquels, avant de mettre le point final, il justifie cette opinion; les faits se sont chargés d'en montrer l'exactitude. Mieux vaut indiquer ce que contient l'ouvrage de M. Gaston Gaillard; ce sera la meilleure façon de montrer qu'on doit, aujourd'hui comme hier, lire (et lire avec soin) *les Turcs et l'Europe*.

Les deux premiers chapitres en sont des chapitres d'introduction; l'un explique ce que sont les Turcs, au point de vue ethnographique, et l'autre résume très brièvement l'histoire de ces mêmes Turcs depuis leur établissement en Europe jusqu'au début de la grande Guerre. A partir de la p. 29, voici que le livre commence vraiment, avec un

chapitre sur la Turquie pendant la guerre de 1914-1918, chapitre dans lequel M. Gaston Gaillard, résumant encore les événements, montre comment, après avoir été entraînés par les Allemands dans le terrible conflit, les Turcs ont graduellement compris leur erreur et comment un véritable revirement a pris naissance, puis s'est développé et nettement accentué chez eux. Mais les Alliés victorieux ne se sont pas alors rendu compte de la politique à suivre; ils se sont, après de longues tergiversations, laissés entraîner à la conduite qui était, en réalité, le plus défavorable à leurs intérêts bien entendus, et ceux qui voyaient nettement le péril n'ont pas su le montrer suffisamment à ceux qui ne le voyaient pas ou se refusaient à en admettre la réalité. C'est le développement de cette erreur que M. Gaillard suit dans les chapitres qu'il intitule : « La Turquie devant la Conférence; l'Occupation de Constantinople; le Traité avec la Turquie ». Le jour où la Paix de Sévres fut signée en a marqué la consécration

Mais consécration ne veut pas dire exécution, et c'est bien l'impossibilité d'en venir à l'application des clauses du traité de Sévres que montre M. Gaston Gaillard dans les derniers chapitres de son livre; il y étudie, non pas dans son ensemble, mais sous nombre d'aspects différents, la question musulmane, en traitant les différents problèmes dont l'ensemble constitue la question turque : la question turco-arménienne, le mouvement pantouranien et le mouvement panarabe, les rapports des musulmans de l'ancien empire russe avec la Turquie, ceux des Slaves avec les Turcs.

Il convenait d'indiquer ici le plan de ce volume. Ainsi se trouve constitué (on s'en rend compte aisément) une sorte de « manuel de la question turque » dont on n'approuvera pas aveuglément toutes les idées, dont on discutera certaines vues, complétera certaines données et tiendra pour peu valables certaines références bibliographiques; là néanmoins, se trouvent groupées dans un travail d'ensemble bien des données utiles. Il faut remercier M. Gaillard de les avoir réunies et classées pour notre instruction et notre profit, et d'y avoir ajouté (à la p. 259) une carte schématique des diminutions territoriales de la Turquie depuis 1699 et des territoires laissés à la Turquie par le traité de Sévres.

TESTIS : **L'Œuvre de la France au Levant (Syrie et Cilicie)**. Paris, Pierre Roger et Cie, 1921, in-8 de 90 pages avec trois cartes (Extrait de la *Revue des Deux Mondes* des 15 février et 1<sup>er</sup> mars 1921).

Après avoir achevé dans la *Revue des Deux Mondes*, la lecture des deux articles de Testis sur « l'Œuvre de la France au Levant », chacun se prenait à regretter qu'un travail aussi intéressant et aussi plein de faits et de renseignements précis ne constituât pas un tout indépendant du périodique qui l'avait publié d'abord. Ce regret, l'a-t-on exprimé à l'auteur si bien informé qui se dissimule sous le pseudonyme de Testis? ou cet écrivain l'a-t-il deviné? Dans tous les cas, il y a donné satisfaction en réunissant ses articles en une plaquette aisément maniable et de prix abordable. On trouvera résumée dans les douze chapitres de cette étude l'œuvre de quinze mois de mandat français en Syrie, une œuvre, délicate, difficile même et vraiment méritoire, toute à l'honneur du général Gouraud et de ses collaborateurs.

GEORGES DUBOIS : **La question Assyro-Chaldéenne**. Etudes et Notes. Paris, imp. Henry Maillet, 1921, in-18 de 82 p. avec cartes et gravures.

Les lecteurs de l'*Asie française* connaissent trop la douloureuse histoire des Assyro-Chaldéens pour que nous insistions sur l'intérêt que présente la brochure de

M. Georges Dubois; au reste, nous reviendrons très prochainement sur la question. Du moins tenons-nous à leur signaler la publication de cette petite brochure très joliment illustrée et accompagnée de statistiques. Plus d'une fois, M. Dubois a laissé les Assyro-Chaldéens exposer eux-mêmes leurs revendications; mais il s'est réservé de faire personnellement connaître l'œuvre d'assistance et de relèvement des Assyro-Chaldéens entreprise par la France en Syrie, comme aussi la manière toute particulière dont l'Angleterre a acquitté sa dette de reconnaissance envers eux.

Gouvernement général de l'Indochine. **Rapports au Conseil de gouvernement.** Session ordinaire de 1920. Première partie : *Situation générale de l'Indochine*; Deuxième partie : *Fonctionnement de divers services indochinois*. Hanoï-Haiphong, imprimerie d'Extrême-Orient, 1920, 2 vol. in-4 de 308 et 232 pages.

Est-il bien utile de dire ici, une fois de plus, tout l'intérêt que présente la lecture des différents rapports adressés au Conseil de gouvernement de l'Indochine et le fruit que l'on trouve à les dépouiller? Sans doute les faits y sont-ils présentés sous un jour déterminé, au point de vue officiel; mais les faits demeurent toujours les faits, et un lecteur un peu averti sait opérer très vite la mise au point nécessaire, et utiliser la collection des rapports comme une source documentaire de tout premier ordre. C'est bien là, effectivement, ce que sont les deux volumes distribués à la session ordinaire du Conseil de gouvernement en 1920.

Nous n'avons pas à en fournir ici les preuves; bornons-nous à dire qu'on y trouve de très intéressantes pièces justificatives de ce que l'Asie française expose dans l'article qu'elle consacre à « l'aviation indochinoise » (p. 146-150), soit sur la révolte des Méos, soit sur l'emploi de l'aviation pour l'établissement du cadastre dans certaines parties de notre empire d'Extrême-Orient, au Cambodge, par exemple.

C'est dans le volume des rapports relatifs à la situation générale de l'Indochine que se trouvent ces renseignements; d'autres, non moins dignes d'attention, sont contenus dans le volume où sont groupés les rapports relatifs au fonctionnement des divers services indochinois. Sans doute sont-ils très succinctement énoncés; mais quelle éloquence prennent quelques lignes de la page 27, quand on en peut faire le commentaire. Non moins dignes d'attention sont les rapports relatifs à la radiotélégraphie (p. 21-22), à l'École française d'Extrême-Orient (p. 69-77) qui vient d'être pourvue de la personnalité civile, à la direction du mouvement économique (p. 79-88) qui poursuit sans arrêt les travaux relatifs à l'exécution d'une carte économique de l'Indochine dont l'achèvement est prévu pour le milieu de l'année 1921. Regrettons seulement que, par suite du manque de personnel compétent, le service géographique de l'armée ait dû limiter ses travaux à des opérations de peu d'envergure (p. 27).

Gouvernement général de l'Indochine. **Rapport au Conseil de gouvernement.** Session ordinaire de 1920 : *Service des mines*. Hanoï-Haiphong, imprimerie d'Extrême-Orient, 1920, in-4 de 14 pages avec tableaux hors texte.

C'est une annexe aux précédents rapports que celui dont nous venons de transcrire le titre. Il est, lui aussi, très instructif. Il montre comment l'industrie houillère tonkinoise après avoir vu pendant la guerre son développement s'arrêter et même rétrograder, en raison de la rareté des frets, a repris sa marche vers l'avenir brillant qu'elle doit ambitionner. Par contre, les mines métalliques tonki-

noises, d'où sortent surtout des minerais de zinc et du wolfram, ont traversé une crise en 1919. C'est à des causes extérieures à l'Indochine pour les minerais de zinc, à la découverte dans la Chine méridionale d'une étendue considérable de terrains minéralisés en wolfram pour les minerais de tungstène, que le rapport attribue la crise de 1919; la hausse de la piastre n'y est pour rien.

Le rapport se termine par un aperçu sommaire des explorations géologiques et des études paléontologiques entreprises par le service géologique de l'Indochine en 1919, grâce à l'adjonction d'un personnel nouveau. A signaler aussi les listes des publications du service depuis le 31 décembre 1918.

Ville de Hanoï. **Catalogue de la foire, 1920.** Hanoï, imprimerie d'Extrême-Orient, 1920, gr. in-8 de 36 p., avec gravures.

Du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1920 a eu lieu, à Hanoï la troisième réunion de cette foire annuelle dont l'Asie française a déjà signalé les deux premières manifestations. On se rend compte, en parcourant ce catalogue, très joliment illustré de vues du Tonkin, de l'Annam et du Yunnan, que la foire de 1920 a présenté autant d'intérêt que les précédentes.

Signalons à ce propos que la quatrième réunion annuelle de la Foire de Hanoï aura lieu du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1921. L'Agence économique de l'Indochine (41, avenue de l'Opéra, Paris II<sup>e</sup>) donnera tous les renseignements nécessaires aux maisons françaises désireuses de participer à cette foire ou de s'y faire représenter. Le règlement de la foire de 1921 est exactement le même que celui de la foire de 1920.

## UN COURS SUR LA SYRIE

A L'ÉCOLE COLONIALE

M. Henri FROIDEVAUX, docteur ès lettres, directeur de l'Asie française, fera à l'École coloniale, à partir du 30 avril, un cours public de cinq leçons.

Le samedi 30 avril, à 4 heures. Première leçon : Géographie physique; les habitants.

Le mercredi 4 mai, à 4 heures. Deuxième leçon : les Ressources du sol; les agglomérations urbaines.

Le samedi 7 mai, à 4 heures. Troisième leçon : les Grandes invasions historiques; la Syrie franque du temps des Croisades.

Le mercredi 11 mai, à 4 heures. Quatrième leçon : la Tradition française en Syrie aux temps modernes et contemporains.

Le mercredi 18 mai, à 4 heures. Cinquième leçon : l'Action de la France dans la Syrie sous mandat français.

Les personnes qui désireraient assister à ces cours devront en faire la demande verbale au Directeur de l'École coloniale, tous les jours, de 14 heures à midi.

Le Gérant : A. MARTIAL.